

## Les grandes entreprises plébiscitent l'actionnariat salarié

LES ENTREPRISES françaises sont de plus en plus nombreuses à inciter leurs salariés à devenir actionnaires. Ce phénomène va recevoir un coup de pouce avec le projet de loi sur l'épargne salariale adopté, mardi 1<sup>er</sup> août, par le conseil des ministres. Dans les grands groupes comme Saint-Gobain, Vivendi, Pinault-Printemps-Redoute, Suez-Lyonnaise, Alcatel, Bull, BNP-Paribas, Carrefour, ces opérations ne sont plus réservées aux salariés français mais deviennent européennes voire mondiales. Critiqué par les syndicats, le développement de l'actionnariat salarié est plébiscité par les directions des entreprises : il crée un « noyau » d'actionnaires stable, renforce le sentiment d'appartenance et peut faciliter les relations sociales.

Lire page 11

## Affaire des frégates : les preuves

● La vente de frégates à Taïwan en 1991 est au cœur de l'affaire Dumas ● L'ex-ministre affirme s'y être opposé à une époque où M<sup>me</sup> Deviers-Joncour espérait une commission de 160 millions de francs sur ce contrat ● Trois documents officiels contredisent la version de M. Dumas

LA DÉFENSE publique de Roland Dumas au sujet de la vente, en 1991, de six frégates françaises à Taïwan est contredite par trois documents qui figurent dans les archives officielles du gouvernement et de la présidence de la République et qui sont révélés par *Le Monde*. Depuis la divulgation du rôle de Christine Deviers-Joncour dans les coulisses du marché des frégates, l'ancien ministre des affaires étrangères affirme avec constance s'être opposé à cette vente qui a, selon lui, été autorisée par Edith Cresson juste après son arrivée à Matignon. Or les archives démontrent que M. Dumas a bel et bien fini par lever son opposition à un contrat sur lequel sa compagne d'alors, Christine Deviers-Joncour, escomptait une commission de 160 millions de francs. Dans une note adressée en mai 1991 à François Mitterrand, M. Dumas écrivait ainsi au chef de l'Etat : « S'agissant de l'opération elle-même et en dépit du risque de tension véritable des relations fran-



co-chinoises, je vous suggère de donner le feu vert sous une triple condition. » Le script officiel d'une réunion interministérielle présidée le 5 juin 1991 par M<sup>me</sup> Cresson note, en outre, que M. Dumas a remis au premier ministre « un projet de relevé de décision dans lequel il suggère d'accorder une autorisation de principe d'exportation des six navires ». Enfin, une note rédigée le 7 mai 1991 par le conseiller diplomatique de Michel Rocard à Matignon montre que, contrairement à ce qu'affirme M. Dumas, la décision d'exportation était prise avant la nomination de M<sup>me</sup> Cresson à Matignon.

M<sup>me</sup> Deviers-Joncour était convoquée, mercredi, par la police judiciaire, pour être interrogée dans ce dossier. Une question reste en effet sans réponse : la commission qu'elle revendiquait devait-elle rémunérer le revirement du ministre ?

Lire page 5



## L'ÉTÉ FESTIVAL A Lorient

### L'internationale celtique

Du 4 au 13 août, le Festival interceltique de Lorient accueillera près de quatre mille cinq cents artistes, venus de tous les pays ayant une forte minorité celtique, et pas loin de cinq cent mille spectateurs. L'Interceltique, créé en 1970, traque dans le monde les traces d'une fraternité culturelle. Pour sa trentième édition, il a décrété l'« année du monde celte ».

p. 20

## Corse : M. Chirac et la République

EN DÉCLARANT que l'organisation de la Corse « doit être adaptée » pour permettre à ses habitants de « mieux maîtriser les questions qui les concernent », Jacques Chirac a satisfait les partisans de l'accord approuvé par l'Assemblée de Corse. José Rossi, président (DL) de l'Assemblée, y a vu « une déclaration d'apaisement ». Chef de file des élus nationalistes, Jean-Guy Talamoni se félicite également de cette prise de position. En revanche, les dirigeants du RPR, qui ont vivement critiqué l'accord, ne veulent retenir du propos du président de la République que son appel à l'« unité » de la République, qu'ils interprètent comme « un coup d'arrêt à une dérive dangereuse ».

Lire page 6 et notre éditorial page 10

## British Airways maintient ses vols de Concorde et veille à son cours en Bourse

### LONDRES

de notre correspondant à la City

British Airways a décidé de poursuivre l'exploitation de ses Concorde, malgré le maintien des supersoniques d'Air France au sol, confirmé mardi 1<sup>er</sup> août par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, et en dépit d'incidents techniques à répétition subis ces derniers jours par ses appareils. Dans un communiqué diffusé mardi, BA indique qu'en dépit de l'accident de Gonesse, mardi 25 juillet, son taux de remplissage des Concorde se situe au même niveau que celui de la période correspondante de 1999.

L'objectif de cette mise au point est de rassurer la clientèle et de faire taire les critiques, de plus en plus nombreuses, de sa décision de maintenir ses vols en Concorde. Devant la succession d'incidents techniques subis par les Concorde britanniques depuis la catastrophe, de nombreuses voix s'élèvent, en effet, pour exiger que BA suive l'exemple français en ordonnant la suspension des vols jusqu'à nouvel ordre. Le dernier incident en date, survenu le 1<sup>er</sup> août, concerne le remplacement en dernière minute d'un supersonique en raison d'« ajustements » au moteur. Ce Concorde, qui

n'avait que trente-trois passagers à son bord sur cent sièges disponibles, a décollé pour New York avec deux heures de retard.

Le 29 juillet, le même appareil, transportant dix-huit passagers, avait connu une détonation en plein vol due à des problèmes d'allumage. Le lendemain, une forte odeur de carburant dans la cabine d'un Concorde de BA à destination de l'aéroport John-Fitzgerald-Kennedy avait contraint le pilote de l'appareil à atterrir au Canada, par mesure de précaution. « Nous avons entière confiance dans nos Concorde. Nous sommes extrêmement vigilants », déclare British Airways, qui avance, pour justifier sa décision de poursuivre ses vols, son excellent bilan en matière de sécurité. D'après le consultant Air Safe, BA a enregistré 0,32 accident mortel par million de vols contre 1,19 à Air France.

L'affaire a cependant pris un tournant politique. Le porte-parole pour les transports du Parti libéral-démocrate a réclamé l'immobilisation des Concorde, arguant qu'« il s'agit d'un projet commun franco-britannique qui réclame une réponse commune ». Des élus londoniens soulignent, pour leur part, que l'aéroport de Heathrow (ouest de Londres), d'où

décollent les supersoniques, est situé dans une zone plus peuplée que celle de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. De plus, privatisée en 1987, BA est soupçonnée de vouloir à tout prix protéger son cours en Bourse, déjà mis à mal par la guerre des prix entre transporteurs sur l'Atlantique nord, la hausse du coût du carburant et les erreurs de gestion de Bob Ayling, remercié en mars après quatre années aux commandes.

Lors de l'exercice fiscal 1999-2000, BA a enregistré plus de 390 millions d'euros (2,5 milliards de francs) de pertes impossibles, les premières depuis sa dénationalisation. Par ailleurs, trop de controverses sur le Concorde risqueraient sans doute de gêner les discussions en cours avec KLM en vue d'un rapprochement. Enfin, BA vient de procéder à un lifting coûteux de ses sept Concorde dans l'espoir de prolonger leur utilisation jusqu'à 2015. A en croire l'hebdomadaire *Sunday Business*, pour réaliser cet objectif la compagnie britannique aurait même besoin de racheter une partie de la flotte des Concorde d'Air France afin d'y prélever ses pièces de rechange...

Marc Roche



### CHINE

## Le barrage colossal

C'est un vieux rêve de tous les empereurs de Chine : dompter les eaux boueuses du Yang-tseu. Pour y parvenir, les autorités de Pékin ont mis en œuvre le plus grand chantier du monde : le barrage des Trois-Gorges. Deux millions de riverains vont devoir être déplacés. Un enjeu politique à la mesure de l'ouvrage, sur fond de corruption. Reportage et enquête.

p. 2

## Mumia contre Bush



MUMIA ABU JAMAL

PLUS de deux cents personnes ont été arrêtées, mardi 1<sup>er</sup> août, à Philadelphie, en marge de la convention du Parti républicain qui doit désigner George W. Bush candidat à la présidence, pendant une manifestation de défense de l'ancien journaliste condamné à mort Mumia Abu Jamal.

Lire page 3

artprice.com server group. Biennale de Lyon. PARTAGE D'EXOTISMES. Invitations gratuites sur www.artprice.com. le prix de l'art et les indices du marché sur www.artprice.com. coté au Nouveau Marché (7478). leader mondial de l'information sur le marché de l'art. Groupe Serveur SARL au capital de 598 539 000 FRF - RCS Lyon 406 309 270

## L'Europe monétaire, cauchemar politique

AMÉLIORER la coordination des politiques économiques à l'intérieur de la zone euro, renforcer le rôle du conseil des onze ministres des finances, l'euro 11 : le gouvernement français avait, sur ce dossier, beaucoup promis, annonçant dès le mois de mai qu'il entendait en faire la priorité de ses six mois de présidence de l'Union. Quelques semaines seulement après avoir pris ses fonctions, il doit d'ores et déjà ravalier ses ambitions. « Qu'avons nous décidé dimanche 16 juillet à Bruxelles ? Qu'il n'y avait pas de sujet tabou entre nous, a pourtant tenu à souligner, lundi 24 juillet, dans un point de vue publié simultanément par *Les Echos* et le *Financial Times*, le ministre français de l'économie et des finances, Laurent Fabius. Tout ce qui intéresse la bonne marche de nos économies et le taux de change de l'euro doit pouvoir être franchement débattu au sein de l'euro-groupe, le nouveau nom que nous avons choisi pour notre réunion des ministres des finances de la zone euro. »

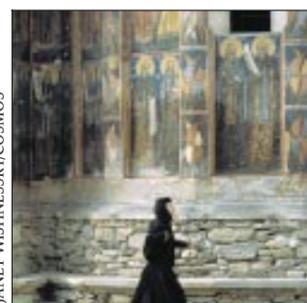
Cette satisfaction officiellement affichée ne fait guère illusion. Au-delà de l'interdit psychologique levé et d'une innovation linguistique, le bilan des avancées concrètes pa-

raît maigre : il se limite à la publication régulière, « avant la fin de l'année, d'un nouvel indicateur avancé sur la conjoncture de la zone euro dans son ensemble », annonce qui a laissé de marbre les milieux économiques et financiers. On est bien loin des propositions alléchantes évoquées à Bercy au printemps pour l'euro 11 : création d'une troïka, allongement – de six mois à un an – de la durée de la présidence tournante du conseil, désignation d'un « Monsieur euro », création d'un secrétariat permanent, autres améliorations institutionnelles visant à rendre moins informelle cette instance non définie par le traité de Maastricht. Tous ces beaux projets ont, pour l'instant, été sagement remis. M. Fabius a découvert que l'Europe « plurielle » est aussi délicate à gérer que la majorité qualifiée de la même façon.

Ses idées n'ont pas seulement suscité la défiance des nations qui se tiennent en dehors de la zone, au premier rang desquelles le Royaume-Uni.

Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite page 10 et nos informations page 12



### VOYAGES

## Un été dans les Carpates

La Roumanie, encore traumatisée par les blessures infligées sous la dictature de Ceausescu, s'ouvre aux visiteurs étrangers. Des trésors des monastères orthodoxes, avec leurs fresques extérieures uniques au monde, aux mystères de la Transylvanie hantée par la mémoire du comte Dracula, voyage dans un Etat montagnard et rural où le temps semble avoir été suspendu.

p. 16-17

M 0147 - 803 - 7,50 F



International	2	Météorologie	18
France-Société	5	Jeux	18
Régions	8	Carnet	19
Horizons	9	Abonnements	19
Entreprises	11	Culture	20
Tableau de bord	12	Guide culturel	22
Aujourd'hui	15	Radio-Télévision	23

**GRANDS TRAVAUX** Plus de deux millions de personnes vont être déplacées par la construction du plus grand barrage hydraulique jamais dressé en travers d'un

fleuve, le Yang-tseu, plus long cours d'eau de Chine, au site des Trois-Gorges. ● LE CHANTIER provoque la colère résignée des riverains qui attendent leur transfert avant la

montée des eaux, devant former une immense retenue de 640 kilomètres de long à 175 mètres au-dessus du niveau de la mer. ● LA CORRUPTION ronge l'entreprise qui

constitue une énorme machine à détourner des fonds publics en principe destinés aux plus démunis, ainsi que le reconnaissent les autorités. ● LES RIVALITÉS politiques se

sont greffées sur le projet parrainé par le numéro deux du régime, Li Peng, et autour duquel le premier ministre réformiste Zhu Rongji tente de faire le ménage.

## Chine : le barrage des Trois-Gorges génère colère et corruption

La construction du plus grand ouvrage hydraulique au monde, qui sera achevée en 2009, entraîne un immense déplacement forcé de population. Pékin tente de lutter contre les détournements de fonds que le chantier provoque sur une échelle comparable au gigantisme du projet

**YICHANG**  
(Province du Hubei)  
de notre envoyé spécial

C'est un pylon qui concasse une niche de vie au bord du Yang-tseu. Les vieux immeubles grisâtres sont décapités. Sur les terrasses, des ouvriers armés de massue écrabouillent murs et façades. Du haut de la falaise, le bourg de Zigui a l'air comme aplati. Effet d'optique, on

vendeur de billets pour l'hydrofoil navette, mais la torpeur de ses gestes trahit un irrémédiable abandon. Le vent qui charrie les parfums d'orange est bien la seule volupté du lieu.

Zigui va donc disparaître sous les flots. La première phase de l'inondation est prévue pour 2003 (135 mètres au-dessus du niveau de la mer) et la deuxième pour 2009

sauvage du fleuve, vieux rêve de tous les empereurs de Chine.

Lao Wang ne partira qu'à l'ultime seconde. Comme plusieurs milliers d'irréductibles, il s'arc-boute, au flanc du haut Zigui, sur son petit commerce, son gagne-pain, son maigre carré d'existence. Il fut naguère pilote de bateau, grand-maître des humeurs du fleuve. Il était expert dans l'art de chevaucher les tourbillons. Puis vint l'époque des affaires douteuses : son patron brada la compagnie et Lao Wang fut remercié. Il vend aujourd'hui des gâteaux de riz dans une ruelle cabossée. Il n'est guère pressé de partir. « *Ceux qui sont partis sont les privilégiés qui seront relogés dans des bonnes conditions*, dit-il. *Mais les pauvres comme nous resteront jusqu'au dernier moment.* » Lao Wang a le verbe chiche. Il ne sait pas élever la voix. Mais sa sœur, elle, a le parler haut perché. Elle tonne contre les fonctionnaires locaux qui tripatouillent à leur guise les fonds d'indemnisation. « *L'argent destiné à reloger les personnes déplacées, ils l'ont gaspillé dans les restaurants, les jeux et les bordels.* » La plainte est lancinante. Au fil du fleuve, elle est déclivée sur tous les tons. La région est une zone de haute tension pour cette raison-là : un immense haut-le-cœur populaire devant l'arbitraire de la politique de relogement.

### ÉGLISE INONDÉE

Le ferry fend à vive allure la masse liquide. Les cabines sont des chambrées aux matelas graisseux et au sol jonché de graines de tournesol. Sur le pont, décoiffé par la bise, Xiao Zhou – propriétaire d'une salle de jeux vidéo – rêve à haute voix



d'envoyer sa gamine étudier aux Etats-Unis. On approche de Wanxian : la cité dégingolée les hauteurs dans un lacs de ruelles. Le ferry accoste le ponton où se pressent les « panpan », ces journaliers de la palanche réminiscent des coolies d'autrefois. Il faut grimper dur les venelles. Dans le recoin d'un escalier se devine soudain une église catholique, enclave insolite dans le dédale de boutiques.

La petite nef est tapissée d'antiques icônes de la Vierge, du Christ et d'anges aux ailes déployées. La paroisse fut fondée au début du siècle par des missionnaires français. « *Cela fait mal au cœur de penser que l'église va être inondée* », souffle le curé, jeune trentenaire sanglé dans un costume-cravate qui raconte comment son diocèse de Wanxian est le théâtre d'un regain de ferveur religieuse (mille nou-

veaux baptisés par an). Il est prévu qu'une nouvelle église sera construite plus en hauteur. Mais l'indemnisation offerte par l'Etat est insuffisante pour financer les futurs travaux. Il faudra quémander à l'étranger.

### TEMPLE DU MAUVAIS GOÛT

Plus en amont, voilà Fengdu, cité culte du taoïsme populaire qui a logé là le siège de la descente aux enfers. Piège à touristes jobards, un musée des horreurs reconstitue les scènes des tribunaux de l'après-trépas. Sur fond d'ampoules roses ou violettes clignotant, des bourreaux en cire arrachent les langues, scient les corps ou vidant les viscères des condamnés. Des haut-parleurs crachotent les hurlements des suppliciés.

Ce temple du mauvais goût, lui, sera préservé des eaux : il se hisse

au-delà des fatidiques 175 mètres.

Dans la ville basse, dans la poussière et les débris, le petit peuple attend la montée des eaux dans une amertume résignée. Patronne d'une gargote de trottoir, Ayi Wang touille une marmite où cuisent des tripes de porc au poivre rouge. Ses mots sont ceux entendus cent fois déjà : griefs contre les cadres corrompus, crainte d'un avenir incertain. Elle sera indemnisée 260 yuans le mètre carré alors que les tarifs de la nouvelle ville, construite plus en hauteur sur la rive d'en face, sont de 400, voire 600 yuans. Où trouver la différence ? Elle avoue qu'elle « *obéira* » mais elle peste. Un client n'est pas d'accord. « *La nouvelle ville sera moderne, jolie et spacieuse*, dit-il. *Ici, on est trop à l'étroit. On étouffe. Il n'y a aucune perspective de développement.* »

Retour à Zigui, le bourg aplati. Juché sur une bosse de terre, un vieil homme se tient debout, le regard perdu sur l'étendue mouvante du Yang-tseu. En l'observant, on pense au parrain du lieu, le poète Qu Yuan (III<sup>e</sup> siècle avant JC), dont le mémorial devra lui aussi être déplacé. Eminence répudiée par son souverain, Qu Yuan se jeta dans les flots quand il apprit la victoire du royaume ennemi. Il était alors un vieillard abandonné du monde. Lors de son exil, il avait gravé sa plainte dans quelques vers : « *Je pleure ma cité, chaque jour plus lointaine* », « *Je pleure le bonheur paisible des rivages* ».

Songe-t-il aux tourments de Qu Yuan, le vieil homme qui guette l'inexorable assaut du royaume des eaux ?

Frédéric Bobin

### Deux millions de « réfugiés de l'intérieur »

Selon les estimations officielles, environ un million de riverains doivent être déplacés par le chantier des Trois-Gorges. En fait, le chiffre approche (et peut-être excède) les deux millions, car de nombreuses familles paysannes comptent des enfants non déclarés. Sur une telle masse, le gouvernement affirme que 220 000 personnes ont déjà été relogées et qu'un demi-million le seront avant 2003, soit avant la première inondation, devant hausser les eaux à 135 mètres au-dessus du niveau de la mer. Pour accueillir ces « réfugiés de l'intérieur », des villes nouvelles ont été érigées à la hâte à plusieurs kilomètres, voire plusieurs dizaines de kilomètres des anciens sites d'habitation. Sur tout le paysage en flancs de colline se sont greffés des barres de HLM et des sièges administratifs aux vitres de verre bleu qui forment les nouvelles agglomérations.

dirait qu'il s'envase alors que l'eau boueuse du Yang-tseu n'a pas encore monté. Zigui vit ses derniers instants secs, mais c'est déjà une ville fantôme : les deux tiers de la population ont pris le chemin de l'exil.

Poignant spectacle que cette cité à l'agonie, affaissée au bord du fleuve : entrepôts vides, ou gorgés de rouille, rues terreuses désertes. La grève n'accueille plus que rarement les barges de charbon ou les cargos qui filent à l'est en trompant leur sirène vers Wuhan, Nankin ou Shanghai. Au bout de la passerelle de bois, il y a bien un

(175 m). De Chongqing (Sichuan) à Yichang, un gigantesque lac de retenue de plus de 640 km de long va se former en amont du fameux barrage des Trois-Gorges – le plus grand chantier du monde, qui emplit le régime de Pékin de fierté nationale. Tout un univers sera englouti, chapelet de sites enchanteurs exaltés par les poètes, foyer archéologique à qui la Chine doit une partie de sa mémoire ( Royaumes combattants, Trois Royaumes, etc.). Tout ce monde riverain du moyen Yang-tseu sera sacrifié sur l'autel d'une ambition pharaonique : dompter la coulée

## Un enjeu politique ultrasensible sur fond de rivalités à Pékin

**YICHANG**  
de notre envoyé spécial

Forêt de grues, armada de pelleteuses, muraille de béton, collines arasées : le chantier de Yichang est d'abord un choc visuel. Tout est massif, démesuré. Le futur plus gros barrage hydraulique du monde – quand il sera achevé en 2009 – ne se résume pas seulement à une succession de chiffres, répétés à l'envi : un coût total de 25 milliards de dollars (150 milliards de francs) – certaines sources officieuses évoquent un coût réel trois fois plus élevé – pour fournir 8 % de la production électrique nationale, etc.

Il est surtout une opération politique d'une extrême sensibilité, même si les opposants au projet – intellectuels alarmés du préjudice archéologique, experts inquiets des risques écologiques, personnalités locales se faisant l'écho du désarroi des populations déplacées... – n'ont pas eu voix au chapitre. L'orthodoxie du discours industriel s'impose désormais à une opinion résignée. Pourtant, la controverse ressurgit de temps à autre, non sur le bien-fondé du projet, mais sur les difficultés ou les risques de sa mise en œuvre. Récemment encore, une pétition signée par une cinquantaine de scientifiques et techniciens – uniquement diffusée à l'étranger – a

demandé aux autorités centrales de limiter la montée des eaux à 156 mètres (au-dessus du niveau de la mer), au lieu des 175 m prévus, afin de minimiser l'impact alluvionnaire et les déplacements de la population riveraine. Ces sursauts d'interrogations doivent retenir l'attention car, vu l'énorme enjeu politique que cristallise le projet (la maîtrise des cours d'eau, vieille obsession impériale), la direction pékinoise en est nécessairement secouée.

On a pu le constater avec les récentes révélations sur la corruption officielle siphonnant les dépenses d'aménagement du site. La dérive est alarmante car, outre la grogne populaire qu'elle nourrit, cette évaporation financière est à l'origine des carences de qualité enregistrées dans les constructions. Le premier ministre Zhu Rongji, qui a le verbe cru, a comparé sans ambages certains ponts ou immeubles dans la zone à du *tofu* (fromage de soja). On cite souvent l'exemple des vingt ponts de l'autoroute menant à Badong, dont dix-sept sont douteux. « *Toute insouciance ou négligence apportera le désastre aux futures générations* », a averti Zhu Rongji.

Mais la grande difficulté pour le premier ministre est d'imposer ses directives à la micro-société d'officiels et de techniciens de Yi-

chang, véritable clientèle de l'hydraulique prospérant sur la rente des Trois-Gorges, et protégés de Li Peng, ex-chef du gouvernement, actuel président de l'Assemblée nationale populaire (ANP), le grand parrain politique du projet. La presse elle-même est aux mains du réseau : c'est la corporation en charge du chantier qui finance l'hébergement et les équipements des correspondants locaux. Afin de contourner la conspiration du silence et des intérêts acquis, Zhu Rongji est contraint d'envoyer ses inspecteurs clandestinement. Il vient même d'imposer la présence de contrôleurs étrangers, dont certains Américains spécialistes du béton.

### RANCŒUR SOCIALE

Cette double dérive – corruption et négligences – est d'autant plus préoccupante pour le pouvoir central qu'elle risque d'exacerber la rancœur sociale. Si la population se révèle dans l'ensemble plutôt résignée, le spectacle indécrot des turpitudes des cadres peut fort bien pousser à bout une minorité de désespérés, comme on a pu le constater ailleurs en Chine. Car le climat social à Yichang est mauvais. « *Il y a des manifestations de chômeurs ou de retraités quasiment une fois par mois* », témoigne un habitant. La région souffrait dé-

jà durement de la restructuration des entreprises d'Etat (sidérurgie, outillage, bière). Le préjudice économique causé par l'engloutissement des bourgs riverains des Trois-Gorges ajoute de nouveaux handicaps. Les autorités clament avoir construit de nouvelles usines pour recycler les personnes déplacées, mais une bonne partie de ces établissements ont fermé, faute de marchés. Le gouvernement en est donc réduit à « exporter » cette main-d'œuvre excédentaire dans des provinces lointaines.

Toutes ces questions sont d'autant plus délicates à régler qu'elle s'inscrivent, à Pékin, sur une toile de fond « *clanique* » très polarisée. En filigrane des tensions autour du barrage des Trois-Gorges surgit en effet l'âpre rivalité opposant Zhu Rongji et Li Peng. Le premier n'a jamais caché son scepticisme. Le second a associé sa fortune politique au projet. Dans le climat très florentin qui règne à Zhongnanhai (siège du régime), toute insinuation critique visant le barrage est automatiquement interprétée comme une mise en cause de Li Peng. Le barrage était censé réguler les flux du Yang-tseu. Pour l'heure, il déchaîne plutôt les intrigues de palais.

F. B.

### Des ouvrages de plus en plus controversés

● Il existe plus de 4 000 grands barrages (de plus de 15 m de haut) sur la planète. Ils assurent 2 300 terawatts-heure d'électricité chaque année, soit plus que l'énergie nucléaire, et servent aussi à l'irrigation. Plus de 1 600 grands barrages sont actuellement en construction dans 40 pays.

● L'Europe et les Etats-Unis sont largement équipés, mais l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine présentent encore des potentialités hydrauliques très importantes. En Asie, la Chine et l'Inde ont engagé des chantiers pour une puissance de 83 000 mégawatts (MW) ; en Amérique latine, le Brésil édifie des barrages d'une capacité de 12 000 MW ; en Europe, la Turquie achève le projet GAP d'une capacité totale de 7 500 MW.

● Les barrages sont considérés comme une « énergie renouvelable » et propre, parce que

l'hydraulique n'émet pas de gaz polluant. Mais ils présentent de lourds inconvénients : ils contraignent à l'exil des populations importantes (plus de 35 millions de personnes ont été déplacées de leur fait depuis une cinquantaine d'années) ; ils transforment radicalement des milieux sauvages et en réduisent la diversité biologique ; ils favorisent une évaporation qui pourrait jouer un rôle dans le changement climatique. Ils sont aussi un moyen de pression politique, comme au Moyen-Orient où ils renforcent la Turquie par rapport à ses voisins.

● Aussi la construction de barrages rencontre-t-elle une opposition de plus en plus fréquente : c'est en Inde qu'elle est la plus déterminée, tandis qu'aux Etats-Unis un mouvement actif prône le démantèlement des barrages existants.

**YICHANG**  
de notre envoyé spécial

C'est l'heure des charrettes en Chine. Quatre mois après l'exécution de Hu Changping, ancien vice-gouverneur de la province de Jiangxi, un autre baron du régime vient de chuter : Cheng Kejie, ancien vice-président de l'Assemblée nationale populaire, a été à son tour condamné à mort pour avoir reçu près de 5 millions de dollars de pots-de-vin alors qu'il était chef du gouvernement de la région du Guangxi (sud-ouest) entre 1992 et 1998. Devant la montée de la grogne populaire contre la corruption, Pékin intensifie la chasse aux « ripoux » du Parti.

Dans ce contexte général, la micro-société de Yichang, siège du barrage des Trois-Gorges, est particulièrement visée. Jouissant jusqu'alors des plus hautes protections, le chantier est désormais

dans le collimateur des brigades d'« incorruptibles » que le premier ministre Zhu Rongji dépêche dans les provinces.

« *Les détournements de fonds sont très graves* » admet le *Quotidien de Yichang*, journal officiel local. Des affaires sortent. Des chiffres sont publiés. Quelque 57 millions de dollars (400 millions de francs) ont été siphonnés en 1999 sur le budget de relogement des populations riveraines. L'argent a été dilapidé en hôtels somptueux, voitures de luxe, boursicotage et autres plaisirs de la vie. Ce genre d'audit annuel est une nouveauté introduite par M. Zhu. En l'absence d'enquêtes antérieures, on peut aisément imaginer que des sommes autrement plus colossales ont été détournées depuis le démarrage de travaux sur le site en 1993-1994. Selon la presse officielle, une partie des fonds a toutefois été récupérée.

Des sanctions commencent à tomber. A la suite d'une visite d'inspection du premier ministre, fin 1998, plus d'une centaine de cadres ont été démis de leurs fonctions. Un officiel du canton de Fengdu, siège taoïste de la « descente aux enfers », a été condamné à mort. Plusieurs dizaines d'autres cadres ont été inculpés dans toute la zone. Parmi eux figurent des dirigeants de la commune de Taiping Xi qui ont utilisé les indemnités logement de la population pour construire hôtels et immeubles de bureaux. Les officiels de la commune de Zigui, eux, ont puisé dans la caisse réservée à la reconstruction des écoles pour bâtir bureaux et résidences. Il y a aussi le cas de ce dirigeant d'une entreprise sous-traitante, la Compagnie industrielle des Trois-Gorges, qui s'est enrichi en important du matériel d'occasion de piètre qualité

(bulldozers et autres outils d'excavation), parfois vieux de vingt ans. Pendant des années, ces machines ont œuvré dans les entrailles du site, alourdissant les coûts d'environ 20 % à force de tomber en panne. Jugé responsable de tous ces dérapages, le ministre de la terre et des ressources, Zhou Yongkang, a été « démissionné » au printemps.

La révélation de toutes ces affaires devrait en principe avoir pour effet d'assainir le climat politico-financier autour du barrage. Tel est du moins l'objectif recherché par le gouvernement central. Les villageois autour du chantier restent néanmoins sceptiques car les réseaux quasi mafieux qui prospèrent sur la rente des Trois-Gorges ont d'autres tours dans leur sac, ou plutôt leur coffre-fort.

F. B.

# Le dernier tour de piste de John McCain, candidat malheureux à la Maison Blanche

Devant la convention républicaine, le héros du « parler vrai » a mis sa différence en sourdine

Le rival malheureux de George W. Bush dans la course à l'investiture du Parti républicain, John McCain, a manifesté une solidarité sans faille

avec le candidat du parti à la présidence, George W. Bush. La deuxième journée de la convention de Philadelphie était consacrée aux questions de

défense. La conseillère diplomatique de M. Bush, Condoleezza Rice, a de nouveau plaidé pour le projet de bouclier antimissile américain.

## PHILADELPHIE

de notre envoyé spécial

On attendait John McCain et ce fut Condoleezza Rice. La conseillère diplomatique de George W.



RÉPUBLICAINS

Bush, 45 ans, a volé la vedette au sénateur de l'Arizona, mardi 1<sup>er</sup> août. A l'origine, cette deuxième journée de la convention du Grand Old Party devait être consacrée au héros du Vietnam et adversaire malheureux du gouverneur du Texas. On lui avait donné une chance de s'exprimer et d'attirer vers le candidat républicain les millions de voix démocrates et indépendantes qu'il avait séduites avec son verbe haut et sa critique au vitriol d'institutions « pourries » selon lui par les méfaits du financement des campagnes politiques par les puissances d'argent. Il a été éloquent comme à son habitude, mais sans cette passion qui avait remué les foules, dans un discours rempli de références au passé.

Tel n'a pas été le cas de M<sup>me</sup> Rice, à travers laquelle George W. Bush a voulu montrer à ses compatriotes que l'on pouvait être noble, belle, jeune, super-intelligente... et républicaine. Universitaire pleine de battant, elle devrait occuper des fonctions importantes auprès de M. Bush s'il arrive à la Maison Blanche, avec un titre officiel comme, par exemple, conseiller pour les questions de sécurité. Une fonction qu'elle exerçait déjà, cela dit, sous la présidence de Bush senior. En attendant, elle a poursuivi l'exercice entamé par les conseillers du gouverneur en matière de poli-

tique étrangère et de défense – lesquels ont, eux aussi, souvent été ceux de son père – pour montrer, à travers leur expérience propre, que le candidat républicain sera entouré par les meilleures compétences. Et, comme chacun sait qu'il a besoin qu'on lui tienne la plume quand il s'exprime sur ces sujets qu'il maîtrise mal, il est revenu à « Condi » de parler à sa place.

M<sup>me</sup> Rice s'est exprimée avec un brio et une conviction qui dépassent de loin ceux de son patron.

police-secours. Fermeté sur le futur programme de missiles antimissiles NMD, renforcement de la puissance militaire, « le plus puissant bouclier et l'épée la plus acérée pour maintenir la paix », critiques indirectes mais féroces contre la diplomatie des années Clinton. Mais aussi le désir affiché de cultiver ses alliés quand on n'en a pas besoin pour pouvoir faire appel à eux quand la nécessité se présente. Pour faire face à cela, a affirmé Condoleezza Rice, le gouverneur

et a appelé tous ceux qui l'avaient soutenu à voter Bush. « Il y a bien des années, son père s'est battu sous les ordres de mon grand-père. C'est maintenant à mon tour de servir sous les ordres du fils d'un brave subordonné de mon aïeul », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « Si vous pensez que le patriotisme est plus qu'un slogan et le service public plus qu'une occasion de bien figurer sur une photo, alors votez George W. Bush. »

Pas un mot dans ce discours sur la croisade qu'il mène, y compris contre son propre parti, pour rendre la vie politique plus propre. A la tribune, il s'est contenté de souhaiter une réforme des institutions, le candidat Bush étant hostile à tout contrôle de la manne financière dont bénéficient les candidats. Le héros du « parler vrai » est rentré dans le rang. Même s'il s'en était pris dimanche à ses moulins à vent favoris en accusant indifféremment républicains et démocrates de mettre le pays à l'encan pour satisfaire leurs ambitions.

Combien de temps M. McCain pourra-t-il poursuivre cet exercice de corde raide sans être accusé de coups tordus par l'appareil de son parti – qui ne l'aime guère – ou sans être lâché par ceux qui l'avaient soutenu dans sa croisade ? En l'attirant dans cette convention, M. Bush est parvenu à faire taire un temps ce trublion ; il va tenter de canaliser à son profit sa popularité et la semaine prochaine verra les deux hommes faire campagne ensemble.

Mais il n'est pas impossible que le sénateur échafaude des plans pour 2004 au cas où « W » serait battu.

Patrice de Beer

## Retour sur la guerre du Golfe à la tribune

Moqué par les démocrates qui doutent de sa faculté à se démarquer de son père, le candidat George W. Bush a fait intervenir à la convention du Parti républicain les hommes de la guerre du Golfe, épisode qui reste l'un des faits marquants de la présidence Bush senior. Après Colin Powell, qui était alors le chef d'état-major, et avant Richard Cheney, l'ancien ministre de la défense, pressenti pour occuper la vice-présidence en cas de victoire le 7 novembre, c'est le général Norman Schwarzkopf, ancien commandant en chef des forces alliées de l'opération « Tempête du désert », qui s'est exprimé mardi, dans un direct par satellite depuis le navire *USS New Jersey*. « Il y a dix ans, l'Irak envahissait le Koweït, a-t-il rappelé. Ne serait-ce pas formidable, pour nos forces armées et pour l'Amérique, si nous pouvions avoir un autre commandant en chef nommé George Bush ? » Aucun interlocuteur n'a évoqué le fait que la guerre contre l'Irak n'est pas finie et que Saddam Hussein est toujours en place.

« Le gouverneur Bush comprend que... », a-t-elle répété en mettant dans la bouche du candidat les mots qu'il fallait, sans doute bien mieux qu'il n'aurait pu le faire lui-même. Quand il reviendra jeudi à M. Bush de développer son programme, tout le monde aura été averti de l'orientation de sa diplomatie. Les Etats-Unis ont « une responsabilité spéciale dans le maintien de la paix dans le monde », a-t-elle dit. Mais ils ne sauraient être « le 911 de la planète », le numéro de

dispose d'un « excellent jugement » qui le rend apte à diriger un pays « spécial parmi les nations ». On n'aurait pu trouver d'avocat plus enthousiaste que cette spécialiste de la Russie, virtuose du piano et sportive émérite dont la fermeté tranquilla tranche avec la désinvolture affichée de George W.

Dans ces conditions, il ne restait plus à John McCain que le registre de l'émotion. Il s'est rallié inconditionnellement à celui qu'il avait tant critiqué pendant les premiers

## Chili : report de la décision sur la levée de l'immunité de Pinochet

SANTIAGO. La Cour suprême du Chili, qui devait se prononcer, mardi 1<sup>er</sup> août, sur la levée de l'immunité parlementaire du général Augusto Pinochet, a repoussé son verdict à une date qui n'a pas été précisée. Une levée de l'immunité de l'ancien dictateur permettrait de le poursuivre en justice dans son propre pays pour les crimes commis contre les droits de l'homme pendant le régime militaire (1973-1990). Les vingt juges du tribunal ont délibéré pendant quatre heures, mais n'ont pas annoncé s'ils confirmaient ou non le verdict de la cour d'appel de Santiago, qui avait décidé, le 23 mai, de lever l'immunité parlementaire de l'ancien homme fort du Chili, devenu sénateur à vie en mars 1998 après avoir quitté son poste de commandant en chef de l'armée. Le vieux caudillo, âgé de quatre-vingt-quatre ans, fait l'objet de 154 plaintes déposées à Santiago auprès du juge Juan Guzman. Ce report de la Cour suprême a déçu les avocats de l'accusation et redonné confiance aux défenseurs du général Pinochet. – (Corresp.)

## Le Soudan voit rétablis ses droits de vote au FMI

WASHINGTON. Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, mardi 1<sup>er</sup> août, qu'il avait rétabli les droits de vote du Soudan, suspendus depuis août 1993. « En reconnaissance des progrès accomplis depuis 1997 dans l'application de politiques macroéconomiques et structurelles dans le cadre de programmes de surveillance et des remboursements effectués auprès du FMI, le conseil d'administration a décidé de lever la suspension des droits de vote et autres droits imposés depuis le 9 août 1993 », a indiqué le FMI dans un communiqué. Le Soudan ne peut toutefois toujours pas avoir accès aux financements du Fonds, qui présente sa décision comme une seconde étape dans la « désescalade » avec Khartoum. La première avait eu lieu il y a un an avec la fin des mesures de non-coopération instaurées le 14 septembre 1990. – (AFP)

## DÉPÊCHES

■ **ÉCOSSE** : quatre-vingts manifestants ont été arrêtés, mardi 1<sup>er</sup> août, pour avoir tenté de bloquer la base navale de Faslane, près de Glasgow (Ecosse), qui abrite des sous-marins nucléaires Trident, a annoncé la police. La manifestation était organisée par l'association Ploughshares, qui milite pour l'abandon par la Grande-Bretagne de son arsenal nucléaire. – (AFP)

■ **GRANDE-BRETAGNE** : l'appel au boycottage des pompes à essence, lancé par une organisation d'automobilistes pour protester contre les prix élevés du carburant, a rencontré, mardi 1<sup>er</sup> août, un accueil mitigé, selon l'association britannique des fournisseurs de carburant. Les organisateurs de la campagne « Laissez tomber les pompes » ont assuré avoir l'intention de renouveler leur appel au boycott chaque semaine, jusqu'à ce que le gouvernement accepte de réduire les taxes sur le carburant, dont les prix à la pompe sont les plus élevés d'Europe. – (AFP)

■ **AUTRICHE** : le nombre de plaintes déposées à la suite de délits racistes ou antisémites pendant le premier semestre 2000 en Autriche a presque doublé par rapport à la même période de 1999, a annoncé mardi 1<sup>er</sup> août le ministère autrichien de l'intérieur. « Les citoyens comme la police sont devenus plus sensibles et plus vigilants », ce qui explique l'augmentation du nombre de plaintes déposées, a-t-on expliqué au ministère. – (AFP)

■ **UNION EUROPÉENNE** : le groupe scientifique européen chargé des maladies à prion évalue actuellement les risques de transmission de la maladie de la « vache folle » aux moutons, sans pour autant préparer un « plan d'urgence », contrairement aux affirmations du quotidien belge *De Morgen*, a déclaré, mardi 1<sup>er</sup> août, une porte-parole de la Commission européenne. – (AFP)

■ **VENEZUELA** : le président Hugo Chavez a annoncé, mardi 1<sup>er</sup> août, l'envoi de troupes dans l'Etat andin de Merida, dont le gouverneur sortant, soutenu par des manifestants, refuse sa défaite aux élections générales de dimanche. Des troubles ont également eu lieu pour les mêmes raisons dans l'Etat de Trujillo, dans le Sud-Ouest. Selon des résultats toujours partiels, M. Chavez a été réélu par 56 % des voix et ses alliés ont remporté 99 des 165 sièges de l'Assemblée nationale, ainsi que les gouvernorats de 12 des 23 Etats du pays. – (AFP)

■ **SYRIE** : cinq personnes, dont le président Bachar El Assad, ont fait leur entrée au sein de la direction centrale du Front national progressiste (FNP), la plus haute instance politique en Syrie, a-t-on appris mardi 1<sup>er</sup> août. M. El Assad devient président du FNP. Les quatre autres nouveaux membres de la direction centrale, tous membres du Baas, sont Mohammad Moustapha Miro, le premier ministre, Farouk El Chareh, le ministre des affaires étrangères, Salam Yassine, le ministre de l'administration locale, et Mohammad Hussein, membre du commandement régional du parti Baas. – (AFP)

## Manifestations en faveur de Mumia, condamné à mort à Philadelphie

### PHILADELPHIE

de notre envoyée spéciale

C'est en passe de devenir un rituel : chaque grand événement politique ou international tenu dans une ville des Etats-Unis attire désormais son cortège de protestataires – les mêmes, en général – qui, grâce à de nouvelles tactiques de désobéissance civile, donnent plus ou moins de fil à retordre à la police locale. Après Seattle et Washington, cela a été, mardi 1<sup>er</sup> août, au tour de Philadelphie d'offrir, en marge de la convention républicaine, le spectacle de policiers jouant au chat et à la souris avec les jeunes manifestants, initialement attirés dans la rue par le symbole local de la lutte contre « l'impérialisme américain » : Mumia Abu Jamal, le plus célèbre des condamnés à mort du pays.

Plusieurs réunions consacrées à la défense de ce détenu noir, ancien Black Panther, condamné à mort en 1982 pour le meurtre d'un policier de Philadelphie et qui réclame un nouveau procès, étaient prévues dans la journée en ville, pour profiter de la présence massive des médias venus à Philadelphie pour le show républicain ; les premières se sont déroulées sans incident, en présence d'une assistance très clairsemée ne dépassant pas la cinquantaine de personnes, qu'il s'agisse des « enseignants pour Mumia » ou du groupe « interconfessionnel contre la peine de mort ». Dans l'après-midi cependant, une marche prévue

sur le même thème a fourni le prétexte à une faune beaucoup plus diverse pour investir quelques rues clés du centre-ville en se joignant aux sympathisants de Mumia, d'abord ravis de cet afflux de manifestants puis vite dépassés.

Adaptant aux conditions locales des tactiques déjà éprouvées par les opposants à la mondialisation à Seattle, pour la réunion de l'OMC en novembre, puis à Washington pour celle du FMI, les manifestants se déplaçaient très vite par groupes de quelques dizaines, bloquaient une intersection ou l'entrée des hôtels que les délégués républicains se préparaient à quitter pour rejoindre en bus spéciaux le palais des Conventions, fuyaient à l'arrivée de la police et recommençaient un peu plus loin.

### POLICIERS À BICYCLETTE

Mais la police aussi s'est adaptée : pour améliorer sa mobilité, le chef de la police de Philadelphie – lui-même en short, à vélo – s'est reposé sur des pelotons de policiers à bicyclette, très légèrement équipés et qui se sont révélés d'une grande efficacité aux côtés de leurs collègues à pied ou à cheval.

En fin de soirée, les forces de l'ordre avaient procédé en douceur à 282 arrestations, les délégués avaient été acheminés à la convention et à aucun moment, malgré quelques heurts, la police n'avait perdu le contrôle de la rue. La saisie d'un bus rouge, repéré par le FBI à

Seattle, et la découverte à son bord de cages entières de serpents, scorpions, crapauds vénéneux et autres armes offensives, aussitôt remises au zoo de Philadelphie, a accru le sentiment d'une catastrophe judicieusement évitée.

La cause Mumia, entre-temps, était un peu perdue de vue. Le thème de la peine de mort brille par son absence à la convention républicaine, où le consensus y est largement favorable, et Mumia y est beaucoup moins connu qu'en France. A l'autre bout de Philadelphie, la veuve du policier que Mumia est accusé d'avoir tué et une cinquantaine de policiers amis tenaient une contre-manifestation pour présenter leur version des faits. Une version que Frank, 25 ans, anti-Mumia venu voir les pro-Mumia manifester, a adoptée après avoir, à l'université, fait ses classes dans les rangs des pro-Mumia : « Quand j'ai regardé le dossier de plus près, dit-il, je me suis aperçu que beaucoup de choses ne collaient pas. Maintenant, je pense qu'il est coupable. » Journaliste local, Steve Lopez racontait le même cheminement dans le magazine *Time*, la semaine dernière.

Mais pour les manifestants de mardi, la priorité est de mettre fin à ces « lynchages modernes » que constituent les exécutions et de barrer la route à George W. Bush, « le bourreau suprême ».

Sylvie Kauffmann

## Prison à vie pour un soldat américain meurtrier d'une jeune Albanaise

UN SOLDAT AMÉRICAIN de la force de maintien de la paix au Kosovo (KFOR) a été condamné à la prison à vie, mardi 1<sup>er</sup> août, pour le viol et le meurtre d'une jeune Albanaise de onze ans. Dans son verdict, la cour martiale des forces américaines en Allemagne, qui siège à Würzburg (sud), a exclu toute possibilité de libération anticipée du sergent Frank Ronghi, âgé de trente-six ans. Il a par ailleurs été dégradé et renvoyé de l'armée américaine en étant déchu de ses droits.

Le tribunal a reconnu le soldat coupable d'avoir abusé sexuellement de la fillette en janvier, alors qu'il était stationné au Kosovo, puis de l'avoir tuée aux abords de la ville de Vitina, dans l'est de la province. L'accusé était passé aux aveux vendredi. Les juges ont largement suivi les réquisitions du parquet en lui infligeant la peine maximale encourue. Après avoir « pesé toutes les cir-

constances » du drame, le commandement des forces armées américaines en Europe avait exclu, le 6 juin, que Frank Ronghi puisse être condamné à la peine de mort.

Au cours de l'audience, mardi, l'accusé a demandé pardon aux parents de la victime et exprimé ses « regrets profonds » pour le meurtre de la fillette. « Je ne sais pas ce qui m'a pris ce jour-là », a-t-il déclaré pour tenter d'expliquer son geste.

### VÉTÉRAN DE LA GUERRE DU GOLFE

L'accusation a détaillé les circonstances particulièrement cruelles de la mort de la petite Merita Shabui, le 13 janvier. Le sergent l'avait attirée dans le sous-sol de l'immeuble où elle habitait avec sa famille. Il l'avait alors violée puis tuée pour l'empêcher de crier et de pleurer. Il était revenu plus tard récupérer le corps, qu'il avait dissimulé dans des sacs à farine distribués par l'ONU avant de l'enfouir

sous la neige, au sommet d'une colline. Le sergent avait été arrêté quelques jours après le meurtre, après qu'un autre soldat américain l'eut dénoncé.

Présent au procès, le père de la victime, Hamdi Shabui, au bord des larmes, a expliqué que la perte de sa fille avait été rendue encore plus difficile par le fait qu'elle avait été tuée par un soldat de la force venue protéger la population albanaise de la terreur serbe. Après l'arrivée de la KFOR au Kosovo, la famille de Merita était rentrée chez elle, mettant fin à un exil forcé en Macédoine où elle avait fui en compagnie de dizaines de milliers d'autres Kosovars.

« Ce n'est pas seulement Merita qui est morte, c'est nous tous », a déclaré la mère de la fillette. « Nous aurions pu pardonner sur-le-champ s'il avait tué notre fille accidentelle. Mais nous seulement il a commis ces atrocités, mais en plus il

a cherché à cacher son corps, pour que nous ne puissions pas l'enterrer dans une tombe », a renchéri M. Shabui. Il a toutefois affirmé ne pas en vouloir à l'armée américaine dans son ensemble pour cet acte.

Vétéran de la guerre du Golfe (1991), Frank Ronghi a été présenté par la défense comme « une personne ordinaire faisant des choses ordinaires », jusqu'à ce qu'il ait rencontré un environnement de violence excessive et d'abus de pouvoir durant son séjour au Kosovo. Appartenant au 504<sup>e</sup> régiment de parachutistes de la 82<sup>e</sup> division aéroportée, basée à Fort Bragg, en Caroline du Nord (Etats-Unis), il avait été envoyé au Kosovo au sein de la première division d'infanterie américaine stationnée à Würzburg. Le condamné quittera l'Allemagne d'ici une dizaine de jours pour les Etats-Unis, où il purgera sa peine incompressible dans une prison du Kansas. – (AP, AFP)

**BAC + 2 (DEUG, BTS, DUT...)**  
**BAC + 3 (LETTRES, DROIT, ÉCO...)**

**INTÉGREZ UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE**

**CONCOURS D'ADMISSION EXTERNE SESSION DE SEPTEMBRE**

**ISIG**  
INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION  
NEW-YORK - PARIS - TOKYO

TITRE ISG HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT  
ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT

Contact :  
Marion Maury - 8, rue de Lota - 75116 Paris

Tél. 01 56 26 26 26

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Moshe Katsav, huitième président d'Israël, a prêté serment

Il se donne pour objectif de « promouvoir la paix intérieure »

Lors de sa prestation de serment, mardi 1<sup>er</sup> août, le nouveau président israélien, Moshe Katsav, s'est donné pour mission de « promouvoir la paix intérieure ».

Les Israéliens sont majoritairement déçus par l'échec de son rival, l'ancien premier ministre et Prix Nobel de la paix, Shimon Pérès.

« **VIVE le président !** » A trois reprises, les cent vingt députés de la Knesset ont ainsi salué, mardi 1<sup>er</sup> août, Moshe Katsav, le huitième président israélien, élu la veille à la surprise générale face à l'ancien premier ministre travailliste et Prix Nobel de la paix, Shimon Pérès. Visiblement ému, et élu pour un mandat non renouvelable de sept ans, il a prêté serment devant le Parlement face à un auditoire de mille deux cents responsables politiques et de dignitaires. A cinquante-cinq ans, il est le plus jeune président de l'histoire d'Israël, le premier à être issu des rangs de la droite.

Dans son discours qu'il a commencé et achevé par une prière, M. Katsav a affirmé : « *J'ai le sentiment qu'après vous être beaucoup investis pour faire la paix avec nos voisins, vous m'avez élu pour promouvoir la paix intérieure.* » Evoquant les exigences du processus de paix, il a noté qu'elles pouvaient « *provoquer de très fortes secousses au sein de la société israélienne.* » « *Serons-nous prêts à prendre des décisions avec sagesse, calme et de façon responsable ?* », s'est-il interrogé.

Un sentiment de déception a envahi une partie des Israéliens après la défaite de M. Pérès. Selon

un sondage de l'institut Dahaf, commandité par le quotidien *Yedioth Aharonot*, 54 % de personnes interrogées ont affirmé qu'elles auraient préféré M. Pérès comme président et 42 % M. Katsav. Léah Rabin, la veuve de l'ancien premier ministre Itzhak Rabin, assassiné en 1995, s'est déclarée « *scandalisée* » par le vote du Parlement.

Quant à M. Pérès, il a affirmé sa détermination à continuer d'œuvrer pour la paix. « *Je suis tourné vers l'avenir et j'entends continuer à agir [pour la paix] en mon âme et conscience* », a-t-il affirmé en soulignant que près de 70 % de ses compatriotes soutiennent ses idées.

Le dirigeant du Likoud, Ariel Sharon, a prédit, mardi, que des élections auraient lieu dans quelques mois en Israël et a accusé le premier ministre, Ehoud Barak, d'avoir rompu la promesse qu'il avait faite aux Israéliens de ne pas partager la souveraineté de Jérusalem avec les Palestiniens.

Par ailleurs, le président Bill Clinton s'est déclaré déterminé à continuer ses efforts pour « *relancer le processus de paix* (israélo-palestinien) et la faire aboutir rapidement, mais je ne sais pas encore honnêtement ce qui sera le plus efficace » pour y parvenir, a-t-il dit. — (AFP, Reuters.)

### David Lévy a présenté sa démission

Le ministre israélien des affaires étrangères israélien, David Lévy, a annoncé, mercredi 2 août, avoir présenté sa démission du gouvernement d'Ehoud Barak. « *J'ai mis sur la table du premier ministre ma lettre de démission. En raison de la gravité de la situation, cette initiative était inévitable* », a déclaré M. Lévy lors d'une conférence de presse. Il a notamment contesté des « *concessions* » faites par M. Barak aux Palestiniens sur la question sensible de Jérusalem. M. Lévy avait fixé, dimanche, un ultimatum au premier ministre le sommant de déployer avant mercredi des efforts « *sincères* » pour former un gouvernement d'union nationale avec le Likoud, le principal parti d'opposition de droite. Le président du Parlement israélien, Avraham Burg, a déclaré, mercredi, qu'il envisageait de se présenter contre le premier ministre, Ehoud Barak pour le poste de candidat du Parti travailliste au poste de chef de gouvernement en cas d'élections anticipées. La Knesset devait se prononcer, mercredi, en lecture préliminaire sur une proposition de loi sur des élections anticipées. — (AFP)

## L'université palestinienne de Bir Zeit, miroir aveugle du processus de paix

BIR ZEÏT

de notre envoyé spécial

Albert les aime bien, ses étudiants, mais là, ils exagèrent. Les jeunes ont bouclé depuis mercredi 26 juillet l'université palestinienne de Bir Zeit pour protester contre

### REPORTAGE

« Si un accord est signé, il sera au-dessous de ce dont ont besoin les Palestiniens »

l'augmentation des droits d'inscription, et l'administration est obligée de se réunir à l'extérieur pour tenter de dénouer la crise. Même lui s'est vu refuser l'entrée du campus et juge la pratique « *insultante* ». Pour couronner le tout, ses deux fils, eux aussi étudiants et élevés au petit lait de la lutte contre la mondialisation, sont en train de vendre du Coca-Cola au festival de Ramallah pour se faire un peu d'argent de poche ; c'est la fin d'une époque. Mais Albert Aghazarian, historien et Arménien, a appris deux fois la patience, qu'il n'est pas loin de la sagesse. Et l'occupation de l'université n'est, d'une certaine façon, qu'une minuscule illustration des méandres du processus de paix en Palestine.

En attendant, les étudiants sont assez contents de leur coup. Après deux semaines de négociations avec le conseil étudiant, l'administration a décidé d'augmenter le taux horaire des crédits de formation de l'université, qui fonctionne sur le modèle américain, de 16,6 dinars jordaniens à 21 dinars (de 166 francs à 210 francs environ). Les étudiants étaient contre, bien sûr. Et l'affaire a explosé quand les nouveaux tarifs ont été affichés à la publication des résultats du baccalauréat local. « *Ce n'est pas aux étudiants de payer le déficit de l'université* », assure calmement Israr, vingt et un ans, étudiant en sociologie, proche du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et élu de gauche au conseil de l'université. Les trois courants étudiants (le Fatah de Yasser Arafat, les islamistes du Hamas et le FPLP) sont tout de suite tombés d'accord, ont annoncé aux petits nouveaux qu'ils n'auraient pas à payer et ont nommé les banques de refuser d'encaisser les droits.

Albert Aghazarian est officiellement responsable des relations publiques de la fac, mais un peu

plus que cela, à la fois intellectuel et conscience du mouvement palestinien. Il estime au contraire que l'augmentation, vu le niveau de prestations, est largement justifiée. Et que les étudiants, dont le niveau social est très hétérogène, devraient plutôt trouver les moyens de répartir les charges et d'aider les plus démunis. Il juge en tout cas inacceptable, et l'a écrit dans un article qu'il espère définitif, que les grévistes interdisent aux deux mille cinq cents étudiants qui travaillent cet été d'entrer à la fac. Mais les étudiants ont mis des cadenas tout neufs sur les beaux bâtiments blancs et sifflotent sur le campus en jouant avec les clés. C'est la troisième fois que ça arrive. En 1986, c'étaient les employés, en 1996, déjà les étudiants.

### « RESPONSABILITÉ MORALE »

Albert Aghazarian a quand même un peu de mal à leur jeter la pierre, surtout à Bir Zeit. Lui aussi dans son jeune temps a cadencé sa fac, l'université américaine de Beyrouth, dont le représentant était un certain Clinton. Et il se souvient en souriant qu'il a défilé sur la route de l'aéroport en criant « *Clinton go home* » et que c'était le bon temps. L'occupation de Bir Zeit, haut lieu de la contestation, est dans le même temps un petit coin de miroir de l'état d'esprit des Palestiniens. « *L'échec du processus de paix a joué un rôle, au moins indirect, reconnaît le vieux professeur. Les étudiants sont contents de tenir bon, ils viennent d'apprendre qu'être têtu c'est bien ; ils sont dans cette logique populaire et populiste qui veut qu'un compromis ne soit qu'une compromission.* »

Il est vrai que les étudiants sont plus radicaux que jamais, et qu'après avoir jeté des cailloux, le 26 février, sur un Lionel Jospin qui avait dit du mal du Hezbollah, ils sont prêts à aller bien plus loin. « *Nous avons clairement pris position contre Camp David*, explique Israr, du FPLP, ce sommet était sponsorisé par les Américains, qui soutiennent les Israéliens, il n'y a aucun résultat positif depuis les accords d'Oslo. » Yasser Arafat a-t-il trahi la cause ? Le jeune homme triture sa moustache et évite de répondre, mais « *si un accord est signé, il sera au-dessous de ce dont ont besoin les Palestiniens* » et son mouvement demandera de nouvelles élections au Conseil national palestinien. « *Pour les gens de la rue, la situation est confuse, assure*

Israr, mais ils sont prêts à se battre dès que quelqu'un prendra la tête du mouvement. »

A l'autre extrémité politique, Mahmoud Shraiteh, un membre du Hamas de vingt-trois ans et ancien président du conseil étudiant, est entièrement d'accord. « *De mauvaises bases ont été jetées à Oslo et se sont poursuivies à Camp David. Si les Palestiniens font des concessions, la souveraineté restera de toute façon israélienne. Nous voulons la paix, mais une paix juste. Si un accord signé n'est pas juste, tout peut exploser.* » Il estime naturellement que les Israéliens doivent restituer les terres qu'ils occupent. Il lui semble même qu'il serait « *difficile de faire coexister deux Etats* » et que l'histoire enseigne qu'il est « *difficile de vivre avec les juifs* ».

De l'histoire, Albert Aghazarian a retenu l'inverse. « *Les Palestiniens, très clairement, veulent la paix, et le sentiment populaire est plus fort que les factions. Pour la première fois, on a mis les problèmes sur la table, les tabous sont tombés, les Israéliens ont pu, par exemple, laisser tomber le mythe de l'indivisibilité de Jérusalem. Le diagnostic de la situation commence à entrer dans les têtes.* » Il en veut pour preuve que les experts qui discutent des possibilités de partage de la Ville sainte depuis des années ont fait partie pour la première fois des délégations. Le professeur sait fort bien que les centaines de milliers de réfugiés n'ont guère de chance de retrouver leur terres, « *mais ce qui serait important, ce serait qu'Israël accepte la responsabilité morale, pas même juridique, de ce qui s'est passé en 1948. Moi, en tant qu'Arménien, si les Turcs reconnaissent enfin le génocide de 1915, je ne pourrais pas aussitôt m'installer en Turquie. Mais je pourrais commencer à pardonner.* »

En Israël, il lui semble que la séparation des deux communautés juive et arabe sur le terrain est « *un euphémisme pour désigner un réel apartheid* : les Israéliens contrôlent tous les flux, l'eau, l'électricité, les populations, l'import-export. Et l'apartheid conduit toujours à une explosion ». Il reste optimiste, bien sûr. « *On peut surmonter les haïnes. Si on gagne, on gagne ensemble. Et puis, quand on travaille avec des jeunes de vingt ans et qu'on pense que le monde est foutu, il est temps de changer de métier.* »

Franck Johannès

## Le procès contre l'opposant Alpha Condé discrédite le régime guinéen

La parodie de justice que subit le candidat à la présidentielle de 1998, qui s'ajoute à des élections peu démocratiques organisées en juin, risque de priver le pays de l'aide internationale



DAKAR

de notre correspondante

Le procès d'Alpha Condé, cet opposant guinéen arrêté en décembre 1998, au lendemain de l'élection présidentielle à laquelle il était candidat, est un montage tellement grossier que la salle d'audience à Conakry est parfois secouée par les rires. Et pourtant, le député guinéen et ses quarante-sept coaccusés sont passibles de très lourdes peines. Ils sont poursuivis pour « *atteinte à l'autorité de l'Etat* », « *emploi illégal de la force armée et complicité* ». Mais depuis l'ouverture du procès, le 12 avril 2000, le président de la Cour de sûreté de l'Etat a beau s'évertuer à sauvegarder les apparences, les autres acteurs, volontaires et involontaires, de cette parodie ont fait des révélations inattendues.

Les accusés tout d'abord. Si la plupart d'entre eux ont décidé, comme M. Condé, de garder le silence à la barre après le retrait de leurs avocats indignés par cette mascarade, certains ont préféré parler. Ils ont tenu à nier les faits qui leur sont reprochés, mais aussi à dénoncer les conditions de leur arrestation et de leur détention. Et leurs propos ont été rendus publics par les journalistes qui suivent le procès. Ainsi, selon l'hebdomadaire *Le Lynx*, un accusé a raconté qu'il avait été battu, puis expédié à Conakry dans un camion, les yeux bandés. A l'arrivée, il entendit ces mots : « *Il faut utiliser le système TST [torture sans trace]. Il est faible.* » Quelques jours plus tard, l'aide de camp du président Lansana Conté vint le voir pour lui asséner : « *Il faut que tu reconnaisces ce qui est dans le document. Sinon, tu vas mourir d'une manière ou d'une autre.* »

Quelques accusés sont toutefois

plus chanceux : ils ne dorment pas en prison. Ce sont ceux qui ont reconnu avoir fomenté une tentative d'assassinat du chef de l'Etat, afin d'installer au pouvoir Alpha Condé. Les témoins à charge ne sont guère plus convaincants. Certains ont déclaré une identité différente de celle indiquée dans le dossier d'instruction. Sur les quelque soixante-dix témoins annoncés, une vingtaine seulement se sont présentés. Peut-être les absents ont-ils craint de mal réciter leur leçon, comme cette vieille femme venue du fin fond de sa province qui, perplexe, a demandé à la cour : « *Est-ce que je dois dire ce qu'on m'a dit de dire là-bas à Lola ou ce qu'on ma dit de dire ici à Conakry ?* »

### ESSOUFFLEMENT

Aussi affligeant soit-il, ce procès a néanmoins le mérite d'être public et de respecter plus ou moins les formes. Car on se souvient en Guinée de l'époque où les tribunaux d'exception rendaient une justice expéditive, sans avocats de la défense. Quand Sékou Touré construisait le socialisme avec l'appui du grand frère soviétique, la terreur régnait. Or la Guinée n'en est plus là. Le président Lansana Conté, qui a succédé en 1984 au père de l'indépendance, a libéralisé la vie politique et économique. L'opposition a droit de cité depuis l'instauration du multipartisme en 1992. Une presse privée a vu le jour. Cependant, la transition vers un Etat de droit est lente. La théorie du complot permanent se fait surface quand le pouvoir est sent menacé.

Et si des élections se tiennent maintenant à des échéances plus ou moins régulières, elles ne brillent pas par leur caractère libre et démocratique. Dernières en date, les élections communales du

25 juin ont été entachées de « *graves violations des droits de l'homme* », selon l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme (OGDH). Comme les résultats de ce scrutin tardaient à être proclamés, des manifestations ont éclaté ici et là. Les forces de l'ordre ont alors tiré à balles réelles, faisant cinq morts et de nombreux blessés. Le Parti de l'unité et du progrès (PUP) a remporté trente et une des trente-huit communes, dont Conakry. Un parti de la mouvance présidentielle a gagné dans une autre commune, les cinq restantes allant à l'opposition.

### RÉACTION DE LA FRANCOPHONIE

Avec la parodie de justice qu'offre le procès Alpha Condé et le simulacre d'élections organisé en juin, l'essoufflement du régime de Lansana Conté est donc patent. Par ailleurs, l'unité d'un pays qui abrite près de cinq cent mille réfugiés sierra-léonais et libériens reste très fragile. Chaque parti à une coloration ethnique : soussou pour le PUP, malinké pour le Rassemblement du peuple de Guinée, et peul pour les partis de Mamadou Bâ et Sirriadiou Diallo. Un parti non marqué ethniquement, dit l'ancien premier ministre Sidy Touré vient de prendre la direction, s'est bien présenté aux élections locales. Il avait même de bonnes chances de l'emporter à Conakry. Mais il n'a remporté aucune commune.

Dans une résolution adoptée en juillet, l'Assemblée parlementaire de la francophonie a « *déploré le climat de violence qui a suivi le scrutin du 25 juin* ». Estimant que « *le procès en cours ne répond pas aux conditions d'un procès juste et équitable* », les parlementaires ont exigé la libération immédiate et sans conditions du député Alpha Condé et de ses coaccusés ; ils ont demandé aux chefs d'Etat et de gouvernement de la francophonie de suspendre toute forme d'aide au gouvernement guinéen si Conakry n'obtempérait pas.

En dépit d'un riche potentiel agricole et minier, la situation économique continue de se dégrader. Le Fonds monétaire international a ajourné, en mai, le versement de ses crédits. Or des élections législatives sont prévues pour novembre. Pour les organiser, la Guinée sollicite les bailleurs de fonds, la France et l'Union européenne notamment qui, face à un piètre bilan démocratique, pourront difficilement lui signer un chèque en blanc. Faute de trouver une issue à l'affaire Alpha Condé, les autorités guinéennes risquent un isolement dangereux, alors que se fait sentir dans le pays l'aspiration au changement.

Brigitte Breuillac

## Charles Taylor est le « Milosevic de l'Afrique » déclare Richard Holbrooke lors d'une réunion à l'ONU

L'AMBASSADEUR des Etats-Unis à l'ONU, Richard Holbrooke, a accusé les autorités du Liberia et du Burkina Faso d'« *alimenter la guerre en Sierra Leone* » et de « *profiter du commerce illégal de diamants* ». Lors d'une réunion organisée, lundi 31 juillet, à l'ONU entre les membres du Conseil de sécurité et des représentants de l'industrie du diamant, M. Holbrooke s'en est pris particulièrement au président du Liberia, Charles Taylor, qu'il a accusé de soutenir les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF) en Sierra Leone et de s'enrichir avec les trafics d'armes et de diamants. « *Il y a des raisons de croire que les leaders du RUF et le président du Liberia ont empêché des commissions de plus en plus importantes, particulièrement le président Taylor, pour avoir facilité le transfert de diamants et d'armes* », a affirmé l'ambassadeur américain, en menaçant le Liberia de sanctions.

« *Avec les diamants, Taylor est le Milosevic de l'Afrique* », a encore déclaré Richard Holbrooke, « *il menace de déstabiliser l'Afrique de l'Ouest, et les pays de la région*

sontrès divisés sur le comportement à avoir envers lui ». Lors de la même réunion, un diplomate britannique, Stephen Pattison, a accusé Charles Taylor d'avoir pris personnellement la direction des attaques lancées ces dernières semaines par les rebelles sierra-léonais contre les casques bleus de l'ONU et de s'être fait rémunérer en diamants.

### CONCESSIONS DIAMANTIFÈRES

M. Pattison a également mis en cause directement le président burkinabé, Blaise Compaoré, affirmant qu'il avait dépêché des mercenaires pour combattre aux côtés des rebelles du RUF contre les forces de l'ONU en Sierra Leone et que des armes destinées au RUF, achetées en Ukraine, avaient transité par le Burkina Faso.

Selon Richard Holbrooke, le RUF distribue de fausses licences d'exploitation valables 99 ans, pour des concessions diamantifères dans l'est de la Sierra Leone. Grâce au commerce illégal, le RUF est passé d'« *une bande de brutes maniant la machette* » à

une force armée en mesure d'abattre un avion.

L'ONU a imposé, le 5 juillet, un embargo de dix-huit mois sur les diamants de Sierra Leone. Mardi, le ministre des mines, Mohamed Swarra Deen, a présenté le système de certificats d'origine qui doit être mis en place par le gouvernement de Freetown, avec l'aide des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, pour contrôler le commerce du diamant. Plusieurs experts représentant des organisations non gouvernementales ont trouvé ce projet insuffisant. « *Aucune mesure ne sera efficace tant que le gouvernement sierra-léonais n'aura pas repris les régions diamantifères* », aux mains des rebelles, a estimé l'un d'entre eux.

Le ministre des affaires étrangères du Liberia, Monie Captan, sans répondre aux accusations directes lancées contre Charles Taylor, a affirmé que son pays n'avait pas les moyens de contrôler les trafiquants qui opèrent depuis son territoire et a demandé l'aide de la communauté internationale. — (AFP.)

**AFFAIRES** Roland Dumas, qui a toujours affirmé, dans sa défense publique, s'être opposé avec constance à la vente, en 1991, de six frégates françaises à Taïwan, avait en réalité soutenu

cette opération : dans une note adressée en mai 1991 à François Mitterrand, l'ancien ministre écrivait au chef de l'Etat : « Je vous suggère de donner le feu vert » à cette vente.

● M. DUMAS soutient également que le marché a été autorisé par Edith Cresson juste après son arrivée à Matignon : en réalité, une note rédigée le 7 mai 1991 par le conseiller diploma-

tique de son prédécesseur, Michel Rocard, montre que la décision était prise avant la nomination de M<sup>me</sup> Cresson. ● CES DOCUMENTS révélés par *Le Monde* figurent dans les archives offi-

cielles du gouvernement et de la présidence de la République. ● CHRISTINE DEVIERS-JONCOUR était convoquée par la police judiciaire, mercredi 2 août, dans ce dossier.

## Affaire des frégates : trois documents contredisent la défense de M. Dumas

Contrairement à ce qu'il affirme depuis 1997, l'ancien ministre a bel et bien, en 1991, levé son opposition à la vente de six frégates à Taïwan. Un contrat sur lequel sa compagne d'alors, Christine Deviers-Joncour, escomptait une commission de 160 millions de francs

**LES MOTS** parlent d'eux-mêmes. Dans une note adressée à François Mitterrand au mois de mai 1991, Roland Dumas a inscrit, noir sur blanc, son soutien à un projet qui divisait le sommet de l'Etat : la vente des frégates françaises à la marine de Taïwan. Estampillé « Secret », le document ne porte aucune date, mais il se présente comme un compte-rendu du voyage officiel que le ministre des affaires étrangères vient d'effectuer en Chine, du 28 avril au 2 mai. On peut y lire cette phrase : « S'agissant de l'opération elle-même, et en dépit du risque de tension véritable des relations franco-chinoises, je vous suggère de donner le feu vert sous une triple condition. »

Les trois critères mis en avant par M. Dumas n'étaient, à ce stade, que de pure forme : les navires ne devaient être dotés de d'équipements non offensifs ; l'« accord de principe » donné aux Taïwanais devait être lié à la conclusion d'autres contrats civils ; le ministre souhaitait « gérer » lui-même les effets diplomatiques de cette décision. En fait, ces clauses figuraient déjà dans le dossier de Thomson-CSF et de la direction des constructions navales (DCN), promoteurs du projet – baptisé « Bravo » – depuis la fin de l'année 1989. La vente des navires s'était pourtant heurtée au veto de l'Elysée, après que M. Dumas fut intervenu en personne pour relayer les protestations de Pékin et manifester sa propre opposition. Depuis lors, le Quai d'Orsay n'avait cessé de s'interposer pour empêcher la reprise des négociations avec Taïwan.

La note du mois de mai 1991 – dont *Le Monde* publie le texte ci-dessous – établit que cette obstruction eut une fin. Quelques mois plus tard, le 31 août 1991, le contrat des frégates était signé à Taïpeh, pour un montant de 16 milliards de francs. Entre-temps, la visite en Chine de M. Dumas avait marqué le tournant de la position française. Pour ne pas froisser les dirigeants de Pékin, l'annonce avait été tenue secrète. Mais la suite de M. Dumas incluait un témoin privilégié : Christine Deviers-



**DOCUMENT** En 1991, Christine Deviers-Joncour et sa mère (à gauche) accompagnent Roland Dumas lors du voyage en Chine où il annonce son revirement sur le dossier des frégates.

Joncour, qu'accompagnait même, pour l'occasion, sa mère, Paulette Deviers. Durant les quatre jours de la visite officielle, les deux femmes furent aux premières loges – ainsi qu'en témoigne la photo publiée ci-contre.

### LE SCRIPT OFFICIEL

Neuf ans après, les archives de l'Etat le démontrent donc : à l'inverse de ce qu'il affirme depuis la divulgation du rôle de Christine Deviers-Joncour dans les coulisses du marché des frégates, M. Dumas a bel et bien fini par lever son opposition à un contrat sur lequel sa compagne d'alors escomptait une commission de 160 millions de francs. Maintes fois exposée, la défense publique de l'ancien ministre se résume en deux points :

1. Il admet avoir été « sollicité » par M<sup>me</sup> Deviers-Joncour pour infléchir la

position du Quai d'Orsay, mais certifie l'avoir « éconduite » et n'avoir « jamais changé de position dans l'affaire des frégates » (*Le Figaro* daté 9 mars 1998).

2. Il attribue à Edith Cresson, nommée premier ministre le 15 mai 1991 en remplacement de Michel Rocard, la responsabilité de l'autorisation du marché ; même à ce moment-là, il soutient avoir « fait inscrire [son] opposition persistante dans le procès-verbal » (*Le Nouvel Observateur* daté 9 mars 2000).

Deux autres documents contredisent formellement cette présentation des faits. Ainsi, le script officiel de la réunion interministérielle du 5 juin 1991, au cours de laquelle M<sup>me</sup> Cresson délivra l'« autorisation » de la vente des frégates, ne comporte aucune mention d'un refus de M. Dumas. Le ministre tenta, certes, de limiter l'ampleur du contrat, mais

il remit au premier ministre « un projet de relevé de décision » dans lequel il « suggérait », cette fois encore, « d'accorder une autorisation de principe d'exportation des six navires ». A l'issue de cette réunion, le dossier « Bravo » reprit un cheminement administratif classique, jusqu'à l'autorisation officielle de la Commission interministérielle pour l'étude et l'exportation des matériels de guerre (CIEEMG), placée sous l'autorité de Matignon. M<sup>me</sup> Cresson n'était alors premier ministre que depuis quelques semaines.

Contrairement à ce qu'affirme Roland Dumas, la véritable décision d'avaliser la vente des navires, elle, était antérieure à la nomination de M<sup>me</sup> Cresson. Une note interne, rédigée par le conseiller diplomatique de Michel Rocard, en apporte la preuve : le 7 mai 1991 – soit huit jours avant son limogeage et son rempla-

cement par Edith Cresson – M. Rocard fut informé de la teneur des entretiens en Chine de M. Dumas, et de l'annonce faite par ce dernier d'une « décision » française de vendre les frégates aux Taïwanais. Le chef du gouvernement vivait alors ses derniers instants à Matignon. Visiblement tenu à l'écart des décisions importantes, il semble n'avoir pas été informé au préalable de l'arbitrage présidentiel qui pouvait, seul, permettre la reprise du contrat « Bravo », une fois levé le veto du Quai d'Orsay. Même le détail du marché paraît lui avoir été étranger : le conseiller évoque la vente de « quatre frégates », alors que le contrat de Thomson en prévoit six...

Conservés parmi les archives du gouvernement, ces documents ne figurent pas dans le dossier des juges Eva Joly, Laurence Vichnievsky et Renaud Van Ruymbeke, chargés d'une enquête – parallèle à l'affaire Elf – sur les dessous du contrat taïwanais. La saisie de telles pièces n'aurait pu, de fait, que provoquer le dessaisissement des magistrats au profit de la Cour de justice de la République, seule compétente pour enquêter sur des faits visant un ministre en exercice. Aussi les investigations n'ont-elles porté, jusqu'à présent, que sur le montage financier mis en place autour de M<sup>me</sup> Deviers-Joncour. Découvertes le 29 juin au cours d'une perquisition, les archives de la direction du groupe Thomson évoquent bien, elles aussi, « l'évolution de la position du quai d'Orsay » sur le contrat « Bravo » (*Le Monde* du 20 juillet). Mais elles ne disent pas si la somme revendiquée par sa compagne devait rémunérer le revirement du ministre. L'une des notes internes de Thomson apporte en revanche une précision d'importance : en 1992, alors que la direction du groupe industriel refusait d'acquiescer à la commission réclamée, l'Elysée tenta de convaincre le PDG de Thomson de payer. Qui pouvait avoir demandé – et obtenu – une telle intervention ?

H. G.

### COMMENTAIRE

#### UN PUZZLE RECONSTITUÉ

Parce qu'elle oscille depuis des mois entre le champ judiciaire et la compétence de la Cour de justice de la République ; parce qu'elle vise des faits couverts par le secret-défense, le secret diplomatique et le secret des affaires, l'enquête sur la vente des frégates françaises à Taïwan ressemble à un puzzle dont les pièces sont éparées, et pourtant à portée de main. Les documents aujourd'hui dévoilés n'établissent nullement que M. Dumas ait escompté une commission sur un marché d'Etat. Mais ils contredisent les deux axes principaux de sa défense publique. Si le ministre a soutenu avec tant de constance qu'il a toujours été hostile au contrat des frégates, n'est-ce pas parce qu'il savait que son revirement était compromettant ?

Les autres éléments s'emboîtent autour de cette évidence. M. Dumas a admis que Christine Deviers-Joncour était intervenue pour tenter d'infléchir son avis. Les archives de Thomson attestent d'autre part qu'une fois les frégates vendues, le groupe refusa de payer une commission qu'il savait destinée à la compagne du ministre (*Le Monde* du 20 juillet). Une de ces notes révèle que ce refus de payer suscita la colère de l'Elysée, qui s'efforça alors de convaincre le PDG de Thomson d'acquiescer à la commission. Enfin, à une entreprise publique se substitua une autre : Elf régla à la compagne de M. Dumas une partie des millions que Thomson lui refusait. La mise en évidence successive de ces faits a conduit M. Dumas à en réclamer la réunion, dans le souci d'un « procès loyal ». Leur énumération conduit à penser qu'il est aujourd'hui le principal bénéficiaire de leur éparpillement.

Hervé Gattegno

## Le ministre d'Etat au président de la République : « Je vous suggère de donner le feu vert... »

**LES TROIS** documents qui suivent sont versés, depuis neuf ans, aux archives officielles du gouvernement et de la présidence de la République – auxquelles l'accès n'est pas public. Leur contenu a été authentifié, pour *Le Monde*, par plusieurs protagonistes de la négociation qu'occasionna, à l'époque, au sommet de l'Etat, le contrat des frégates. Ils attestent le revirement de Roland Dumas, alors ministre des affaires étrangères, en faveur d'un marché auquel il s'était jusqu'alors opposé.

### ● MAI 1991 : « UN ACCORD DE PRINCIPE »

Note de Roland Dumas au président de la République, mai 1991 (texte intégral) :

« Secret.

Lors de ma visite officielle en Chine, j'ai évoqué, comme convenu, avec le ministre des affaires étrangères, M. Qian Qichen, le problème de nos relations avec Taïwan. J'ai fait part à mon interlocuteur de notre intérêt pour les perspectives commerciales considérables qu'offrirait Taïwan, et de notre intention de participer désormais dans tous les domaines, y compris militaire, aux grands projets de développement économique et industriel de l'île. Bien entendu, la coopération que nous comptons établir avec Taïwan se limiterait au domaine commercial, dans le double respect de la sécurité et de la souveraineté du continent chinois. A cet égard, il était donc exclu d'engager des négociations de gouvernement à gouvernement, ou de vendre à Taïwan un matériel militaire offensif, même si le récent réchauffement des relations entre la Chine et sa province nous autorisait à penser que Pékin ne voyait plus en Taïpeh une menace pour sa sécurité.

J'ai indiqué à mon homologue que ma démarche visait à informer les autorités chinoises d'une affaire qui était en cours de discussion entre opérateurs industriels. Les Chinois ont réagi très vivement à ces propos. Par le canal de leur ambassadeur et de leur attaché militaire à Paris, ils ont tenu à nous mettre en garde contre la reprise des négociations pour la vente de frégates, qui conduirait certainement à une « détérioration grave » des relations franco-chinoises. Ils ont exprimé les mêmes préoccupations à notre ambassadeur à Pékin.

**S'agissant de l'opération elle-même, et en dépit du risque de tension véritable des relations franco-chinoises, je vous suggère de donner le feu vert sous une triple condition :**

– la vente des frégates doit s'inscrire dans le seul cadre de nos relations économiques avec Taïwan, ce qui suppose une négociation sur une base purement commerciale, portant sur du matériel militaire non offensif, sans intervention de l'Etat ;

– la réponse serait donnée à Taïwan sous forme d'un accord de principe, subordonné dans sa réalisation à la conclusion de contrats civils importants, pour lesquels des promesses avaient été faites à M. Fauroux, ministre de l'industrie, en particulier le TGV. Cet accord serait mis en œuvre par étapes, la première étant limitée à six coques de frégates et leur équipement électronique ;

– pour assurer la conduite de cette stratégie et afin de gérer au mieux les conséquences diplomatiques prévisibles dans nos relations avec Pékin, je souhaite pouvoir disposer de la latitude d'action néces-

saire et de la maîtrise de l'information publique.

Roland Dumas. »

### ● 7 MAI 1991 : « NOTRE DÉCISION »

Note « confidentielle » de Jean-Maurice Ripert, conseiller diplomatique à Matignon, adressée au premier ministre, Michel Rocard, « sous couvert de Jean-Paul Huchon [directeur de cabinet] », 7 mai 1991 (texte intégral) :

« Objet : la Chine et les ventes de frégates à Taïwan.

1. Lors de sa visite à Pékin, Roland Dumas a informé son homologue M. Qian Qichen, lors d'un tête-à-tête, de notre décision de procéder à la vente de quatre frégates à Taïwan. Le ministre chinois a pris acte de notre intention, tout en manifestant sa réprobation très vive.

2. Sur instructions de son gouvernement, l'ambassadeur de Chine à Paris est en train d'effectuer, sur le même sujet, des démarches formelles. Il a commencé par le cabinet du premier ministre, mais a demandé des rendez-vous au Quai d'Orsay et à la présidence de la République. M. Cai Fangbo est venu ce matin me voir pour me faire part de l'opposition de Pékin au projet français et « réaffirmer la position de principe du gouvernement chinois sur le dossier des frégates ». Le gouvernement chinois « s'oppose fermement à ce qu'un pays, quel qu'il soit, vende à Taïwan ou coopère avec Taïwan pour fabriquer des équipements militaires de quelque type que ce soit ». Si nous persévérions dans notre projet, il s'agirait d'une « très grave violation à la souveraineté de la Chine ».

3. Pour toutes ces raisons, le gouvernement chinois « ne saurait absolument pas accepter » le projet français. Il « demande instamment

au gouvernement français d'agir prudemment, en pesant le pour et le contre ». Il demande enfin au gouvernement français « d'honorer l'engagement pris par Roland Dumas devant l'ambassadeur de Chine à Paris, le 6 janvier 1990, selon lequel la plus haute autorité politique française avait pris la décision de ne pas vendre de frégates à Taïwan ».

4. J'ai pris acte de la démarche de l'ambassadeur de Chine, en indiquant que j'en porterai sans délai le contenu à la connaissance du premier ministre. »

### ● 5 JUIN 1991 : « LE PREMIER MINISTRE DÉCIDE »

Compte-rendu (daté du 10 juin 1991) de la réunion interministérielle présidée par Edith Cresson, premier ministre, le 5 juin 1991 (extraits) :

Le secrétaire général de la défense nationale [Guy Fougier] expose que la société Thomson demande l'autorisation d'exporter à Taïwan une licence de fabrication de six navires. [...]

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères [Roland Dumas], confirme combien la République populaire de Chine est vigilante sur les ventes d'armes à Taïwan, considérant qu'il s'agit d'une ingérence dans les affaires intérieures chinoises. Aussi, lors de son voyage à Pékin, a-t-il pris soin d'informer les responsables chinois de la possibilité d'une vente de bateaux. La réaction chinoise peut aller jusqu'à la rupture des relations diplomatiques, mais il pense qu'elle se limitera à un rappel des ambassadeurs. Il remet à M<sup>me</sup> le premier ministre un projet de relevé de décision dans lequel il suggère d'accorder une autorisation de principe d'exportation des six navires, mais en subordonnant à une autorisation unitaire par unité l'exportation effec-

tive. Cette formule aurait pour avantage de satisfaire la demande taïwanaise et de limiter l'importance de la transaction pour les autorités de Pékin.

Il insiste sur la nécessité de conserver à cette transaction son caractère purement commercial. Cela doit exclure l'octroi de toute garantie de la part de la Coface. Aucune déclaration ni cérémonie officielle ne doivent intervenir. Il demande qu'un argumentaire sérieux lui soit adressé sur les ventes d'armements ou de bateaux faites à Taïwan par les pays étrangers.

Le ministre de la défense [Pierre Joxe] s'interroge sur la possibilité d'accorder des autorisations d'exportation par unité. Ce serait introduire dans le contrat une condition suspensive qui interdirait, selon toute vraisemblance, la conclusion de l'affaire. Il appelle l'attention sur les délais nécessaires à la construction des navires. A partir de la signature, un délai de quatre ans s'écoulera avant que le premier bateau ne puisse naviguer. Il pense qu'une autorisation pour chaque navire reviendrait à prendre une décision de refus.

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget [Pierre Bérégovoy], préfère la délivrance d'une autorisation globale, valable pour les six bâtiments, à une autorisation délivrée successivement pour chaque coque de navire. Il rappelle que la conclusion du contrat doit s'accompagner du versement immédiat d'un acompte de 40 %, soit 4 milliards de francs. [...]

Le ministre des affaires étrangères s'interroge sur le lien entre la fourniture des frégates et la réalisation d'autres opérations commerciales, telles que l'assainissement des eaux, la construction d'un TGV. [...]

M<sup>me</sup> le premier ministre constate que les responsables de la Chine populaire ne favorisent pas particulièrement les rapports commerciaux avec les entreprises françaises. Elle estime souhaitable d'inviter en France un ministre du gouvernement de Taïwan, afin de pouvoir « négocier » avec lui les autres opérations que nous souhaitons voir aboutir. [...]

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, met en garde contre les engagements des responsables taïwanais, car ils sont loin de tous les exécuter. Il cite différents exemples récents qui prouvent combien il faut être prudent et vigilant sur la réalité des promesses faites par les membres du gouvernement de Taïpeh. [...]

Dans ces conditions, M<sup>me</sup> le premier ministre décide :

1. D'autoriser l'exportation de la licence de construction de bâtiments spécifiques de surveillance de 3 000 tonnes, non armés, avec fournitures et équipements associés, tels qu'ils sont définis dans la demande présentée par la société Thomson.

2. Cette transaction revêt un caractère commercial, sans intervention de l'Etat. [...]

3. Le contrat comporte le versement d'un acompte de 40 %, mais ne comporte pas de clause de compensation.

4. L'exportation physique des matériels pourra, en cas de nécessité, être interdite. [...]

5. Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, informera les autorités de Chine populaire de l'autorisation accordée en soulignant qu'il s'agit d'une opération commerciale non susceptible de modifier les rapports politiques franco-chinois. [...]

Edith Cresson. »

# Corse : le PS estime que Jacques Chirac a « validé » la démarche de Lionel Jospin

La droite réagit diversement à la déclaration du président de la République

Les propos tenus par Jacques Chirac, mardi 1<sup>er</sup> août, au conseil des ministres, au sujet de la démarche suivie par Lionel Jospin pour la Corse,

n'ont donné lieu qu'à un bref commentaire du premier ministre, indiquant qu'il n'avait « rien à ajouter ». François Hollande, premier secrétaire

du PS, estime que la déclaration de M. Chirac « valide » la démarche de M. Jospin. De son côté, la droite émet des commentaires contradictoires.

LA POLÉMIQUE espérée par certains n'a pas eu lieu. Après la déclaration quelque peu solennelle du président de la République sur la Corse, mardi 1<sup>er</sup> août, devant le conseil des ministres (lire ci-dessous), Lionel Jospin s'est contenté d'en prendre acte, en précisant qu'il n'avait « rien à ajouter à ce stade ». Peu après, le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, s'est félicité de ce que le président ait énoncé « de simples évidences ». « Jacques Chirac, qui a été confronté au problème corse depuis 1975, sans pouvoir jusque là le résoudre, a validé la démarche du premier ministre », a affirmé le député de Corréze.

La mesure avec laquelle s'est exprimé M. Chirac a aussi fait des heureux sur l'île de Beauté. Le président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), qui redoutait depuis plusieurs semaines une forme de veto de l'Elysée, s'est déclaré satisfait par cette « déclaration d'apaisement », en estimant que les « propos fermes, mais ouverts, de Jacques Chirac donnent ses meilleures chances à la réforme ». Pour le président du conseil exécutif de Corse, Jean Baggioni (RPR), M. Chirac a « posé les garde-fous » en rappelant la nécessité de respecter l'unité de la République. Le maire de Bastia, Emile Zuccarelli (PRG), qui s'était abstenu lors du vote de l'Assemblée de Corse sur les propositions du gouvernement, a « noté positivement que le président [ait] associé les mots "République" et "unité" ». Même s'il attend, « à un moment, des engagements plus forts », le porte-parole de Corsica Nazione, Jean-Guy Talamoni, s'est félicité que le chef de l'Etat « ne ferme pas les portes, contrairement à ce que demandaient certains politiciens jacobins ».

A l'inverse, le vice-président du Mouvement des citoyens, Sami

Naïr, juge la déclaration de M. Chirac « tardive et sans conséquence ». « On aurait pu attendre du président de la République, garant de son unité, qu'il intervienne avant l'engagement du processus. Au lieu de cela, le président de la République s'est borné à rappeler des généralités sans rapport avec la gravité des enjeux institutionnels », a affirmé ce proche de Jean-Pierre Chevènement. Le président du RPF, Charles Pasqua partage cette déception. « Je regrette que le président de la République n'ait pas été plus ferme », affirme-t-il dans un entretien publié mercredi par *Le Figaro*, en précisant que, selon lui, « Jacques Chirac aurait dû exiger qu'on revienne sans attendre devant les Corses pour les consulter et, pour cela, demander au gouvernement de dissoudre l'Assemblée territoriale. » « En ne le faisant pas, il semble, dans une certaine mesure, accepter ce mauvais coup », déplore l'ancien

ministre. Tout en se réjouissant que le président de la République ait « validé » les propositions du gouvernement sur l'avenir de la Corse, le président du Parti radical de gauche, Jean-Michel Baylet, estime que « ce faisant, M. Chirac apparaît, une fois de plus, comme un spectateur et non comme un acteur de la vie politique ».

## « COUP D'ARRÊT À LA DÉRIVE »

Du côté du RPR, en revanche, on a voulu voir dans la déclaration du président de la République une utile « mise au point ». « En rappelant que les réformes qui seront décidées par le Parlement pour la Corse devront respecter les principes de la République et son unité, le président de la République tient un langage de clarté et de responsabilité », a affirmé Michèle Alliot-Marie, présidente du parti. De son côté, le secrétaire général du RPR, Adrien Gouteyron, estime que la « clarté

## « Dans la clarté et la responsabilité »

Voici les propos tenus, mardi 1<sup>er</sup> août, en conseil des ministres, par le président de la République au sujet de l'avenir de la Corse, tels qu'ils ont été rapportés par le service de presse de l'Elysée :



VERBATIM

est dans la République et entend y demeurer. Mais elle souffre de handicaps économiques qui doivent être compensés. Ses spécificités insulaires doivent être mieux reconnues, et l'organisation de l'île doit être adaptée pour permettre à ses habitants de mieux maîtriser les

questions qui les concernent. Les Corses pourront ainsi jouer tout leur rôle dans l'espace national, méditerranéen et européen.

« Ces évolutions exigent, pour répondre aux vœux de la population, la paix et la dignité. Le gouvernement a mené un dialogue avec les élus de l'Assemblée de Corse. C'est maintenant au Parlement, sous le contrôle éventuel du Conseil constitutionnel, que devront être soumises les modalités des réformes.

« Mais la démarche engagée ne pourra réussir que dans la clarté et la responsabilité. Les réformes, pour souhaitables et nécessaires qu'elles soient, devront respecter les principes de notre République et son unité, dont le président de la République est le garant. »

des propos de Jacques Chirac contraste heureusement avec la démarche ambiguë et portée par des arrière-pensées électorales du premier ministre ». Patrick Devedjian, porte-parole, renchérit : l'intervention de M. Chirac « vient de marquer un coup d'arrêt à la dérive dangereuse représentée par l'accord passé par le gouvernement avec, principalement, Talamoni et les national

istes corses ». Sur le même mode, le porte-parole de Démocratie libérale (DL), Claude Goussan, a affirmé qu'« il était temps que le président de la République indique aux Français la direction qu'il faudra suivre dans la conduite du dossier corse ». Alain Madelin, président de DL, a cependant « regretté » que M. Chirac « ait justifié la nécessité de réformes par la spécificité insulaire de la Corse et le besoin de paix sans l'inscrire dans un projet plus vaste de réformes institutionnelles pour l'ensemble des régions françaises ».

Par ailleurs, deux associations sont revenues sur les propos tenus par M. Talamoni devant l'Assemblée de Corse, par lesquels il se déclarait solidaire de tous les clandestins. Président de l'Association Claude Erignac, du nom du préfet assassiné par les nationalistes corses, le maire du Havre, Antoine Rufenacht (RPR), a écrit, lundi, au premier ministre pour lui demander de « condamner publiquement les propos scandaleux tenus par un élu nationaliste de l'Assemblée de Corse ». De son côté, l'association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur a exprimé « son indignation devant l'impudeur de l'expression d'une solidarité avec les assassins de leur collègue Claude Erignac ».

J.-L. S.

Lire aussi notre éditorial page 10

## L'opposition en est réduite à attendre la suite

PAS MOINS de cinq communiqués ont été nécessaires à la direction du RPR pour célébrer la « clarté » de la déclaration du président de la République, mardi 1<sup>er</sup> août, devant

### ANALYSE

Un dossier qui plonge les responsables du RPR dans l'embarras

le conseil des ministres, sur le dossier corse. Très audacieux, le porte-parole du mouvement, Patrick Devedjian, a même vu dans les propos de Jacques Chirac « un coup d'arrêt » à une « dérive dangereuse ». Les responsables du principal parti d'opposition auraient voulu souligner leur embarras qu'ils ne s'y seraient sans doute pas pris autrement. Ils sont, en effet, loin du compte.

La « déclaration d'apaisement » de M. Chirac – selon le mot de José Rossi, président de l'Assemblée de Corse – appelle, certes, à « respecter les principes de notre République et son unité », mais rien n'indique que le gouvernement et ses interlocuteurs corsés ont franchi, à ce jour, ces limites. Elle souligne longuement, en revanche, que des réformes s'imposent en Corse, que « l'organisation de l'île doit être adaptée », que le gouvernement a dialogué et que c'est maintenant, tout normalement, au Parlement de jouer son rôle. On est très loin de la mise en garde adressée par le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, selon lequel l'« unité nationale l'indivisibilité de la République ne peuvent être l'objet de la moindre négociation » (*Le Monde* daté 23-24 juillet).

A l'exception de Charles Pasqua, qui s'est libéré de la tutelle ély-

séenne, tous les responsables de droite sont en fait doublement gênés par l'évolution du dossier corse. Non seulement le président de la République les laisse, à ce stade, face à leurs responsabilités, mais le compromis trouvé par le gouvernement doit beaucoup à l'un des leurs, M. Rossi, qui est aussi président du groupe DL de l'Assemblée nationale. L'accord validé par l'Assemblée de Corse n'aurait pas été possible, non plus, sans le revirement des élus RPR, lesquels sont en conflit avec le « patron » du mouvement sur l'île, le député Roland Francisci, et sourds aux craintes exprimées par la direction nationale de leur parti.

Aussi, prudents, nombre de ces responsables préfèrent garder le silence. C'est le cas de Philippe Séguin, qui se réserve pour Paris. C'est aussi le cas des anciens premiers ministres, Edouard Balladur et Alain Juppé, qui eurent à traiter de la

Corse. L'UDF, quant à elle – dont le président, François Bayrou, avait jugé, à la mi-juillet, que la méthode adoptée par le gouvernement « pour l'essentiel a été juste » –, n'a tout bonnement pas réagi aux propos du président de la République.

Au travers du dossier corse, les plus gironidins n'ont même pas su imposer un débat sur la nécessité d'une plus large décentralisation au profit de l'ensemble des collectivités territoriales. Le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, en a fait le constat amer. Les jacobins, eux, après l'avoir tant espéré, n'ont même pas eu la satisfaction de voir Jean-Pierre Chevènement claquer la porte et mettre dans l'embarras le gouvernement de Lionel Jospin. Au total, la droite, impuissante, doit se contenter d'attendre les épisodes ultérieurs.

Jean-Louis Saux

## Christine Albanel quitte le « petit monde élyséen »

ELLE a aimé le combat, elle a savouré la victoire, elle a moins goûté le pouvoir. Après plus de vingt ans de collaboration avec Jacques Chirac, à la mairie de Paris, à Matignon, puis à l'Elysée, Christine Albanel change de vie. Conformément à ce qu'elle souhaitait, la conseillère en charge de la culture et de l'éducation du chef de l'Etat, auteur d'un roman et de pièces de théâtre, a été nommée, mardi 1<sup>er</sup> août, en conseil des ministres, conseillère d'Etat au tour extérieur. De son grand bout de vie aux côtés de Jacques Chirac, M<sup>me</sup> Albanel préférera sans doute retenir ces années tumultueuses passées à l'PHôtel de Ville que celles, solennelles, vécues dans son élégant bureau du palais de l'Elysée.

### UNE « ÉQUIPE DANS L'ÉQUIPE » PRÉSIDENTIELLE

Lorsqu'elle y suit M. Chirac, en mai 1995, elle appartient, en effet, à cette « équipe dans l'équipe » présidentielle, à cette bande complice, prompte au fou rire et au mot acide, qui puise dans le partage des années difficiles une légitimité pointilleuse et égoïste à l'égard de son patron. Elle est aussi celle qui, mieux que tout autre, sait traduire les intuitions du candidat, et les volontés du nouveau chef d'Etat. C'est elle qui, le 16 juillet 1995, donne au président les mots pour dire la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat dans les crimes commis par Vichy, à l'occasion de son discours du Vél d'Hiv'.

Cette antériorité chiraquienne n'est pas toujours du

goût du secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, qui, très vite, cherche à s'imposer comme l'interlocuteur unique du président. Entre les deux, les rapports ne seront jamais simples. L'agrégée de lettres modernes, amoureuse des mots justes, reste totalement insensible aux envolées donquichottesques de M. de Villepin. Et le secrétaire général s'agace du silence boudeur ou du regard parfois railleur de la conseillère, lorsque, en réunion de cabinet, elle le surprend en train d'ajuster sa mèche dans le miroir qui fait face à son bureau.

Leur mésentente personnelle, que renforcent de vrais désaccords politiques, se traduira par une mise à l'écart progressive de M<sup>me</sup> Albanel, même si l'ex-plume de Jacques Chirac garde un accès direct et privilégié au chef de l'Etat, auquel elle continue d'adresser régulièrement des notes ou des recommandations. Redevenue conseillère régionale (RPR) d'Ile-de-France en 1998, après l'avoir été de 1986 à 1992, elle ne dissimule pas non plus ses réticences à l'égard de l'obsession « communicante » qui gagne l'Elysée, sous la houlette de Claude Chirac. M<sup>me</sup> Albanel reste en revanche très proche de Bernadette Chirac, dont elle partage le talent pour les jugements abrupts et la sévérité lucide à l'égard du petit monde élyséen qu'elle a décidé, désormais, d'observer de plus loin.

Pascale Robert-Diard

## La fertilité des hommes baisse notablement avec l'âge

Une étude britannique démontre que les hommes, comme les femmes, ont une horloge biologique qui démarre avant trente ans

CONTRAIREMENT à une opinion répandue, la fertilité masculine varie notablement avec l'âge. Si des hommes peuvent encore concevoir à l'approche de leur vieillesse, c'est, peut-être, parce qu'ils sont des exceptions qui confirment la règle commune des statistiques et des probabilités. Telle est la conclusion d'une large et fort intéressante étude britannique que publie, mardi 1<sup>er</sup> août, le mensuel de la Société européenne de reproduction et d'embryologie humaines. Dirigés par le Dr Chris Ford (département universitaire de gynécologie obstétrique, StMichael's-Hospital, Bristol), les auteurs de cette publication expliquent avoir étudié la quasi-totalité des grossesses survenues, entre le 1<sup>er</sup> avril 1991 et le 31 décembre 1992, dans le district sanitaire d'Avon.

### FACTEUR DÉTERMINANT

Plus de 8 500 femmes, enceintes de 18 semaines, ont été interrogées ainsi que leur partenaire, mari ou concubin. Tous les couples retenus avaient « programmé » la naissance d'un enfant, et les chercheurs britanniques ont enquêté sur les très nombreux paramètres qui peuvent, directement ou non, avoir un impact sur la fertilité : l'âge de l'homme et de la femme, leurs antécédents médicaux, la prise de contraceptifs, la consommation de tabac et d'alcool, les expériences et les pratiques sexuelles, ou encore le niveau socio-culturel. Au terme d'une longue analyse statistique des données ainsi collectées et après avoir isolé le poids respectif de chacun des paramètres, les chercheurs britanniques ont acquis la certitude que l'âge paternel était un facteur déterminant. En d'autres termes, cette étude conclut qu'après une année de relations sexuelles non protégées les femmes qui ont un partenaire âgé de cinq ans de plus qu'elles ont beaucoup moins de chances d'être enceintes que celles qui ont un partenaire du même âge qu'elles ou a fortiori un partenaire plus jeune.

Indépendamment de l'âge de la femme, le risque pour un couple souhaitant un enfant de ne pas pouvoir concevoir avant une période d'un an passe de 8 %, lorsque l'homme a moins de 25 ans, à 15 % lorsqu'il a dépassé les 35 ans. Les chercheurs britanniques estiment, plus généralement, que le taux de grossesses obtenues durant les six premiers mois de relations sexuelles non protégées diminue chaque année de 2 % dès lors que l'homme a plus de 24 ans. « Nos résultats nous indiquent qu'à l'image de ce qui se passe chez la femme, l'homme a lui aussi une horloge biologique commandant sa fertilité et que cette horloge se met en marche avant la trentaine, explique le Dr Ford. Ces résultats impliquent aussi que l'âge paternel doit être intégré dans la prise en charge médicale des couples souffrant d'infertilité et souhaitant avoir un enfant. »

Les conclusions de l'équipe de Bristol viennent s'ajouter à une série de publications qui, ces dernières années, ont largement écorné le mythe de la toute-puissance masculine en matière de reproduction. Plusieurs travaux scientifiques ont ainsi fait valoir que les taux de fausses couches ou d'anomalies génétiques augmentent avec l'âge paternel, tandis que d'autres établissent que les qualités fécondantes du sperme des hommes jeunes, vivant dans les pays industrialisés, ont chuté de manière spectaculaire en un demi-siècle. Les seules conclusions optimistes en la matière émanent de travaux de laboratoires qui tendent à montrer, *in vitro*, que des spermatozoïdes provenant d'hommes âgés n'ont apparemment pas perdu toute leur aptitude à féconder des ovocytes humains ou animaux. Les résultats de Bristol démontrent qu'avec l'âge le désir d'enfant pour les hommes leur imposera de plus en plus fréquemment de recourir aux nouvelles techniques d'assistance médicale à la procréation.

Jean-Yves Nau

## L'ours refait parler de lui dans les Pyrénées

### TARBES

de notre correspondant

Depuis la fin de l'hivernage, l'ours refait parler de lui dans les Pyrénées. Sa présence a tout d'abord été jugée indésirable, il y a quelques mois, par les éleveurs, les chasseurs et les élus de la Haute-Garonne et de l'Ariège, qui ont voulu mettre un arrêt au processus de réintroduction d'ours slovènes tenté par le ministère de l'environnement et l'association Artus à Melles, dans le val d'Aran. Aujourd'hui, l'ombre des plantigrades s'est déplacée vers l'ouest de la chaîne des Pyrénées et hante, depuis le début de l'été, les vallées voisines des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques.

### COLÈRE DES ÉLEVEURS

Depuis le mois de mai, l'ours slovène, baptisé « Néré », est accusé d'avoir dévoré trente-quatre brebis dans la vallée de Luz-Saint-Sauveur et la vallée de Cautelets. La présence d'ours inquiète d'autant plus les Hauts-Pyrénéens que ces deux vallées sont considérées comme deux sites touristiques très prisés par les randonneurs. La colère des éleveurs est aggravée par le fait qu'ils ont multiplié les efforts pour développer un produit qui vient d'obtenir une appellation d'origine contrôlée (AOC) sur le marché de la viande ovine française. Marie-Lise Broüeilh, présidente du syndicat des éleveurs de Barèges-Gavarnie, ne cache pas son mécontentement. « Je suis choquée d'entendre dire que les troupeaux sont à l'abandon et sans surveillance sur les estives, ce qui activerait l'attaque des ours. »

Éleveurs, chasseurs et élus des Hautes-Pyrénées, dont les deux

conseillers généraux des vallées concernées, Claude Massoure (PS), de Luz-Saint-Sauveur, et Georges Azavant (PRG), d'Argelès-Gazost, président du parc national des Pyrénées, ont favorisé, le 28 juillet, la naissance d'une association pour la sauvegarde du patrimoine pyrénéen. « Il n'est pas question de créer un club de mécontents, mais une force de propositions positives », souligne Bernard Moules, vice-président de la FDSEA. « Nous voulons vivre de notre élevage et non des primes des dégâts de l'ours données par le ministère de l'environnement. Il faut renvoyer cet argent sale que sont les indemnités », affirme Christian Crampet, du CDJA. « L'espèce à sauver, dans les Pyrénées, c'est l'homme », s'indigne Pierre Gerbet, de la chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées. Le ton monte aussi dans la vallée de l'Ouzom, dans les Pyrénées-Atlantiques, où les brebis tuées se comptent par dizaines. Les techniciens de l'Office national de la chasse ont confirmé le passage d'un ou plusieurs ours. Il ne s'agirait donc pas de chiens errants.

Du côté de l'association de la protection de la nature ou des défenseurs du plantigrade, on refuse la polémique. « Il n'est pas question de relancer une guerre ouverte », dit un représentant d'Artus, qui préfère « attendre l'enquête officielle du ministère et les résultats des mouvements saisonniers des ours ». « Il ne faut pas s'alarmer devant cette levée de boucliers », ajoute-t-il.

Jean-Jacques Rollat

## CONCOURS ESG

► **Concours parallèles d'entrée :**  
en 1<sup>re</sup> année pour les diplômés Bac+2 (DEUG, DUT, BTS) et en 2<sup>de</sup> année pour les diplômés de Licence et Maîtrise

► **4 épreuves :**  
• Test TAGE MAGÉ de la FNEGE  
• QCM en Anglais  
• Entretien individuel  
• Entretien en Anglais

► **Concours d'entrée :**  
14, 15 et 16 Septembre 2000

► **Date limite d'inscription :**  
1er Septembre

**DIPLOME ESG (Bac+5)**  
**VISIBLE PAR L'ETAT**

Indice notoriété des Grandes Ecoles parisiennes auprès des entreprises  
1<sup>re</sup> : HEC - 2<sup>de</sup> : ESSEC - 3<sup>de</sup> : ESCP  
4<sup>de</sup> : ESG  
(Classement Nouvel Economiste - Janv. 2000)

**ESG** 25 rue Saint-Ambroise  
75011 PARIS  
Tél. : 01 53 36 44 19  
Fax : 01 43 55 73 74  
Web : www.esg.fr

# Les signataires de la convention Unedic proposent au gouvernement de discuter

Le patronat, la CFDT et la CFTC maintiennent toutefois le cadre qu'ils ont défini

Les signataires de la convention d'assurance-chômage ont adressé au gouvernement, mardi 1<sup>er</sup> août, une lettre répondant à son refus d'agréer

cette convention. Tout en refusant de rouvrir des négociations sur les bases de leur accord, notamment le plan d'aide au retour à l'emploi, le Medef,

la CGPME et l'UPA, la CFDT et la CFTC proposent de discuter des modalités de mise en œuvre de ce dispositif entre l'Unedic et l'Etat ou l'ANPE.

UNE SEMAINE après avoir annoncé qu'ils suspendaient leur participation à la direction de l'Unedic en riposte au refus de Martine Aubry et de Laurent Fabius d'agréer la convention qu'ils venaient de signer, le patronat (Medef, CGPME, UPA), la CFDT et la CFTC se sont déclarés prêts, dans une lettre envoyée aux deux ministres mardi 1<sup>er</sup> août, à « ouvrir la discussion dès que possible » sur les points de blocage, afin d'obtenir le « réexamen » de la décision gouvernementale. Le cessez-le-feu avant l'armistice ? Pour les signataires, en tout cas, la réponse qu'ils donnent à M<sup>me</sup> Aubry et à M. Fabius doit être considérée, explique Michel Coquillion, de la CFTC, comme « une non-agression » et procède du souci de « ne pas verser d'huile sur le feu ». Dans leur lecture de la convention, « les

ministres ont fait l'impasse sur une série de discussions avec l'Etat qui étaient prévues dans l'accord », déplore-t-il. Tout en reconnaissant qu'« il aurait été préférable de parler plus tôt » des sujets de discorde, M. Coquillion précise qu'il est, en revanche, toujours hors de question de renégocier la convention.

## « QUATRE POINTS ESSENTIELS »

Il n'empêche : les « quatre points essentiels » que les signataires souhaitent aujourd'hui clarifier sont ceux sur lesquels le gouvernement avait émis de fortes réserves dès le 3 juin, dans une première lettre adressée aux partenaires sociaux par M<sup>me</sup> Aubry et par M. Fabius, au sujet du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) et sur lesquels ils se sont appuyés, le 24 juillet, pour refuser d'agréer la nouvelle convention.

Les discussions proposées par les signataires, dans leur réponse, doivent d'abord porter sur la « clarification des relations financières entre l'Etat et l'Unedic ». Depuis le refus des partenaires sociaux de puiser dans les excédents de l'Unedic pour financer les 35 heures, le gouvernement juge en effet légitime que l'assurance-chômage prenne à son compte certaines dépenses relevant de la solidarité nationale, comme les cotisations de retraite des chômeurs ou les cotisations chômage des emplois-jeunes, pour que « les efforts des contribuables, et notamment les 30 milliards de francs décidés en 1993 pour éviter la faillite du régime d'assurance-chômage, ne restent pas à sens unique ». Or, aux yeux des ministres, le schéma de financement de la nouvelle convention ne prévoit aucune marge supplémentaire pour régler ces contentieux. Les signataires affirment, eux, que « 50 milliards de francs sont prévus pour des mesures nouvelles en faveur

des demandeurs d'emploi ». Accusés ensuite de vouloir mettre en place « un système à deux vitesses d'aide au retour à l'emploi », qui ferait des seuls chômeurs indemnisés par l'Unedic les bénéficiaires d'un service personnalisé, les signataires répondent qu'un tel système existe depuis vingt ans et qu'il « résulte de décisions gouvernementales ». Prenant leurs détracteurs à contre-pied, le patronat, la CFDT et la CFTC font valoir qu'ils proposent au contraire d'étendre, « sous la responsabilité de l'Etat », tout ou partie

d'un emploi correspondant aux capacités du demandeur. Une convention entre l'Etat et l'Unedic doit être élaborée pour « définir les modalités de collaboration et de délégation entre les services extérieurs du ministère chargés de l'emploi et les Assedic », indiquent les signataires.

Enfin, devant les craintes du gouvernement de voir s'instaurer une concurrence dans le suivi des chômeurs entre l'Unedic, organisme payeur, et l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), les responsables syndicaux et patronaux assurent

## Baisse du nombre des chômeurs indemnisés

L'Unedic a rendu publics, mardi 1<sup>er</sup> août, ses chiffres du mois de juin, d'où il ressort que le nombre des chômeurs indemnisés a diminué de 0,2 %, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), par rapport au mois de mai, et de 7,8 % en un an. Fin juin, les Assedic versaient des allocations à 2 015 400 demandeurs d'emploi, dont 1 541 400 au titre de l'assurance-chômage et 474 000 au titre de la solidarité assurée par l'Etat.

Au total, le nombre des personnes indemnisées par l'Unedic était de 2 314 700 personnes. Aux demandeurs d'emploi s'ajoutent en effet les bénéficiaires d'aides à la formation ou à la conversion, soit 100 000 personnes, et 199 300 préretraités, dont 88 000 titulaires de l'ARPE (allocation de remplacement pour l'emploi). Ce total représente une baisse de 0,6 % par rapport au mois de mai, en données CVS. En juin 1999, on dénombrait 2 516 700 personnes indemnisées par le régime d'assurance-chômage ; le recul a donc été de 8 % en un an.

du dispositif PARE aux allocataires du régime de solidarité (prestations financées par l'Etat), aux chômeurs en fin de droits, aux employés précaires ou sans expérience professionnelle.

Alors que M<sup>me</sup> Aubry avait annoncé qu'elle refuserait de valider un accord qui « proposerait n'importe quel contrat en exerçant une pression très forte sur les chômeurs », le troisième sujet de discussion doit porter sur le contrôle de la recherche d'emploi et sur les sanctions prévues, dans la nouvelle convention, après plusieurs refus

que « le rôle de l'ANPE sera garanti et dans certains cas amplifié ». Les signataires prévoient à cette fin une convention de partenariat entre l'ANPE et l'Unedic, pour fixer les modalités de mise en œuvre du PARE.

Les signataires de la nouvelle convention, qui doivent se retrouver le 4 septembre, laissent donc un mois au gouvernement pour renouer le dialogue... dans le cadre qu'ils ont eux-mêmes fixé et qu'ils n'entendent pas modifier.

Alexandre Garcia

## Débat à la CFDT

L'alliance entre la CFDT et le patronat à l'Unedic continue à alimenter l'opposition interne contre Nicole Notat. Après les critiques formulées par l'union régionale d'Auvergne, la fédération des banques et le syndicat de l'ANPE, c'est l'union régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur qui fait part, dans une lettre envoyée le 27 juillet à la direction confédérale, de ses « incompréhensions et désaccords ».

Secrétaire générale de l'union régionale, Jacqueline Giraud-Eyraud a jugé « choquant et incongru » de voir le numéro deux de la CFDT, Michel Jalmain, prendre « seul la parole en direct du siège du Medef aux côtés d'Ernest-Antoine Seillière » pour lire, le 24 juillet, la déclaration commune des signataires après le refus du gouvernement d'agréer la nouvelle convention Unedic.

## Les syndicats de l'Insee protestent contre un article sur le chômage

UN ARTICLE paru en juin dans le n° 331 de la revue de l'Insee, *Economie et société*, a déclenché une protestation des syndicats CGT, CFDT, FO et CGC de l'institut. Dans une lettre ouverte adressée, le 20 juillet, à leur directeur général, Paul Champsaur, ils s'émeuvent du « coup important » que ce texte porte, selon eux, « à la crédibilité scientifique de l'Insee et à son indépendance ».

Les deux auteurs, Guy Laroque et Bernard Salanié, signent en leur qualité de chercheurs à l'Insee, tentent d'expliquer le niveau élevé en France du « non-emploi » au-delà « des fluctuations conjoncturelles » en recourant à force graphiques, équations, modélisations mathématiques et simulations et en plaçant leur démarche sous l'invoquant d'une citation de Darwin (« Grande est notre faute si la misère de nos pauvres découle non pas de lois naturelles, mais de nos institutions »). Pour base de leur démonstration ils s'appuient sur les données fournies par l'enquête emploi de mars 1997 (*Le Monde* du 26 mars 1997).

Pour ces statisticiens, il conviendrait de distinguer le « non-em-

ploi » du chômage proprement dit, ce dernier terme désignant seulement la situation des personnes qui, privées de travail, sont effectivement à la recherche d'une embauche. L'autre partie des sans-emploi serait formée par le « non-emploi volontaire », dont la proportion atteindrait 57 %, soit 1 850 000 individus appartenant au « cœur du marché du travail », personnes âgées de vingt-cinq à quarante-neuf ans. Responsable de ce chiffre : un système qui rendrait, pour les bas salaires, peu intéressant un passage à l'emploi parce qu'il impliquerait l'abandon de prestations sociales telles que le RMI ou l'allocation parentale d'éducation.

## L'AUGMENTATION DU SMIC

M. Salanié ne nie pas avoir abordé un sujet sensible, que les spécialistes appellent la « trappe à pauvreté », expression désignant les effets « désincitatifs » des prestations sociales sur l'emploi, à un bas niveau de salaire et de qualification. L'augmentation du SMIC est, elle aussi, mise en cause. Plus on augmente le salaire minimum légal, pense M. Salanié, plus ceux dont la

productivité n'équivaut pas à ce salaire seront laissés pour compte par des entreprises en quête de rendement maximal. Dans cette logique, MM. Laroque et Salanié évaluent à 290 000 le nombre des emplois que pourrait faire disparaître un éventuel relèvement de 10 % du SMIC. Dans une « lettre ouverte », les syndicats de l'Insee rappellent que ces chiffres avaient été utilisés, en leur temps, par le Medef.

En revanche, les allègements des charges sur les bas salaires ont toute la faveur des auteurs de l'article. La suppression de ces allègements « détruirait 490 000 emplois », affirment-ils. Ces développements vont à l'encontre des théories qui considèrent, au contraire, l'augmentation du SMIC comme un moyen de faire progresser le pouvoir d'achat et de « dopper » l'économie, donc le marché du travail, ou qui voient dans les allègements des charges sociales d'abord « un cadeau aux patrons ».

Les syndicats de l'Insee reprochent pour leur part à MM. Laroque et Salanié d'utiliser « un modèle qui laisse supposer que la protection sociale est un encouragement à la fainéantise et qu'une par-

tie importante des sans-emploi ne "valent" pas le SMIC ». Jugeant que cet article propose une vision « unilatérale » de la société et « aurait été refusé par plusieurs revues internationales », ils rappellent qu'un comité technique paritaire s'était engagé, le 13 novembre 1990, à la suite d'un article paru également dans *Economie et statistique* — un « dossier » y était alors dirigé par Denis Kessler, devenu depuis lors le numéro deux du Medef —, à ce qu'« en matière d'études ou de prévisions l'Insee s'efforce « de présenter plusieurs solutions ou scénarios ». Ils demandent que le comité de direction fasse savoir « que la publication » de l'article de MM. Laroque et Salanié « a été une erreur ».

Michel Jacode, directeur de la diffusion de l'Insee, estime que les réactions des syndicats portent plus sur la manière dont certains journaux ont repris le texte incriminé que sur son contenu. Celui-ci a fait l'objet, précise-t-on encore à l'Insee, d'une relecture par des spécialistes, comme c'est la règle des revues scientifiques.

Nicolas Weill

## Cinquante jours de marche dans les Alpes en solidarité avec les Tibétains

### GENÈVE

de notre correspondant

Marcher sur les chemins de montagne, de Nice à Genève, pendant une cinquantaine de jours sous les couleurs du Pays des neiges : tel est le défi de la Transalpine tibétaine. Cette randonnée de solidarité avec un peuple qui vit sous occupation chinoise depuis 1950 a débuté à Nice, le 9 juillet, au son d'un grand concert gratuit du groupe Trio, et doit gagner le siège européen des Nations unies, à Genève, le 26 août, jour où s'achèveront les travaux de la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies. L'Europe prend ainsi le relais de l'Australie, où des sympathisants de la cause tibétaine ont marché du 2 au 10 mars, et des Etats-Unis, qui avaient fait de même du 25 avril au 24 juin.

Une marche en montagne n'est cependant jamais un pari gagné d'avance. Surtout lorsqu'elle comprend des yacks. La randonnée

souhaitait traverser les Alpes de part en part, en compagnie d'une demi-douzaine de yacks et d'une caravane de chevaux. Mais les yacks, ces grosses bêtes pleines de poil et de pompons dont l'allure est familière à tous les admirateurs de Tintin, sont, au regard des législations française et européenne, des animaux domestiques bovins soumis à des dispositions très strictes en ces temps de « vache folle ».

### LES YACKS VIENNENT DE SUISSE

La direction du parc national du Mercantour leur a refusé tout droit de passage au motif qu'il s'agissait « d'animaux sauvages exotiques », interdits en territoire protégé. Les responsables de la réserve des Contamines-Montjoie (Haute-Savoie) et de la Vanoise (Savoie) étaient, eux, d'un avis différent, prêts à accueillir cette caravane peu banale avec autant de curiosité que de sympathie. D'autres obstacles ont, en outre, surgi. Si les yacks ont

pu sortir de Suisse où ils résident, dûment accompagnés d'un certificat de santé estampillé et de médailles d'identification en guise de passeport, les services vétérinaires helvétiques ne voulaient plus les laisser réintégrer le gîte de leur alpage valaisan, sis à 1 700 mètres d'altitude.

Quelque peu découragés par la paperasserie, malgré diverses interventions ministérielles et parlementaires, les yackiers se contenteront donc d'amener leurs bêtes de bât à Genève après s'être joints, pour les derniers jours, au long convoi comprenant à la fois des chevaux, des femmes et des hommes. Au total, la caravane aura cheminé durant cinquante jours pour rappeler au monde les cinquante années d'occupation chinoise au Tibet, et l'histoire et la culture d'un peuple montagnard, nomade et non violent.

Jean-Claude Buhner

## L'Eglise veut mobiliser contre le projet de loi sur l'IVG

« LA MOBILISATION DES CHRÉTIENS doit continuer », a déclaré dans un entretien à *La Croix* du 1<sup>er</sup> août, le président de la Conférence des évêques de France, Louis-Marie Billé, à propos du projet du gouvernement visant à repousser le délai légal pour l'interruption volontaire de grossesse. « Si le projet est mis en discussion au Parlement, nous ne nous contenterons pas de regarder passer le train », a-t-il ajouté, précisant que les évêques entendaient « n'user d'aucune forme de violence sur ce sujet, fût-elle verbale ». M<sup>re</sup> Billé regrette de n'avoir été consulté par aucun responsable politique. Pour sa part, le porte-parole des évêques de France, Stanislas Lalanne, souhaite l'ouverture d'« un débat » sur les « véritables enjeux » : « Les réponses dernières ne seront jamais à trouver dans une permissivité accrue, mais dans un accompagnement des familles qui en ont besoin et dans une éducation respectueuse de la dignité de tous. » De son côté, l'association Familles rurales, non confessionnelle, s'est prononcée, mardi 1<sup>er</sup> août, en faveur du maintien de l'autorisation parentale pour les mineures de moins de seize ans : « On ne peut d'un côté demander aux familles de faire preuve d'une façon générale de plus de responsabilité et d'autorité, et de l'autre se substituer à elles dans une situation aussi grave. »

## Le Conseil constitutionnel pourrait étendre son contrôle sur l'élection présidentielle

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Jean-Pierre Chevènement a présenté au conseil des ministres, mardi 1<sup>er</sup> août, un projet de loi organique sur l'élection présidentielle prévue à partir de la seconde quinzaine d'avril 2002. Ce texte, dont le Parlement sera saisi à l'automne, fait suite aux recommandations émises par le Conseil constitutionnel dans des « observations » publiées au *Journal officiel* du 23 juillet (*Le Monde* du 25 juillet). Le projet propose notamment l'ouverture au Conseil d'un certain pouvoir d'appréciation pour ce qui concerne le remboursement forfaitaire aux candidats, dans les cas où la méconnaissance des règles de financement de la campagne a été non intentionnelle ou de portée très réduite. Le projet de loi organique maintient à 50 % le taux de remboursement des dépenses pour les candidats qui ont obtenu au moins 5 % des suffrages.

## Un homme tue sa femme

## et ses deux enfants avant de se pendre

« TOUTE UNE FAMILLE rayée de la carte. » C'est par ces mots chargés d'effroi que Jean-Louis Meyer, le maire d'Etzling, village de 1 200 habitants proche de Forbach (Moselle), a commenté la mort de Marine, neuf ans, d'Aurélien, six ans, et de leur mère, Martine, une laborantine hospitalière âgée de trente-six ans, tous trois étranglés, mardi 1<sup>er</sup> août au matin, avec une cravate par le chef de famille, Patrick Philippe, un cadre commercial de trente-huit ans. Celui-ci s'est pendu, ensuite, au balcon de son domicile. C'est le beau-père du meurtrier qui, n'arrivant pas à joindre sa fille au téléphone, a forcé la porte de la maison et découvert les corps. Une autopsie devait être pratiquée, mercredi, afin de déterminer notamment si les enfants et l'épouse du meurtrier ont été étranglés dans leur sommeil. Sur place, les gendarmes ont découvert une lettre de M. Philippe expliquant son geste : il y évoque un état dépressif et « des problèmes », sans plus de précisions. Selon l'entourage de la famille, le couple, marié depuis douze ans, était très lié, et ne rencontrait aucun problème financier particulier. (Corresp.)

## Un accident d'autocar fait trois victimes sur l'autoroute A7

TROIS PERSONNES SONT MORTES et vingt et une autres ont été blessées, dont quatre grièvement, mercredi 2 août au matin, dans un accident de la route dans la Drôme. Un autocar néerlandais a heurté une pile de pont avant d'être percuté par un minibus immatriculé en Suède, sur l'autoroute A7, à la hauteur de la bretelle de sortie de Valence-sud. Transportant cinquante-trois passagers, l'autocar remontait vers les Pays-Bas et était immatriculé à Alphen aan den Rijn (sud-ouest d'Amsterdam). Le minibus immatriculé en Suède transportait sept personnes (dont quatre enfants), qui ont toutes été blessées. Les blessés ont été conduits au centre hospitalier de Valence. Les trente-six personnes sorties indemnes de la collision ont été conduites à la caserne du régiment de spahis de Valence pour une prise en charge psychologique. La bretelle d'accès de Valence-Sud a été fermée mais la circulation sur l'A7 n'a pas été interrompue dans le sens sud-nord.

### DÉPÊCHES

■ PRISON : le codétenu russe du légionnaire biélorusse qui s'était suicidé dans la nuit du 3 au 4 juillet à la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône), a été mis en examen pour « non-assistance à personne en péril ». L'enquête a démontré que, contrairement à ce qu'il avait déclaré (*Le Monde* du 5 juillet), il ne dormait pas au moment où le légionnaire s'est tranché la gorge avec une lame de rasoir.

■ Un homme de 53 ans poursuivi pour viol, et incarcéré à la maison d'arrêt de Nantes, s'est évadé, dans la nuit du lundi 31 juillet au mardi 1<sup>er</sup> août, du centre hospitalier universitaire de Saint-Herblain (Loire-Atlantique) où il était soigné. Alors qu'un agent de police était posté devant la porte de sa chambre, au premier étage de l'hôpital, le prisonnier a forcé une fenêtre coulissante et pris la fuite.

■ ACCIDENTS DU TRAVAIL : Force ouvrière a dénoncé, mardi 1<sup>er</sup> août, le fait que la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA, patronat), dont Denis Kessler, numéro deux du Medef, est le président « dans un document interne, propose ni plus ni moins la privatisation de l'indemnisation des accidents du travail » (*Le Monde* daté 30-31 juillet). « Cette position augure mal du résultat des négociations du groupe "santé au travail" », ouvertes dans le cadre de la « refondation sociale » initiée par le Medef, et « permet de douter de la volonté du Medef d'aboutir à un accord ».

■ HOMOSEXUALITÉ : Bernard Antony, président du groupe FN du conseil régional Midi-Pyrénées, a apporté, mardi 1<sup>er</sup> août, son soutien à François Abadie, sénateur des Hautes-Pyrénées, exclu du Parti radical de gauche à la suite de propos homophobes. « J'adresse à François Abadie, résistant trulent de la bonne santé morale, l'expression de mon entier soutien de Bigourdan [de Bigorre], de père de famille, de Français et de Gaulois », écrit M. Antony dans un communiqué.

# A Lourdes, pas de piété pour les saisonniers

Dans la ville des pèlerinages, plusieurs centaines d'hôteliers et de commerçants paient l'impôt de solidarité sur la fortune. Les « intermittents du spectacle religieux », pour leur part, doivent se contenter de salaires de misère. D'où une crise de recrutement

## LOURDES

de notre correspondant

« Vos droits ne sont pas en vacances » : c'est le slogan estival de la fédération des services CFDT. A Lourdes, Patrick Delaporte, secrétaire général de l'union départementale des Hautes-Pyrénées, a fait sensation en allant promener, mi-juillet, parmi les bannières et les oriflammes des fidèles, cette banderole revendicative dans la rue et le boulevard de la Grotte, les deux axes principaux conduisant aux sanctuaires, où s'accumulent 320 hôtels, 300 bars et 400 magasins d'objets de piété. Chaque année, 5 000 saisonniers travaillent dans l'ombre des 5 millions de pèlerins.

Lourdes, deuxième grande surface de capacité hôtelière française, petite ville de Bigorre de 15 100 habitants, a perdu le sixième de sa population en vingt ans. Une des raisons de cette chute démographique : le travail de saisonnier ne paie plus. « Côté rue, il y a ces magnifiques paquebots hôteliers constellés d'étoiles, qui font toujours recette et qui enrichissent leurs propriétaires, et, côté cour, il y a ces intermittents du spectacle religieux qui triment plus de soixante heures par semaine pour des salaires de misère, à 5 400 francs par mois ! Et encore, parce qu'il faut respecter le SMIC », s'indigne Gérard, quarante ans, veilleur de nuit dans un deux-étoiles. Il préfère préserver son anonymat, par crainte des représailles de son employeur : « Ici, vous savez, les inspecteurs du travail s'aventurent rarement. Ils ne doivent pas avoir la foi... »

M. Delaporte s'égosillait à faire entendre la voix de ses syndiqués, serveurs, cuisiniers, femmes de chambre et hommes d'entretien, qui ne touchent guère les dividendes du rayonnement de la ville, même en cette année jubilaire où Mgr Jacques Perrier, évêque des lieux, a prédit une augmentation de la fréquentation de plus de 15 %. Francis Dehaïne, directeur du personnel et directeur financier de l'Œuvre de la Grotte, organisme gérant le fonctionnement des sanctuaires, corrige ce chiffre à la baisse et ne décèle, dans les statistiques arrêtées fin juin, qu'une très légère augmentation de 1,58 % des pèlerins dits organisés, transitant par les migrations diocésaines. Mais cela ne suffit pas à expliquer la faiblesse du niveau de vie des travailleurs de l'ombre. D'où une crise sans précédent : il manque cette année cinq cents saisonniers à Lourdes.



« Je n'arrive pas à trouver de cuisiniers et de femmes de chambre. J'ai multiplié les annonces. J'ai demandé autour de moi, sans succès », se plaint Gilles, le nouveau patron d'une petite pension de famille. Cet ancien diplomate s'est mis en disponibilité pour tenter la fortune de Lourdes, que certains amis lui ont fait miroiter.

« A Lourdes, depuis deux décennies, le scénario est classique, résume M. Delaporte. Les chiffres an-

## Pratique

● **Accès.** Par la route, emprunter l'autoroute A 64, sortie Tarbes-ouest (15 km par la RN 21), ou sortie Soumoulou (22 km) par Pau puis le CD 940. En avion, joindre les aéroports de Tarbes-Ossun-Lourdes ou celui de Pau-Pyrénées. La gare de Lourdes est desservie par plusieurs liaisons quotidiennes en TGV.

● **Repères.** Le 11 février 1858, au pied de la grotte de Massabielle, la Vierge Marie est « apparue »

noncés varient sans cesse entre 5 millions et 6 millions de touristes, et des centaines de petits hôtels et de pensions de famille ont disparu, aspirés par des faillites. » « Les grands hôtels ont amélioré leur capacité d'accueil de 25 %, diminué leur personnel d'autant, et continuent à le sous-payer, poursuit le syndicaliste. Les employeurs ne respectent pas les contrats de travail, ne règlent pas les heures supplémentaires et transforment à leur guise le repos hebdoma-

daire en congé annuel anticipé, au gré de la fréquentation de leurs établissements. »

Christian, trente-deux ans, dont huit passés dans un bar saisonnier de la cité mariale, lui aussi sous le couvert de l'anonymat, ajoute même une touche de Zola pour noircir le tableau : « Ceux qui n'ont pas d'attaches dans la région sont partis vers la montagne ou la mer. Les autres saisonniers doivent survivre. Certains patrons logent leurs

aussi un château fort et de nombreux musées. Le cirque de Gavarnie (50 km), le parc national des Pyrénées (30 km) ou les cascades de Cauterets (40 km) sont parmi les plus beaux sites des environs.

● **Événements.** Le pèlerinage national du 12 au 15 août et le pèlerinage des Gitans, fin août. Le 13 août, Patricia Kaas et Manu Dibango donnent un concert pour la nuit de la paix.

● **Renseignements.** Office du tourisme de Lourdes (tél. : 05-62-42-77-40). Internet : [www.lourdes-france.com](http://www.lourdes-france.com).

employés dans des chambres de bonne misérables où ils n'entasseraient pas les plus pauvres, et leur offrent de la nourriture qu'ils ne donneraient pas à un chien... » M. Delaporte rapporte une scène vécue récemment : « Une jeune fille de vingt ans, originaire de Tarbes, est venue se plaindre car, depuis plusieurs mois, un hôtelier lui fait subir un système illégal d'amendes qu'il impose à son personnel : 50 francs en moins pour une salle

mal balayée, pour un verre renversé ou pour un retard de dix minutes à l'heure de l'embauche. »

Les responsables des deux syndicats de l'hôtellerie de Lourdes jurent leurs grands dieux que ces procédés « n'existent pas », que la profession « s'est racheté une bonne conduite », et qu'aujourd'hui « elle travaille main dans la main avec les chapelains des sanctuaires et avec la municipalité pour offrir une charte de qualité aux pèlerins ». Le maire de Lourdes, Jean-Pierre Artiganave (UDF), lui-même commerçant d'objets de piété, reconnaît les efforts entrepris ces dernières années pour « remettre la communauté de destin dans le bon sens ». « La ville a toujours eu une mauvaise réputation de marchands du temple, mais nous travaillons pour gommer cette image de marque », dit-il.

« Ici, les inspecteurs du travail s'aventurent rarement. Ils ne doivent pas avoir la foi »

Un curieux système commercial est à l'origine de cette déconfiture sociale. Pour combattre la surcapacité hôtelière d'une ville où l'on recense près de 40 000 lits, les hôteliers les plus solides financièrement se sont regroupés ou ont acheté plusieurs établissements, qu'ils font grandir chaque année. Pour les remplir à 70 %, afin de rentabiliser leurs investissements, ils doivent se soumettre à la pression des agences spécialisées ou des groupes de pèlerinage étrangers, italiens notamment, qui réclament les prix les plus bas, sous peine d'exporter les clients vers Fatima, au Portugal. « On trouve des pensions complètes à 150 francs dans des trois ou quatre-étoiles sur des remplissages potentiels saisonniers de mille personnes. Parfois même moins cher ! », confie M. Delaporte. Pas étonnant que les hôteliers refusent toujours la taxe de séjour que la ville leur a imposée, en 1998, et qui avait été votée, sans qu'elle fût appliquée, par une précédente municipalité, en 1946.

Le paracommercialisme, le dumping et la surcapacité hôtelière ont gangrené Lourdes, empêchant les avancées sociales. Et pourtant, plus de trois cents commerçants lourdaux paient l'impôt de solidarité sur la fortune. Eux seuls croient – encore plus que les pèlerins – aux vertus de la Grotte de Massabielle. Quant aux sanctuaires, ils emploient 393 personnes, dont 101 saisonniers. Les salaires représentent seulement 39 % du budget de fonctionnement (131 millions de francs) du lieu saint. Les sacristains, les allumeurs de cierges et les employés de la grotte font, depuis 1999, les 34 heures. « Tous ces permanents et saisonniers, à 92 % originaires des Hautes-Pyrénées, sont payés sur la base du SMIC », avoue un directeur du personnel, qui « réserve 14 % des postes à des handicapés ». Histoire d'être « en cohérence avec l'image de Lourdes ».

Jean-Jacques Rollat

Prochain article :  
les châteaux de la Loire

## Les vaches estivantes de Superbagnères assurent l'entretien des pistes de ski

### TOULOUSE

de notre correspondant

A 1 800 mètres d'altitude, le Grand Hôtel de Superbagnères dresse sa carcasse blanche comme un défi aux sommets encore enneigés qui l'entourent. Le palace, construit en 1922 sur les hauteurs de Bagnères-de-Luchon, est aujourd'hui désaffecté. Dans sa cabane construite sous le Grand Hôtel, Lucien Brunet s'apprête à passer une nouvelle nuit en solitaire. Le pâtre a débuté sa cure de solitude au 1<sup>er</sup> juin. Jusqu'au 15 octobre, il surveillera les quelque trois cents bêtes venues brouter les « estives » de Luchon. C'est ainsi que l'on nomme, dans les Pyrénées, les prairies d'altitude qualifiées ailleurs d'alpage. Les éleveurs pyrénéens, eux, parlent tout simplement de « montagne ». Mais la « montagne de Luchon » n'existe pas. La célèbre station thermale, autoproclamée « reine des Pyrénées » au siècle dernier, est désormais trop urbaine pour s'intéres-

ser à ses pâturages. Au dernier recensement agricole, en 1988, on ne comptait plus que treize exploitations à Luchon.

La chute continue du nombre des exploitations agricoles s'accompagne d'une baisse de la surface agricole utile. Contrairement à ce qui se passe ailleurs, les agriculteurs qui restent n'agrandissent pas leurs exploitations avec les terres de ceux qui partent. L'urbanisation de Luchon dévore peu à peu les rares terrains disponibles en fond de vallée, où l'agriculture se réduit comme peau de chagrin.

Superbagnères est devenue, en 1912, la station de ski de Luchon – la première dans les Pyrénées – grâce à la construction d'une ligne de chemin de fer à crémaillère qui reliait le haut plateau à la ville. Ces vastes étendues herbeuses d'altitude redeviennent chaque été le royaume du bétail. Les troupeaux viennent de la vallée voisine du Larboust, qui concentre à elle seule la moitié des quatre-vingt-dix éleveurs du Lu-

chonnais, mais aussi des Hautes-Pyrénées ou de l'Ariège. Les vaches viennent de loin pour profiter de ces riches prairies naturelles et fleuries. Elles « prennent » en quelque sorte l'herbe de Luchon, comme les curistes y prennent les eaux. M. Brunet, le pâtre qui est aussi éleveur, a pris ses habitudes ici car la montagne près de chez lui est devenue progressivement impraticable pour ses vaches. Sous-pâturées, les estives se couvrent de fougères et perdent de leur valeur nutritive.

### LA FIN D'UNE TRADITION

Depuis 1964, le plateau de Superbagnères est desservi par une route construite pour les skieurs. La transhumance s'effectue désormais en bétailière. M. Brunet regrette un peu le temps où l'on montait à pied avec les troupeaux. La route lui permet certes de descendre rapidement à Luchon ou chez lui, au volant du rutilant véhicule tout-terrain garé à côté de sa ca-

bane. Mais, en contrepartie, les éleveurs qui lui confient leurs bêtes ne montent plus lui tenir compagnie aussi souvent qu'avant. « Maintenant, ils se contentent de passer un coup de fil, dit-il en montrant le téléphone portable posé près de la cheminée. On ne s'aide plus comme avant. La tradition de la transhumance est bien terminée. »

Ses vaches, elles, se sont trouvées une nouvelle utilité : elles entretiennent les pentes de la station de ski, un peu comme des dameuses d'herbe en plein été. Il semble que l'herbe pâturée retienne mieux la neige qu'un terrain laissé en jachère. La station voisine de Peyragudes, qui a vu ses estives désertées par les troupeaux pour cause de brucellose, doit désormais faire ce travail mécaniquement. Les vaches estivantes de Superbagnères seront-elles bientôt payées par la station ?

Stéphane Thépot

# LISEZ...

LES SÉRIES DU MONDE :  
RÉCITS, GRANDS REPORTAGES,  
VOYAGES, NOUVELLES INÉDITES  
DE « SÉRIE NOIRE ».

  
tout.lemonde.fr

CERTAINS parlent aux animaux, lui parle aux fleurs, aux roses plus précisément, dont il est le plus grand collectionneur du monde. Sur un mur de pierres blondes, Franco Fineschi a apposé une plaque de marbre gravée d'une phrase de Richard Brinsley Sheridan : « *Viens dans mon jardin, je voudrais que mes roses te voient.* » Il sourit : « *C'est une vérité, dit-il, la rose, comme toutes les plantes, est un organisme vivant ; il ne se contente pas d'une existence végétative. Il envoie des messages, il faut savoir les entendre.* » Il attrape délicatement une corolle veloutée, caresse les pétales panachés de rouge et de blanc. « *Cette plante me dit : regarde-moi, j'ai besoin que tu me regardes...* » Un silence. « *J'ai beaucoup étudié, mais je suis fondamentalement un romantique.* »

D'entrée de jeu, il nous a prévenus : « *Ce n'est pas un jardin, mais un musée de la rose.* » Il ment un peu : le domaine est double. La partie publique ne fait certes aucune concession à l'esthétique : les plantes, fleuries ou non, sont alignées en carrés, encadrées de hauts treillages, classées par origines, obtentions, nationalités, âges, genres. Six mille quatre cents espèces différentes, depuis la rose de Virgile jusqu'aux derniers hybrides modernes. Des roses en pied, en buissons, en touffes naines, en massifs, des grimpances et des couvre-sol. Des rosiers perchés sur de hautes tiges se mêlent aux frondaisons argentées des oliviers. C'est une folie de rhodophile (du grec *rhodon*, rose), un cabinet de curiosités, austère, entêtant, étouffant l'été, glacé de brumes l'hiver. Bref, le « Louvre de la rose », sur quatre hectares, et avant rénovation.

Mais derrière les collections, il y a le vrai jardin. Celui où tout est né, caché, superbe. Un jeune paon nous accueille en faisant la roue, entre chiens et chats repus de soleil. A droite, une pergola croule sous les corolles roses et blanches, au centre du carré d'origine planté par M. Fineschi père, qui décida de la vocation de son fils. A gauche, quelques grands arbres ombragent une villa carrée, bicentenaire, une terrasse et une table en pierre, d'où l'on aperçoit, en contrebas, un océan de roses. Une volière à perruches fait pendant à un berceau noyé de feuillage : encore un rosier, rarissime, une très vieille espèce provenant d'Asie centrale, qui ne fleurit qu'en avril. A l'entrée, on croise un somptueux spécimen perché sur une tige, en forme de parapluie géant, « *un de mes artifices* », confesse Franco, un peu gêné. Derrière le poète perce un instant l'alchimiste, tenté par l'impossible. « *Ici, je peux faire des monstres, personne ne me dira rien...* »

Franco Fineschi ne saurait pourtant passer pour un farfelu. A soixante-sept ans, il est l'un des grands patrons mondiaux de la chirurgie orthopédique, professeur à l'Université catholique de Rome, qui a opéré le Saint Père deux fois. C'est d'abord un scientifique, un savant féru de botanique et de génétique, un rhodologue éminent, membre du jury des plus grands concours internationaux, Bagatelle, Genève, Baden-Baden, etc. « *Greffier un morceau de substance osseuse et une rose, c'est la même chose* », dit-il. Sa roseraie figure parmi les plus riches du monde, avec celles de L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne), et de Sangerhausen, en Allemagne. Véritable conservatoire, elle protège des espèces qui, pour près des deux tiers, ont disparu de la surface du globe, victimes de la sélection génétique.

Avant la seconde guerre mondiale, la Terre abritait environ 21 000 espèces différentes de roses, aujourd'hui on en compte 6 000 à 7 000 au maximum : chaque nouvel hybride élimine ses prédécesseurs, les fleurs parentes, lesquelles, abandonnées, finissent par disparaître pour de bon. En mai, ici, à Cavriglia, petit bourg perdu dans les collines toscanes entre Florence et Arezzo, s'est réunie la section roses du Comité mondial pour la préservation de la biodiversité. A douze, Italien, Français, Américain, Allemand, Pakistanais..., ils ont tiré des plans pour sauver le patrimoine génétique de la planète, tout simplement. Une tâche de Sisyphe, où il prend sa part, sans fanfaronner aucune. Il a le visage bronzé, l'œil clair, la voix calme et douce, l'aisance patricienne des Italiens bien nés. Le domaine, raconte le professeur, appartient à sa famille depuis des siècles. Au départ, c'était une exploitation agricole. On y pro-



# Le Louvre de la rose



**Chirurgien éminent, Franco Fineschi est le plus grand collectionneur de roses du monde. A Cavriglia, dans les monts du Chianti en Italie, il conserve 6 400 espèces rares**

duisait des olives et du vin – le Chianti est à sept kilomètres. Son père, un ancien officier – « *très sévère, très cultivé* » –, s'y était retiré après la guerre. Il aimait les fleurs en général et les roses en particulier, dont il entretenait soigneusement quelques massifs. A sa mort, en mai 1960, c'est ce petit carré, alors en pleine floraison, qui déclenche la passion de Franco. Dans la bibliothèque paternelle, il découvre un livret, manuscrit, où est noté le nom de chaque rose. « *Je me suis dit : "je dois les sauver en mémoire de mon père"* ».

A l'époque, il vient d'être nommé directeur de l'Institut de clinique orthopédique, à Rome. Qu'importe ! Il reviendra tous les week-ends. Il se plonge dans la botanique, étudie la nuit – « *Sinon, vous admirez sans savoir pourquoi* » –, puis se lance. D'abord sans autre but qu'esthétique. Le carré paternel sauvé, il élargit peu à peu sa collection sur les terres toscanes aux vignobles, ne gardant que les oliviers. De ses voyages professionnels, il rapporte des plants introuvables en Europe. Et lentement se dessine, avec la découverte des roses anciennes, sa vraie vocation : sauver des espèces menacées par l'hybridation moderne. Elever des roses, comme d'autres des pur-sang. En quelques années, le goût est devenu passion. Loisirs, fortune, terrains, elle absorbe tout. Franco Fineschi, soutenu par sa femme, Carla, dont la roseraie porte le nom, bouleverse ses quatre hectares, transfère les

plants, pose des treillages pour les grimpants ; et trace un parcours didactique où on suit la rose à toutes les étapes de son histoire.

Devenue fondation à but non lucratif, la roseraie est désormais ouverte au public. L'entrée n'est pas payante, mais Joseph, le gardien, signale aimablement le tronç au visiteur étonné. C'est que l'entretien est cher. « *C'est hors de mes possibilités* », avoue Franco. La roseraie emploie un jardinier à plein temps, Vittorio, le bras droit du professeur, et quatre autres à temps partiel. Faute de moyens, les roses sont laissées à elles-mêmes de la fin juin, après la floraison, jusqu'à décembre, époque de la taille et des traitements.

Trois cents greffes par an, devoir fastidieux mais indispensable. Un rosier vit environ vingt-cinq ans. Abandonnée aux caprices des abeilles, la reproduction aurait tôt fait de mélanger les espèces. Le clonage, si redouté dans les espèces animales, est naturel dans le monde végétal, souligne le professeur. C'est même la seule façon de préserver la diversité. En passant, il arrache les reppousses que le porte-greffe, un vigoureux rosier indigène, s'acharne à multiplier sur les hampes fleuries : « *Le sauvage tend toujours à redevenir sauvage. C'est la nature qui se défend.* »

La plus vieille rose connue est un fossile, vieux de six cents millions d'années... La reine des fleurs est née spontanément dans les forêts de l'hémisphère Nord, en Asie notamment, d'où elle s'est répandue jusqu'à la Méditerranée. Une collection de ces vraies sauvages est soigneuse-

ment isolée dans un coin de la roseraie. Devant la plus belle, une asiatique à fleurs simples, blanches, translucides, le savant s'émerveille : « *C'est magnifique, ce rosier qui, depuis l'origine, fait tous ses efforts pour grimper dans les bois, trouver la lumière et remplir son devoir de photosynthèse !* » Non loin, les roses antiques rappellent les débuts de la

me les Alba, les roses blanches, fleurs de la Vierge. En trois carrés, Franco refait l'histoire de l'Angleterre. Ici, la Gallica rouge, choisie par la dynastie des York, là l'Alba immaculée, préférée des Lancaster. Et, pour réconcilier les deux, la Variegata, qui naît en boutons rouges avant de s'épanouir en blanches corolles. On l'a surnommée *York and Lancaster rose* en souvenir, bien sûr, de la guerre des Deux-Roses. Au fil des allées, on remonte le temps, arrêté çà et là par quelques curiosités : la rose Horrida, aussi surnommée Férox : fleurs minuscules, feuilles à l'avenant, elle n'est qu'épines. Ou la Mutabilis, qui change quatre fois de couleurs en quatre jours. La rose à fruit de châtaigne, ou la Cinnamonome, vraie rose sans épine dont l'odeur évoque le camphre.

Voici les roses thé, ainsi nommées par le premier importateur, un commerçant, qui avait prétendu – à tort – que les Chinois en faisaient

**En trois carrés, Franco refait l'histoire de l'Angleterre. Ici la Gallica rouge, choisie par la dynastie des York, là l'Alba immaculée, préférée des Lancaster. Et, pour réconcilier les deux, la Variegata, surnommée « York and Lancaster rose » en souvenir de la guerre des Deux-Roses**

culture. Voici, dans le carré des Gallica, la fameuse Paestum, celle de Virgile, une belle fleur d'un rose bonbon, toute simple, armée de fortes épines. Elle voisine avec la Bullata, dont les feuilles boursoufflées évoquent la laitue, et la Belle sans flatterie, pâle, dense, admirable, baptisée par l'impératrice Joséphine de Beauharnais, laquelle, dans son jardin de la Malmaison, a sauvé nombre d'espèces rapportées par les généraux de l'Empire au fil des conquêtes de son époux.

En face, les Damascus, fameuses roses de Damas, évoquent le Moyen Age, les premières croisades, com-

breuvage. Elles ne sont pas spectaculaires mais naturellement remontantes – c'est-à-dire qu'elles fleurissent plusieurs fois dans l'année. Ce sont elles qui, par croisement, ont permis de créer, en 1867, la première rose moderne remontante : la France. Une grande fleur pâle, dont la teinte sert encore de référence. A deux pas, on découvre Soleil d'or, première rose jaune, obtenue à Lyon en 1910, et puis les préférées de nos grands-mères, charmantes aujourd'hui disparues, comme les polyanthos, ces élégants petits buissons chargés de fleurs minuscules. Non loin, les rosiers nains dressent leurs

tiges microscopiques : le plus petit a moins de dix centimètres. Il s'appelle, tout simplement, Si.

C'en est fini de la nostalgie, ici commencent les performances, les chefs-d'œuvre des obtenteurs, les Meillant, les Delbard, les Austin, ces magiciens jaloux de leurs secrets qui créent des dynasties et en tuent d'autres, pieusement conservées ici. Les roses, comme les livres, sont éditées et protégées par un dépôt légal. Les droits d'auteur atteignent parfois des millions pour les fleurs primées lors des grands concours. La concurrence est rude. La mode joue aussi. Dans les années 60, elle était à l'orange. On aperçoit, de-ci de-là, des taches éclatantes, presque artificielles à force d'être outrées. Certains lie-de-vin tournent au marron. Des rouge sang se veloutent de noir. D'infructueuses tentatives pour produire une rose bleue ont donné naissance à une infinie variété de mauves.

ON s'extasie, incapable de choisir. Franco Fineschi, lui, hésite, caresse tendrement les pétales crémeux de la Licht Konigin Lucia, puis sourit : « *La plus belle est celle que je n'ai pas encore.* » On s'étonne, au fil des allées, devant d'étranges sujets qui n'ont plus de rose que le nom : l'un, avec ses tiges lisses et ses gros bouquets glacés, tient du camélia, l'autre, orange et diaphane, du rhododendron, un troisième à l'allure d'un petit dahlia, d'autres encore copient l'œillet.

En ressortant, on admire une dernière merveille : un grimpat si florifère qu'il a colonisé la moitié d'une ancienne porcherie. Les milliers de petites fleurs roses à cœur blanc semblent vibrer, gorgées d'abeilles. Elles sont déjà presque passées. La fin de saison approche. Franco Fineschi soupire, « *la beauté est toujours éphémère* ». Sur le long mur de pierre, il a posé une autre plaque de marbre : « *Je ne sais pas si les gens bons cultivent les roses ou si la culture des roses rend les gens bons* »...

Véronique Maurus  
Photo Sarah Moon

★ **Le Jardin des hommes, l'histoire des plantes cultivées, de Jean-Baptiste de Vilmorin et Marcel Cléban, éd. Le Pré aux clercs, 304 p., 175 F.**

Prochain article :  
Les mystères de Tully

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## La Corse et la nation

**D**ÉPUIS que l'Assemblée de Corse a approuvé, à une large majorité, le 28 juillet, les propositions de Lionel Jospin sur l'avenir de l'île, des voix se sont élevées, à droite comme à gauche, pour dénoncer les risques d'une grave atteinte à l'unité de la République et le danger de contagion que pourrait entraîner le statut d'exception promis à la Corse. Une fois de plus, le poids de la tradition jacobine et l'attachement qu'elle suscite dans une partie de l'opinion ont transformé le débat en une controverse passionnée.

L'intervention de Jacques Chirac le replace sur le terrain de la raison. Certes, la déclaration du président de la République est assez équilibrée pour satisfaire tout le monde. Les uns retiendront qu'il appelle au respect des « principes » et de l'« unité » de la République, les autres qu'il admet que « l'organisation de l'île doit être adaptée » pour permettre à ses habitants de « mieux maîtriser les questions qui les concernent ». Il reste qu'en n'émettant aucune critique à l'égard du processus en cours, à la différence de la plupart de ses amis politiques, le chef de l'Etat a plutôt conforté le premier ministre qu'il ne l'a désavoué.

On peut sans doute comprendre les inquiétudes de ceux qui, à l'instar de Jean-Pierre Chevènement, proclament leur fidélité à la République « une et indivisible ». Ce n'est pas une médiocre querelle, puisqu'elle met en jeu l'idée qu'ils se font de la France. Toutefois, au regard des faits eux-mêmes, il y a beaucoup d'excès dans la manière dont ils brandissent le spectre de la dislocation de la nation et des séparatismes triomphants. Il appartient

dra au Conseil constitutionnel de dire, *in fine*, si l'indivisibilité de la République, énoncée par l'article premier de la Constitution, est mise à mal par le dispositif proposé. Mais les constitutionnalistes sont les premiers à reconnaître que l'indivisibilité ne se confond pas avec l'uniformité. L'exemple de la Nouvelle-Calédonie et, à un degré moindre, celui de la Polynésie le prouvent. A moins de considérer les habitants de ces territoires d'outre-mer comme des citoyens de seconde zone, on ne voit pas en quoi la République serait en péril dès lors qu'on accepte pour la Corse ce qui est déjà en vigueur ailleurs, dans le cadre d'une même unité politique.

Il est vrai que les déclarations provocatrices de Jean-Guy Talamoni devant l'Assemblée de Corse ne sont pas de nature à créer un climat d'apaisement. Mais la revendication d'indépendance réaffirmée par le dirigeant corse ne figure évidemment pas dans le texte soumis aux élus de l'île – à tous les élus, et non aux seuls nationalistes – par le premier ministre. En dépit de ses ambiguïtés, ce texte – qui ne retient pas, il faut le souligner, la notion de peuple corse – s'inscrit dans une démarche de large décentralisation, qui innove mais qui fixe aussi des limites précises.

S'il est utile que la discussion s'engage sur ces propositions, soumises au Parlement avant la fin de l'année, s'il est nécessaire d'entendre aussi bien ceux qui les refusent que ceux qui voudraient les étendre à toutes les régions, il est aussi souhaitable que ce débat ne soit pas faussé par les fantasmes et des arguments sans rapport avec ce qui est réellement proposé.

# Les obsessions raciales de Renaud Camus

par Guy Birenbaum et Yvan Gattegno

**N**OTRE pays est bizarre. Une intense polémique démarre à la découverte des passages antisémites d'un livre, *La Campagne de France*, de Renaud Camus (Fayard, 2000). Les journalistes qui l'avaient encensé sans le lire – une fâcheuse habitude – font le gros dos face aux attaques de leurs confrères qui, eux, l'ont lu. Les intellectuels s'affolent et pétitionnent. Les arguments mais surtout les egos s'entrechoquent de « Débats » en « Rebonds », et finalement, sous l'assaut, le livre disparaît des librairies. Puis il y revient. Les phrases litigieuses sont remplacées par des blancs tandis qu'en préface Claude Durand, l'éditeur incriminé pour sa légèreté, s'insurge. Fin du Guignol.

Pas tout à fait. Car dans cet ébranlement national il semble que personne ne se soit tout simplement demandé si Camus en était à son coup d'essai ou si ses textes précédents contenaient, eux aussi, des propos scandaleux, passés à la trappe à défaut de lecteurs vigilants. La lecture systématique de la prose de Camus permet de régler la question d'une manière limpide. Oui, Renaud Camus est raciste et ce de manière obsessionnelle. Oui, certains de ses textes antérieurs le prouvent. Il suffisait juste de les lire.

Prenons *Le Château de Seix*, journal 1992 (POL, 1997) : « Autre chose (mais justement tout est emmêlé) : M. Nicolas Sarkozy (je ne sais même pas comment s'écrit son nom) est-il juif ? M. Nicolas Sarkozy, "personnalité qui monte", comme on dit du parti gaulliste, comme on dit de moins en moins, m'inspire à première vue, et seulement à vue, une assez vive hostilité. M. Bruno Mégret, qui était hier à côté de lui, et qui, lui, n'est certainement pas juif, M. Bruno Mégret non moins, Dieu merci. Dans ma petite liste de juifs que vraiment je n'aimais pas, j'ai oublié le psychanalyste Gérard Miller, qu'on voit beaucoup sur le petit écran, et qui lui aussi a le don de m'exaspérer » (p. 90).

Du coup Camus s'interroge : « Suis-je raciste ? » (p. 90). Avant d'expliquer : « Je m'intéresse très fort aux origines, les miennes et celles des êtres que je rencontre : origines sociales, raciales, religieuses, géographiques surtout. Mais l'on est gêné dans ces curiosités-là par la question des races, objet d'un tabou très net. Ce tabou a-t-il lieu d'être ? Dans la société peut-être par prudence, mais ni dans mon esprit, me semble-t-il, ni dans ce Journal, qui sont à peu près la même chose, et d'autant plus étroitement la même chose, ces jours-ci faute de temps ce

que je note ici, relève, ou peu s'en faut, de l'écriture automatique. » (p. 91).

Tout à sa propre schizophrénie, quelques lignes plus loin, Camus, dissertant sur le racisme, lâche : « Et je suis prêt à aimer ou à admirer d'autant plus tel ou tel qu'il présenterait des qualités qui me paraîtraient plus rares parmi les siens, et que donc il aurait eu plus de mérite à acquérir (la tendresse, l'humour et la subtilité dans le domaine sexuel chez un Marocain par exemple) » (p. 91), et d'enchaîner, comme si de rien n'était : « Je crois au respect de la personne. Les pratiques racistes me font horreur » (p. 91).

Autre exemple, un an plus tôt, dans *La Guerre de Transylvanie*, journal 1991 (POL, 1996) : « Je ne vois pas d'inconvénient à ce que la France, vieille grande nation de longue date installée sur tous les continents et dans les îles de tous les océans, soit représentée dans les con-

même). A bas le "genre humain" ! La négation des races, leur abolition, la fusion de toutes en une seule, ce serait le "village universel", ma hantise (...) » (p. 468).

Une « hantise » qui va se nicher jusque dans le sport. Il anticipe ainsi sur les propos qu'a tenus – sept ans plus tard ! – Jean-Marie Le Pen sur l'équipe de France de football : « Quel rapport de l'équipe de France de football avec la France, si la moitié des joueurs ne sont pas français, sinon par naturalisation précipitée (...) » (p. 467). Même le tennis ne trouve plus grâce à ses yeux, et Camus, véritable Monsieur Jourdain, fait du Le Pen sans le savoir (???), en attaquant Laurent Joffrin dans *Le Château de Seix*, journal 1992 (POL, 1997).

« 17 h 46. A propos de la petite équipe française, formée de Guy Forget, d'Henri Leconte et de leur capitaine Yannick Noah, qui vient de remporter la Coupe Davis, un éditorial

Camus s'interroge : « Suis-je raciste ? ».

Avant d'expliquer : « Je m'intéresse très fort aux "origines", les miennes et celles des êtres que je rencontre : origines sociales, raciales, religieuses, géographiques surtout.

Mais l'on est gêné dans ces curiosités-là par la question des races, objet d'un tabou très net. Ce tabou a-t-il lieu d'être ? »

*cours internationaux des "Miss" par une belle jeune femme de couleur. Mais qu'elle ait d'abord été "Miss Pays de Loire", voilà ce que je trouve ennuyant. L'expression "Pays de Loire" n'a plus aucun sens, dans ce cas. Ce n'est plus une couleur, ce n'est plus un ciel, ce n'est plus une terre, ce n'est plus un type physique, éventuellement, ou culturel, intellectuel, moral. N'importe qui, dans quelque domaine que ce soit, peut représenter n'importe quoi, dans ces conditions » (p. 467).*

Et de jouer avec les mots un peu plus loin, de manière toujours aussi obsessionnelle et perverse : « Moi, je suis pour les races – et "raciste" en ce sens, ce qui est remonter vers l'origine, pour le coup : le "raciste" devrait être, en bonne étymologie, celui qui est favorable aux races, à leur existence à toutes et à leur diversité ; de même, si j'ose dire, le "pédophile" est celui qui aime les enfants ; pas celui qui les viole ou les coupe en morceaux (et qu'on n'aille pas dire que c'est le

du Nouvel Observateur, signé L.J., arrive aux conclusions suivantes : "C'est le genre de mélange qui fait la France d'aujourd'hui, en tennis comme ailleurs. Ce sport était par excellence celui de l'élite blanche et anglo-saxonne. Il est devenu à son tour celui de l'intégration. Il a troqué le droit du sang, sinon pour le droit du sol, du moins pour celui de la terre battue. La leçon, elle aussi, vaut bien une coupe". Ce rappel historique est bien imprudent, et fait un argument qui se reverse de lui-même. Le tennis d'aujourd'hui est peut-être celui de l'intégration comme le veut de "L.J.", mais il est d'une incroyable médiocrité esthétique et morale par rapport au vieux tennis de l'élite blanche anglo-saxonne". L'attitude hystérique de la plupart des joueurs, pour ne rien dire de leur accoutrement, est d'une vulgarité insupportable » (p. 426).

Voilà, c'est clair, Camus est raciste, et ni les dénégations abusives ou les silences gênés de ses éditeurs successifs n'ont la moindre

valeur face à la pourriture de ses textes. Mais il est loin d'être le seul à avoir eu longtemps le triste privilège de n'être ni lu ni attaqué pour ses écrits. Ainsi, après avoir été démolie en 1985 pour des propos tendancieux et des provocations minables, Marc-Edouard Nabe a réussi le tour de force de redevenir un auteur accepté par le « Tout-Paris littéraire ». En témoignent la parution d'un de ses articles dans la dernière livraison de la revue de Philippe Sollers, *L'Infini*. Il n'empêche que dans son journal, *Kamikaze* (Le Rocher, 2000), Nabe démontre que l'on peut tout écrire en France sans risques.

Dans un style que *Présent* ne renierait pas, il traite ainsi le cardinal Lustiger de « Carmel d'Auschwitz ambulante » (p. 3405). Plus odieux, évoquant un « Sept sur sept » où l'invité est « Frydman, l'homme qui va accoucher ma femme de mon enfant » (sic) (p. 3653), Nabe ne manque pas de se déchaîner sur l'une des cibles favorites de la presse d'extrême droite, notamment de *National Hebdo* : « J'espère qu'il ne va pas foncer tête baissée sur les panneaux que va lui tendre cette salope de Sinclair. La semaine est chargée en plus : Arafat est à Paris (et les pro-palestiniens sont tabassés par les Jeunesses juives) et cet horrible maffieux de Jacques Médecin essaie maladroitement de ravalier un rot antisémite. Nous sommes en plein retour de l'anti-antisémitisme. La Sinclair se lèche déjà ses épaisses babines... » (p. 3653).

Ailleurs dans le texte, les époux Aubrac sont vilipendés pour « leurs sales gueules » (p. 3309) ; de toute façon, selon Nabe, « ils ont l'air surtout torturés par cinquante ans de vie commune ! Un couple, c'est pire que toutes les prisons de Montluc » (p. 3309). Et de regretter le « commando meurtrier » qu'elle a mené pour faire libérer « son homme » : « J'espère qu'Aubrac valait à lui seul la demi-douzaine de superbes pioupiou berlinois qui espéraient seulement que la guerre se termine vite afin qu'ils puissent retrouver leurs splendides Gretchen... » (p. 3309).

Une petite devinette pour terminer. Qui revendique dans *La Guerre de Transylvanie*, journal 1991 (POL, 1996) sa « sympathie pour Nabe » ? Renaud Camus. Pourquoi ? « C'est qu'apparemment nous pratiquons le même sport aristocratique (...) : survivre » (p. 296). CQFD.

Guy Birenbaum est maître de conférences en science politique.

Yvan Gattegno est conseiller littéraire.

## L'Europe monétaire, cauchemar politique

Suite de la première page

Elles ont provoqué l'hostilité des « petits » pays craignant que les grands profitent de ces aménagements pour asseoir un peu plus leur domination. Elles ont aussi, ce qui est plus grave, déplié à des gouvernements qui semblaient pourtant à priori bien disposés vis-à-vis des initiatives françaises, tel celui du chancelier allemand Gerhard Schröder. Ils ont pris leurs distances à la suite d'une impressionnante série de maladroresses françaises, qui a donné le sentiment que le meilleur moyen pour Paris de renforcer le pouvoir de l'Euro-11 était encore d'affaiblir celui de la Banque centrale européenne (BCE), d'en restreindre les prérogatives et d'en limiter l'indépendance.

Dès le mois de mai, les déclarations du premier ministre, Lionel Jospin, devant l'Assemblée nationale, évoquant « le souci d'assurer une meilleure visibilité de la politique économique de la zone euro et de l'autorité, naturellement politique, la conduisant » avaient provoqué quelque émoi à Francfort. « M. Euro, c'est moi », avait aussitôt répliqué le président de la BCE, Wim Duisenberg, en ajoutant que « la coopération entre les ministres des finances et de l'économie responsables de la zone dans le cadre de l'Euro-11 et leur dialogue

continu avec la BCE constituent un ensemble très acceptable, voire agréable, qui ne doit pas s'orienter dans la direction de développements institutionnels et politiques qui seraient différents des progrès en cours. »

Début juin, M. Fabius, seul parmi les onze ministres de l'Union, avait publiquement dit tout le mal qu'il pensait d'un éventuel durcissement de la politique monétaire en Europe. « Il faut que l'on ait des taux d'intérêt qui soient accommodants, qui n'entraînent pas le développement économique », avait-il expliqué. Quelques jours plus tard, la BCE relevait d'un demi-point ses taux directeurs, infligeant un camouflet au locataire de Bercy.

La polémique a pris récemment une dimension nouvelle à la suite des propos tenus par M. Fabius devant le comité économique du Parlement européen de Strasbourg. Le ministre français a envisagé la possibilité que les ministres des finances de la zone fixent eux-mêmes un objectif d'inflation que la BCE aurait pour mission de respecter. La réaction du président de la Bundesbank, Ernst Welteke, a été immédiate et violente, en dépit des tentatives d'apaisement de M. Fabius, parlant d'un quiproquo. « Je ne dois pas insister », a noté M. Welteke, sur l'importance de l'indépendance de la politique monétaire pour le succès de la politique de stabilité des prix. Ou peut-être que si. Du moins, on peut avoir cette impression en raison de certaines déclarations faites de l'autre côté du Rhin.

Peut-être le gouvernement français a-t-il cru qu'après une série de hausses de taux, par nature impopulaires, le terrain était devenu favorable pour lancer une attaque en règle contre la BCE, avec l'espoir que l'Allemagne se range à son point de vue.

Grave erreur d'appréciation : car dans un pays où la Bundesbank, malgré l'arrivée de l'euro, est loin d'avoir perdu toute son aura, les orientations de Paris ont été perçues comme une remise en question malvenue et dangereuse de l'équilibre des pouvoirs au sein de l'Union monétaire.

### CRITIQUES DÉPLACÉES

La France, après ces faux pas, aura désormais bien du mal à promouvoir l'eurogroup sans éveiller le soupçon selon lequel elle souhaite porter atteinte à l'indépendance de la BCE. Le risque existe même qu'au lieu de renforcer, comme promis, le rôle du conseil des ministres européens, le gouvernement français ne réussisse au bout du compte qu'à l'affaiblir. De l'avis de tous, pourtant, une meilleure coordination des politiques économiques des onze pays est indispensable pour installer solidement l'euro sur la scène internationale, pour en asseoir, selon l'expression consacrée, la crédibilité.

A cet égard, les critiques répétées de Paris contre l'institut d'émission apparaissent, vues de New York ou de Tokyo, totalement déplacées. Les investisseurs américains ou japonais jugent d'abord que la BCE, malgré des tâtonnements dans ses prises de décision et des approximations dans sa communication, s'est dans l'ensemble bien acquittée de sa mission, aussi bien sur le plan technique que stratégique. Et que, même si son président, Wim Duisenberg, n'a pas l'envergure de son collègue de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, elle a réussi à s'imposer comme un pôle de stabilité plutôt réconfortant pour la communauté financière mondiale.

La vraie défaillance du système, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, est venue

du comportement des onze gouvernements de la zone, incapables de parler d'une seule voix lors du plénon, au printemps, de l'euro. L'urgence n'est pas aujourd'hui, comme le laisse entendre Paris, de reprendre à la BCE une partie de ses pouvoirs, par exemple dans le domaine de la politique de change, ni de rendre plus « vivant et direct » – selon le vœu de M. Fabius – le dialogue entre l'eurogroup et les dirigeants de la Banque centrale. Elle est d'accélérer le processus d'intégration et d'harmonisation économique à l'intérieur de la zone. Les dossiers de travail ne manquent pas : impôt sur le revenu, fiscalité de l'épargne, des entreprises, durée du temps de travail, protection sociale, réduction des dépenses publiques, évolution du nombre des fonctionnaires... Faute de quoi, l'Union, de plus en plus monétaire et de moins en moins économique, ne pourra qu'être bancale.

Pierre-Antoine Delhommais

### PRÉCISION

#### INSTITUT TECHNIQUE DU VIN

Dans le cadre de l'enquête sur le financement de l'Institut technique du vin (ITV), nous avions indiqué que trois contrôleurs d'Etat, Henri de Lesquen, François Potier de Courcy et Jean-Claude Clément, avaient été mis en examen par la juge d'instruction en charge du dossier (*Le Monde* du 27 juin). La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris vient d'annuler ces mises en examen, « ce qui signifie qu'elles sont réputées n'avoir jamais existé », nous précise M. de Lesquen.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

### Un budget dépecé

**LA DISCUSSION** budgétaire s'achève dans la confusion. L'infortuné budget de 1950 a été dépecé en tant de textes proposés, modifiés, abandonnés, repris, que les parlementaires s'y perdent. Que dire du citoyen moyen, dont ce n'est pas le métier de voter les crédits et les impôts !

Cette nuit et ce matin, l'Assemblée nationale s'est occupée d'une lettre rectificative qui est une sorte de nouvelle loi de finances. On sait en effet que le gouvernement a retiré le projet de loi sur les voies et moyens, qu'il n'avait plus le temps de faire voter. Cependant il a fallu en reprendre certaines dispositions.

La lettre rectificative donne au gouvernement le pouvoir « de prendre des mesures destinées à stimuler l'activité économique au moyen de réduction de taux, suppression d'impôts, droits et taxes actuellement en vigueur » sans compromettre l'équi-

libre du budget. Plusieurs députés se sont plaints de ce dessaisissement du Parlement en faveur de l'administration.

A la vérité, il n'est question que de réduire les impôts et non d'en lever de nouveaux. Mais à qui la faute si le Parlement laisse l'exécutif empiéter sur ses droits ? Est-ce au gouvernement, qui l'a encombré de textes, ou au Parlement lui-même, qui a perdu son temps en discussions inutiles et en crises ministérielles ?

Il n'en est pas moins vrai que la machine parlementaire ne tourne pas rond. Tirera-t-on la leçon de cet état de choses ? Les députés souhaitent que le budget de 1951 leur soit soumis rapidement. Il faudrait aussi changer les méthodes de présentation du budget.

Marcel Tardy  
(3 août 1950.)

**Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS**

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**CAPITAL** Les entreprises françaises sont de plus en plus nombreuses à proposer à leurs salariés de devenir actionnaires. Si ce phénomène n'est pas nouveau, il prend de l'ampleur et va

recevoir un coup de pouce avec le projet de loi sur l'épargne salariale adopté mardi 1<sup>er</sup> août par le gouvernement. ● **DANS LES GRANDS GROUPES**, ces opérations ne sont plus réservées aux

salariés français mais sont européennes, voire mondiales. Plusieurs d'entre elles utilisent un mécanisme financier à effet de levier, et deux sociétés (Alcatel et Vivendi) ont décidé de gé-

néraliser à cette occasion la distribution de stock-options. ● **LES ENTREPRISES** ne voient aujourd'hui que des avantages au développement de l'actionnariat salarié. ● **IL CRÉE un « noyau »** d'ac-

tionnaires stable, renforce le sentiment d'appartenance au groupe et peut modifier les relations sociales. Voilà pourquoi les syndicats sont souvent réservés sur ces opérations.

# Pour les entreprises, l'actionnariat salarié ne présente que des avantages

Le projet de loi adopté mardi par le gouvernement sur le développement de l'épargne salariale renforce le dispositif fiscal qui encourage les salariés à investir dans le capital de leur propre entreprise. Un phénomène qui se développe vite dans les grands groupes

**SAINT-GOBAIN**, Vivendi, Pinault-Printemps-Redoute, Suez-Lyonnaise, Alcatel, Bull, Framatome, BNP-Paribas, Carrefour... De nombreuses grandes entreprises françaises ont récemment proposé ou vont proposer à leurs salariés de devenir actionnaires ou d'augmenter leur participation dans le capital.

Si le phénomène n'est pas nouveau, il prend de l'ampleur et va recevoir un nouveau coup de pouce avec le projet de loi sur l'épargne salariale adopté mardi 1<sup>er</sup> août par le gouvernement. Surtout, il comporte trois nouveautés. Ces opérations ne sont plus réservées aux salariés français (sauf chez Framatome), mais sont européennes voire mondiales. Par ailleurs, plusieurs d'entre elles utilisent un mécanisme innovant jusqu'ici marginal : les opérations à effet de levier. Enfin, deux d'entre elles (Alcatel et Vivendi) généralisent à cette occasion la distribution de stock-options, un outil de management jusqu'ici presque exclusivement réservé aux dirigeants.

Dans des groupes mondiaux et souvent décentralisés, ces opérations d'actionnariat des salariés constituent parfois, avec la gestion des cadres supérieurs, le seul élément de gestion des ressources humaines décidé au niveau du groupe. Ce n'est pas un hasard si le groupe Pinault-Printemps-Redoute a choisi ce thème, en mai, pour son unique conférence de presse sociale en près de dix ans d'existence. Dans cette entreprise, qui multiplie les opérations de croissance externe et où plus de la moitié des 90 000 salariés répartis

dans 55 pays ont moins de six ans d'ancienneté, l'actionnariat salarié a comme principal but « de développer le sentiment d'appartenance au groupe », explique Serge Weinberg, président du directoire.

Alors que les dirigeants de PPR préfèrent explicitement mener « des politiques de ressources humaines au niveau des enseignes », ils n'hésitent pas à dépenser 35 millions de francs pour mettre en place ce plan dans quinze pays et former « 1200 ambassadeurs », des salariés chargés d'expliquer l'opération à leurs collègues. Le groupe propose deux formules : un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) classique et une formule à effet de levier, de plus en plus répandue. Le salarié est invité à investir une somme qui peut être modeste (400 francs). Il profite d'un prêt bancaire égal à neuf fois son apport initial.

A l'issue des cinq ans de blocage, il reçoit au minimum 125 % de son capital initial et, selon l'évolution

des cours de Bourse 45 % de la plus-value réalisée. Lancée en juin, l'opération a été souscrite par 68 % des salariés français. Dans les autres pays, l'opération se déroulera du 16 octobre au 7 novembre.

Peu pratiquées par les entreprises d'autres pays, ces opérations restent extrêmement compliquées à mettre en place et nécessitent d'intenses discussions avec les autorités fiscales et boursières nationales. Dans certains pays, la fiscalité est si lourde que les groupes renoncent. C'est le cas de Saint-Gobain au Danemark. De même, ce groupe préfère attendre d'être coté aux Etats-Unis pour étendre son opération aux salariés américains.

Aux Etats-Unis et en Espagne, Bull attribue à ses salariés six stock-options s'ils achètent une action. « Cela permet de garantir un rendement à peu près équivalent au plan à effet de levier mis en place dans les autres pays », explique Jacques Chevallier, directeur des

ressources humaines de Bull. C'est une des raisons pour lesquelles Alcatel a sauté le pas en proposant des stock-options à ses 120 000 salariés dans le monde. Une action achetée donne droit à 4 stock-options dans la limite des 50 premières actions, puis à 2 options au-delà. Des Etats-Unis à l'Inde en passant par l'Europe, des ouvriers d'Alcatel se voient donc propriétaires de stock-options, jusqu'ici réservées aux dirigeants du groupe. Seuls 50 % des salariés ont souscrit à ce programme. La direction estime que ce chiffre est un succès et met en avant qu'en moyenne les salariés ont acheté 70 actions.

Autre entreprise à avoir distribué des stock-options : Vivendi. Jean-Marie Messier, son PDG, en a fait un axe fort de sa communication, tant interne qu'externe. « Vous êtes, en tant que salariés de Vivendi, la première force de notre groupe. Vous associer pleinement au développement de l'entreprise, notamment par le biais de l'épargne salariale, est aujourd'hui l'une de mes priorités », affirme-t-il en introduction du guide de l'actionnaire-salarié.

En novembre 1999, le conseil d'administration a décidé d'attribuer dix stock-options aux salariés à un tarif préférentiel. Cent mille bénéficiaires ont reçu une lettre d'attribution en mars et 112 000 sont en train d'en recevoir une à l'étranger. Ce programme vient en complément d'un FCPE classique et de plans à effet de levier. Au 30 juin, 153 000 salariés-actionnaires (sur 215 000 salariés dans le monde) détenaient, en tenant compte des stock-options, 19,7 milliards de francs. « Cela représente

4,35 % du capital, mais cela fait autant que la totalité du capital d'Air France », se félicite M. Messier. Mais, précise-t-il, « ce n'est pas une affaire de gros sous. C'est un capitalisme équitable. Cela renforce la qualité du lien social, alors que toutes les évolutions tendent à un desserrement de ce lien ». Analyse identique chez Suez-Lyonnaise des eaux : « Avant d'être un produit financier, l'actionnariat-salarié cimenter les cultures dans le groupe. Il permet de donner des points de repère dans une entreprise qui bouge beaucoup. Certains disent que les salariés n'y voient qu'un intérêt fi-

riés », estime Caroline Mille, responsable de la communication d'Alcatel. « Cela permet de développer une réflexion commune sur l'économie générale et sur la stratégie. A long terme, cela peut peut-être modifier les relations sociales, non pas au niveau local, mais le regard des salariés sur leur entreprise n'est plus le même. Et cela oblige aussi les managers à davantage expliciter la stratégie. Par ailleurs, cela permet de lever plus de capitaux et d'avoir des actionnaires qui ont une perspective de long terme. En ce sens, l'actionnariat salarié conforte la stratégie industrielle », explique Jean-Paul Gelly, directeur des ressources humaines de Saint-Gobain, dont le plan à effet de levier en cours devrait permettre aux salariés européens de détenir 6,5 % du capital.

**« Ce n'est pas une affaire de gros sous. C'est un capitalisme équitable », précise Jean-Marie Messier**

nancier. Je n'en suis pas sûr. Quand un salarié américain, au fait des marchés financiers, investit 130 \$ dans des actions du groupe bloquées cinq ans, le gain n'est pas sa motivation principale. Il le fait pour se sentir encore plus intégré », explique Didier Blouin, responsable du programme d'actionnariat-salarié.

Tous les dirigeants pensent que devenir actionnaire va modifier le comportement des salariés. « Au contraire du salariat, être actionnaire, c'est prendre une part de risque. Etre actionnaire modifie donc le comportement des sala-

C'est la raison pour laquelle les syndicats sont parfois réservés sur ce type d'opérations. La section Force ouvrière d'Amora-Maille, une entreprise qui vient d'être rachetée par Unilever, appelle les salariés à refuser les 50 stock-options que le géant néerlandais a décidé de distribuer à tous ses salariés. Ils notent que, parallèlement, Unilever a annoncé 25 000 suppressions d'emplois dans le monde. Dans une lettre adressée à Martine Aubry, ils proposent donc de verser leurs stock-options au Fonds national pour l'emploi (FNE). « Trouvez-vous normal que des groupes largement bénéficiaires procèdent à des licenciements massifs dans le seul but d'augmenter les dividendes des actionnaires ? ».

F. L.

## TROIS QUESTIONS À...

### AURÉLIE CORMIER

**1** Aurélie Cormier, vous êtes avocate au cabinet Béliet & Associés, les stock-options ont-elles déjà donné lieu à des contentieux juridiques ?

En France, c'est extrêmement rare car, comme les bénéficiaires en sont généralement les cadres supérieurs, les différends se résolvent de manière transactionnelle. Mais des questions se posent. Ainsi, une entreprise peut-elle subordonner le bénéfice de stock-options à une présence dans l'entreprise au moment où l'action est levée ? Face au silence de la loi, on considère jusqu'à présent que c'est possible. De même, une entreprise peut-elle licencier un salarié pour insuffisance professionnelle si elle lui a, antérieurement, attribué des stock-options pour reconnaître ses mérites ? Enfin, imaginez qu'un salarié lève ses options juste avant son licenciement, faut-il intégrer ce revenu dans le calcul des indemnités auxquelles il a droit ? Dans certaines start-up où les stock-options sont perçues comme un élément de rémunéra-

tion, les réponses ne sont pas évidentes.

**2** Les juges pourraient-ils être tentés de considérer les stock-options comme un salaire ?

A priori non puisque les stock-options ne rémunèrent pas un travail mais correspondent à la valeur boursière de l'entreprise. Contrairement au salaire, la distribution des stock-options peut être discrétionnaire et peut être sélective.

**3** Les stock-options posent-elles un problème par rapport au droit du travail ?

Pour le moment, le code du travail les ignore. Le problème est surtout éthique. En acquérant des options et des actions, le salarié devient mutant. Son intérêt rejoint celui des actionnaires. Mais en cas de généralisation, la question pourrait se poser. N'y aurait-il pas une certaine légitimité à consulter le comité d'entreprise sur le principe même de distribution d'options voire à intégrer les stock-options dans la négociation annuelle des salaires avec les syndicats ?

*Propos recueillis par Frédéric Lemaître*

## Le projet de loi sur l'épargne salariale accueilli par des critiques

**LE PROJET DE LOI** sur l'épargne salariale de Laurent Fabius adopté mardi 1<sup>er</sup> août par le conseil des ministres a suscité des réactions très mitigées. Pour le patronat et les élus de droite, le projet est trop timoré et ne va pas suffisamment vers la création de fonds de pension en France. Le Medef affirme qu'il est « irresponsable » de différer « pour des raisons purement politiques » la mise en place de fonds de pension, tandis que Jean-Louis Debré, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, dénonce « un manque d'ambition » du projet. Pour les organisations syndicales en revanche, le texte comporte trois défauts. Premièrement, en laissant ouverte la possibilité d'une sortie en rente du nouveau plan d'épargne entreprise à dix ans, il dessine un ersatz de fonds de pension. Deuxième point, les syndicats protestent contre l'exonération de cotisations sociales de l'épargne salariale, qui rend le texte « porteur de risques graves pour le système de protection sociale », selon la CGT, au risque « d'affaiblir les ressources des retraites », pour FO. Pour Jean-Luc Cazettes, président de la CFE-CGC, le gouvernement se montre « plus libéral que les Etats-Unis ». Il dénonce un troisième défaut du projet qui « manque de volontarisme en ce qui concerne la représentation des salariés dans les conseils d'administration », un regret formulé aussi par la CFTC.

A gauche, plusieurs voix ont fait entendre

leur mécontentement, promettant déjà une série d'amendements au texte qui doit être discuté au Parlement à l'automne. Le député Jean-Pierre Brard (apparenté PC) reprend ces trois critiques et dénonce : « Alors que le rapport Balligand-de Foucault ouvrait des pistes très intéressantes, notamment en termes de droits des salariés, ce projet semble n'être que la triste poursuite de la participation gaullienne, confinant les salariés aux aires productives des entreprises. »

Pour Marie-Noëlle Lienemann, vice-présidente du Parlement européen, membre de la gauche socialiste, interrogée par *Libération* : « L'épargne salariale sert de prétexte à la modération salariale. Elle accentue la logique qui consiste à valoriser le capital avant le travail. »

### « UN EXERCICE COMPLEXE »

Entre les positions les plus opposées au projet, les réactions côté syndical comme côté patronal (Confédération générale des PME et UPA - artisans professionnels) sont plutôt favorables au volet qu'il consacre aux petites et moyennes entreprises, à travers la création du plan d'épargne interentreprises, y compris du côté syndical. Ce sont plutôt les professionnels de l'épargne salariale qui font preuve de scepticisme. « Pour les PME, mettre en place une politique d'épargne salariale reste un exer-

cice complexe. Il faut une structure de direction des ressources humaines que beaucoup n'ont pas », commente Guy Cabessa, président du directoire d'Interépargne (groupe Banques populaires), numéro un de la gestion d'épargne salariale, qui se dit prêt à faire plus de pédagogie. Il devrait recevoir l'appui des caisses de prévoyance et de retraite des branches professionnelles. « Ce projet de loi, s'il se concrétise, devrait nous permettre au sein de la profession du bâtiment d'offrir un produit d'épargne qui soit globalisable à toutes les petites entreprises », confirme Alain Duard, directeur financier du groupe ProBTP, qui regroupe les caisses de retraite et de prévoyance du bâtiment et des travaux publics. Un article du projet de loi qui ouvre l'épargne salariale aux mandataires sociaux (chefs d'entreprise, directeurs généraux, gérants...) des entreprises de moins de 100 salariés devrait également motiver les PME. Se félicitant que le système français d'épargne salariale, unique en son genre, soit pérennisé, M. Cabessa rappelle que, « pour les entreprises, ce système ouvre beaucoup de possibilités et de souplesse en matière de gestion sociale » et se félicite qu'« il n'y ait pas de recul fiscal pour les salariés, pour qui cette formule d'épargne restera la plus intéressante ».

*Sophie Fay et Cécile Prudhomme*

## « Avec mes 6 000 euros, je pourrai m'acheter un studio à Bucarest »

### BUCAREST

de notre correspondant

Ileana pose son stylo et regarde la feuille de papier. Un dernier coup d'œil pour se persuader que c'était bien vrai. « En 1988, j'ai acheté vingt actions France Télécom, explique-t-

### REPORTAGE

« Je n'ai investi au départ que 500 euros, je peux dire que c'était l'affaire de ma vie. »

elle. Cela m'a coûté 500 euros. Aujourd'hui, je dois avoir 5 000 euros sur mon compte. Que dire ? *Eurêka !* » Une bonne affaire pour cette jeune employée de Mobil Rom, société de téléphonie mobile roumaine dans laquelle France Télécom est majoritaire à hauteur de 67 %.

Depuis le lancement du réseau, en juin 1997, Mobil Rom a tout d'une *success story*. « Au départ, nous avons prévu 10 000 abonnements jusqu'à la fin 1997 », affirme Bernard Moscheni, PDG de la société. En six mois, nous nous sommes retrouvés avec 100 000 clients. Cette croissance très forte, dix fois plus que les prévisions, nous a tous surpris. » Une surprise qui se reproduit d'année en année. En 1998, Mobil Rom comptait 330 000 abonnés. L'année dernière, leur nombre a doublé. En 2000, Mobil Rom vise à attirer 1,1 million de clients. Une perspective alléchante sur un marché représentant 23 millions de consommateurs, et en présence de deux autres opérateurs, canadien et grec, qui se livrent une concurrence féroce.

Début 1998, l'entreprise propose à ses employés l'achat d'actions France Télécom. Une offre qui sera renouve-

lée un an plus tard. Deux formules leur sont offertes : achat à hauteur de l'offre à prix ferme avec la possibilité de revendre les actions à tout moment, ou avec un rabais de 20 % sur des actions gelées pendant deux ans. Les avantages de cette opération – une action gratuite pour une acquise dans la limite de 3 000 francs – ont attiré plus de deux cents des mille employés de Mobil Rom. Néanmoins, ils ne partagent pas tous la même opinion sur cette offre. « Je n'ai acheté que 7 actions France Télécom », déclare Dumitru Calota, manager de Mobil Rom, Avec un euro de dividende sur chacune de mes actions, je me suis enrichi de 7 euros l'année dernière. Je ne dirai pas que c'est l'affaire de ma vie. »

Certes. Mais en dépit de la faible valeur des dividendes, l'achat des actions s'avère tout de même intéressant. « Les 20 actions que j'ai achetées en 1998 ont doublé l'année dernière,

explique Ileana. Ce qui fait que je détiens maintenant 40 actions qui valent 150 euros chacune. Avec mes 6 000 euros, je pourrai m'acheter un studio à Bucarest. D'accord, modeste, mais un studio quand même. Et quand je pense que je n'ai investi au départ que 500 euros, je peux dire que c'était l'affaire de ma vie. »

### « NOUS AVONS TENU PAROLE »

Bon départ pour les employés de cette société dont la moyenne d'âge est de 27 ans. « Nous avons préféré recruter des jeunes et les former nous-mêmes », explique Bernard Moscheni. Ceux qui sont déjà formés en Roumanie risquent d'être déformés par le système. Mon sentiment est que nous sommes partis de rien pour construire quelque chose. »

Une véritable aventure dans ce pays où la lenteur administrative et le cadre législatif confus freinent les in-

vestissements étrangers nécessaires à la relance économique. La France se trouve actuellement en tête des pays investisseurs en Roumanie avec un montant total de capitaux de plus de 1 milliard d'euros. L'installation récente de Renault et de la Société générale en est le fer de lance.

Quant à l'investissement de Mobil Rom, il atteint 450 millions d'euros, qui s'ajoutent aux 115 millions d'euros pour l'achat d'une licence valable jusqu'en 2011. « Nous avons tenu parole », s'exclame Bernard Moscheni. En trois ans, notre réseau couvre 92 % de la population roumaine. Mon objectif est d'offrir un service accessible à tous les Roumains. » Un bon plan dans un pays où la téléphonie fixe manque de qualité, laissant la voie libre à une expansion rapide du réseau mobile. « Cette année, nous envisageons un chiffre d'affaires de 260 millions d'euros », affirme le PDG de Mobil Rom.

Grâce à un résultat d'exploitation de 100 millions d'euros et à un résultat net de 30 millions d'euros, nos actionnaires se déclarent très satisfaits. Les Roumains ont du mal à croire qu'il y a plus de bénéfices chez nous qu'à France Télécom. »

Il est donc temps de passer à une autre échelle et de fidéliser les employés dont 12 % quittent chaque année la société pour migrer vers des entreprises occidentales. En 2001, Mobil Rom se placera sur le marché boursier. « A Bucarest, dans un premier temps, puis à Londres ou à Paris, précise Bernard Moscheni. La perspective d'avoir accès aux actions de leur société à des prix avantageux semble mobiliser les employés de Mobil Rom. Enfin, presque. » « Les stock-options ? s'étonne un technicien, qu'est-ce que c'est ? »

Mirel Bran

## Nouvel accès de faiblesse de l'euro face au dollar

LE MOIS D'AOÛT, traditionnellement propice aux crises sur le marché des changes, a mal commencé pour l'euro. Celui-ci est tombé, mardi 1<sup>er</sup> août, jusqu'à 0,9130 dollar, son cours le plus bas depuis le 24 mai. Face à la devise japonaise, la monnaie européenne a également cédé du terrain, repassant sous la barre des 100 yens.

Ce recul est intervenu en l'absence de nouvelles données économiques majeures. Les dépenses des ménages aux Etats-Unis ont augmenté de 0,5 % en juin et leurs revenus ont progressé de 0,4 %, conformément aux prévisions. De son côté, l'indice d'activité établi par le groupement national des directeurs d'achat américains (NAPM) est resté inchangé, à 51,8 points, en juillet. « Il n'y a pas vraiment de raison fondamentale qui explique la faiblesse de l'euro, c'est largement une action motivée par des facteurs techniques », a observé Lisa Finstrom, analyste pour la maison de courtage Salomon Smith Barney à New York.

Les opérateurs restent toutefois impressionnés par la vigueur persistante de l'économie américaine, dont on a appris, à la veille du week-end, que son produit intérieur brut (PIB) a atteint 5,2 %, en rythme annuel, au deuxième trimestre. En dépit de tous les pronostics, et malgré l'accélération observée sur le Vieux Continent, les Etats-Unis continuent à distancer l'Europe en matière de croissance. Cet écart signifie, pour les marchés, que la Réserve fédérale pourrait augmenter plus rapidement ses taux que la Banque centrale européenne au cours des prochains mois, un décalage favorable au billet vert.

P.-A. D.

# Les ultimes négociations ont échoué mardi chez Bertrand-Faure

Depuis le 27 juillet, les salariés occupent l'usine de Nogent-sur-Seine

Les discussions « de la dernière chance » entre les représentants du personnel et la direction de l'usine Bertrand-Faure ont échoué mardi 1<sup>er</sup> août. La direction de

l'équipementier automobile (filiale du groupe Faurecia, lui-même filiale de PSA) a repoussé les propositions de maintien de certaines activités sur le site.

TROYES

de notre correspondant

Les salariés de Bertrand-Faure à Nogent-sur-Seine n'ont plus guère d'illusions. Les discussions « de la dernière chance », comme ils les avaient nommées, sont dans l'impassé. Mardi 1<sup>er</sup> août, la direction de l'équipementier automobile (filiale du groupe Faurecia, lui-même filiale de PSA) a repoussé toutes les propositions faites pour maintenir certaines activités sur le site de Nogent-sur-Seine. Elle préfère s'en tenir à son plan : la fermeture du site annoncée le 4 mai et prévue pour septembre. « Il n'y a aucune volonté de la part de la direction du groupe de négocier à ce sujet », a rétorqué M<sup>re</sup> Philippe Brun, l'avocat des salariés, à la sortie de la sous-préfecture, en fin d'après-midi.

Les 236 salariés de l'usine semblent désormais devoir se résoudre à négocier le meilleur plan social possible. Depuis le jeudi 27 juillet, ils se relaient pour occuper leur usine. En quelques heures, ils ont empilé des centaines de conteneurs bleus pour bloquer toutes les entrées du site, sorti à la hâte les machines à couder des ateliers pour les entasser sur le quai d'embarquement, avant de les cerner de bonnes de gaz « prêtes à sauter ».

« Il y en a marre d'être pris pour des employés dociles et imbéciles. Nous ne courrons plus l'échine. L'entreprise est performante et le groupe fait des bénéfices mais on nous licencie sans aucune reconnaissance pour tous les efforts accomplis. Nous irons jusqu'au bout. Jusqu'à la destruction du matériel s'il le faut », menacent des ouvriers. « L'épreuve de force gagnée par les licenciés de

Givet ou le combat mené à Adelschhofen ont servi de détonateur à Nogent, où tout le monde avait d'abord été abattu par la mauvaise nouvelle », reconnaît Nelly Rousselle, secrétaire du CE. Elle qui, de toute sa carrière, n'avait jamais eu affaire aux médias se trouve soudain assaillie de questions par les journalistes.

CAMP RETRANCHE

Dans la cour, les rouleaux de tissus et les chariots de produits finis (des housses, dites coiffes de siège), en attente d'être expédiés, forment un incroyable capharnaüm autour duquel les enfants de ces insurgés font du vélo. Au milieu, palettes et pneus se consomment en permanence. Une épaisse fumée noire, signal d'alarme destiné à toute la population et aux élus d'un bassin économique déjà lourdement frappé, se dégage de la zone industrielle de Beaugard et s'en va rejoindre doucement, au-dessus de la bourgade, le panache blanc de la centrale nucléaire distante de quelques centaines de mètres seulement. Les « BF », prenant de court leurs syndicats (CGT et UFT), ont transformé leur lieu de travail en un véritable camp retranché la veille de partir en congés, quand ils ont compris que les négociations allaient piétiner. Ils venaient de découvrir, en même temps, la suppression de leur prime de productivité.

Une grande majorité d'entre eux a donc aussitôt fait une croix sur les vacances, pour éviter que la « direction ne profite de l'été pour faire sortir les machines en douce ». On craint que le matériel ne soit

envoyé, avant la rentrée, à l'étranger. « En Tunisie ou en Slovénie », dit-on. Là où le travail de coupe-couture réalisé dans cette usine, considérée il n'y a pas si longtemps encore comme un « site pilote », va être délocalisé. Trois caristes avaient été invités à travailler en août. Ils ont décliné l'offre du patron.

« Début mai, on nous a brutalement annoncé la fermeture de Bertrand-Faure Equipements pour la fin de l'année, et, depuis, la direction nous ment tout le temps. Elle nous parle de reclassement dans les autres unités du groupe, mais nous savons tous que c'est du pipeau. En France, le métier de couturière est condamné. Nous ne savons rien faire d'autre. Les usines se vident chacune leur tour par ici. Nous sommes nombreuses à totaliser plus de vingt ans de travail dans l'entreprise. Il y a quatre-vingts personnes de plus de cinquante ans. Elles ne retrouveront jamais de boulot. Il y a quinze couples qui vont se retrouver au chômage et des femmes élevant seules leurs enfants qui vivent déjà une situation dramatique », explique une rousse coiffée d'une casquette à large visière.

Abattus et préoccupés par l'échec des négociations, les salariés se soucient désormais du contenu du plan social. Ils demandent que les licenciés puissent bénéficier de 36 mois de salaire d'indemnités et que les plus âgés profitent d'un dispositif de préretraite. Inquiets pour l'avenir, ils en ont oublié, au moins momentanément, leur menace de tout faire sauter.

Philippe Schilde

## La Poste repousse la facturation des chèques

BANQUE. La Poste a repoussé au 1<sup>er</sup> octobre sa décision de facturer (49,20 francs) les « chèques de banque » émis à partir d'un retrait sur livret d'épargne, qui devait prendre effet mardi 1<sup>er</sup> août et avait déclenché l'hostilité ouverte de plusieurs syndicats et associations de consommateurs (Le Monde du 2 août). La Poste avait prévu « une période transitoire », entre le 1<sup>er</sup> août et le 1<sup>er</sup> octobre, où le bureau de poste pouvait « décider de ne pas appliquer » la nouvelle tarification.

La Poste a indiqué, mardi, que cette mesure concerne « beaucoup moins de personnes » que les 3 à 4 millions de clients souvent avancés.

Le Parti socialiste a indiqué, mardi, qu'il « ne pouvait être question de faire perdre aux familles les plus modestes l'un des rares modes de paiement gratuits qu'elles puissent encore pratiquer ».

## Entente entre les premier et deuxième sidérurgistes mondiaux

SIDÉRURGIE. Le sud-coréen Posco, premier sidérurgiste mondial, et le japonais Nippon Steel, numéro deux mondial, sont sur le point de conclure une alliance. L'accord doit encore être soumis aux conseils d'administration des deux groupes. Selon un journal coréen, les deux compagnies ont décidé d'échanger 3 % de leur capital.

Cette prise de participation croisée a pour but de renforcer les coopérations technologiques et surtout d'éviter une guerre des prix sur les marchés asiatiques. Totalisant 7 % du marché mondial de l'acier, Posco et Nippon Steel sont les deux seuls sidérurgistes présents en Asie du Sud-Est, les producteurs américains et européens ne pouvant guère exporter dans la région, compte tenu des coûts de transports. - (Bloomberg.)

## Alitalia et KLM demandent un arbitrage judiciaire

TRANSPORT AÉRIEN. La situation s'envenime entre les compagnies aériennes KLM et Alitalia depuis la rupture de leur alliance, le 28 avril, à l'initiative du transporteur néerlandais KLM. Alitalia a affirmé, lundi 31 juillet, qu'elle ne rembourserait pas à KLM les 100 millions d'euros investis par cette dernière dans l'aéroport de Milan-Malpensa. La compagnie italienne a annoncé qu'elle réclamerait 250 millions d'euros de dommages et intérêts à KLM, lors d'un arbitrage international, pour rupture abusive de contrat.

L'entreprise néerlandaise a répliqué, mardi, en excluant de régler le moindre dommage à son ex-partenaire. « Nous ne voulons pas d'un arbitrage international, mais devant l'Institut néerlandais d'arbitrage, a annoncé KLM, [qui] portera également plainte contre Alitalia. »

## TABLEAU DE BORD

### AFFAIRES

● **TOTAL : le groupe pétrolier français associé au belge Tractebel a obtenu un contrat de 1,5 milliard de dollars** (1,65 milliard d'euros) à Abou Dhabi pour agrandir une centrale électrique et une usine de dessalement de l'eau.

● **DOCOMO ET SONY : les deux groupes multimédias japonais vont allier leurs forces dans l'accès au jeu via Internet.** Les 10 millions d'utilisateurs du service « i-mode » de DoCoMo et les 17 millions de possesseurs de PlayStation de Sony pourront télécharger des jeux sur leur téléphone ou sur leur console.

● **CISCO : le leader mondial des équipements Internet a annoncé, mardi 1<sup>er</sup> août, l'acquisition pour 425 millions de dollars de IPmobile,** spécialisé dans les réseaux Internet mobile.

● **UMTS : MobilCom et Débitel, deux candidats aux licences UMTS en Allemagne, ont été soupçonnés d'entente,** après les déclarations du président de MobilCom à La Tribune évoquant de possibles accords avec Débitel après les enchères. L'autorité de régulation allemande RegTP ne les a cependant pas exclus.

● **NOVARTIS : le groupe pharmaceutique suisse et le japonais Kao ont annoncé, mardi, la création d'une entreprise dans le domaine des médicaments sans ordonnance pour le marché nippon.**

● **CONSODATA : la société française de marketing et bases de données sur les consommateurs a cédé 56 % de son capital au groupe italien Seat-PG.**

● **ASSURANCE AUTOMOBILE : la direction italienne de la concurrence a infligé 361 millions d'euros d'amendes à 38 compagnies d'assurances, dont Generali, Fondiaria, Axa, Mediolanum et RAS (Allianz), pour entente illicite dans l'assurance automobile.**

● **STANDARD CHARTERED : la**

banque britannique a annoncé, mercredi 2 août, un « programme de productivité » représentant une charge de 480 millions de livres couvrant la réduction de 5 000 emplois en deux ans.

### ÉCONOMIE

■ **UNION EUROPÉENNE : le taux de chômage a baissé en juin dans la zone euro à 9,1 % de la population active** (contre 9,2 % en mai) et dans l'UE-15 à 8,4 % (contre 8,5 % en mai), selon l'office européen de statistiques Eurostat. Eurostat estime qu'en juin 11,8 millions de personnes étaient au chômage dans la zone euro et 14,4 millions dans l'UE. Les taux les plus bas ont été observés au Luxembourg (2,2 %), en Autriche (3,3 %), au Portugal (4,4 %) et en Irlande (4,5 %). Le taux le plus élevé restait en Espagne, à 14,1 %.

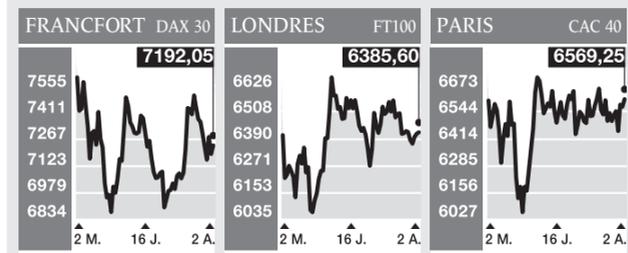
■ **ÉTATS-UNIS : les dépenses de construction ont baissé de 1,7 % en juin** pour retomber à leur niveau le plus bas depuis décembre 1999, selon le département du commerce. ■ **Les dépenses des ménages ont augmenté de 0,5 % en juin,** tandis que leurs revenus ont progressé de 0,4 % pendant la même période, selon le département du commerce.

■ **ITALIE : les commandes enregistrées par l'industrie italienne ont bondi de 16,9 % en mai** par rapport à mai 1999, tandis que le chiffre d'affaires de l'industrie a progressé de 21,2 % sur la même période, selon l'Institut national italien des statistiques (Istat).

■ **Le déficit des comptes publics italiens s'est établi à 15,4 milliards d'euros sur les sept premiers mois de l'année,** contre 16,3 milliards d'euros pour la même période de 1999, selon le Trésor.

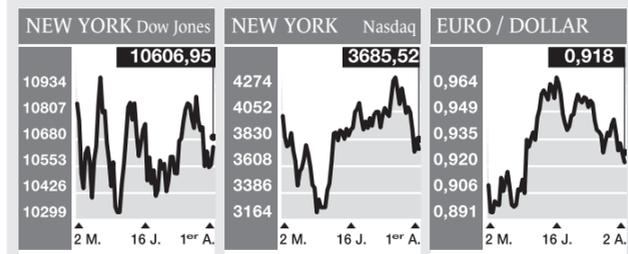
■ **GRANDE-BRETAGNE : l'industrie manufacturière britannique a connu un bon mois de juillet,** selon l'indice des directeurs d'achats (Chartered Institute of Purchasing and Supply, CIPS) publié mardi 1<sup>er</sup> août. L'indice du CIPS s'est établi à 51,8 en juillet.

### EUROPE



Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 02/08	Var. % 01/08	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5118,04	0,27	4,35
EUROPE	STOXX 50	4891,99	0,50	3,15
EUROPE	EURO STOXX 324	426,80	0,22	2,54
EUROPE	STOXX 653	384,01	0,28	1,19
PARIS	CAC 40	6569,25	0,57	10,25
PARIS	MIDCAC	.....	.....	.....
PARIS	SBF 120	4437,79	0,51	9,51
PARIS	SBF 250	.....	.....	.....
PARIS	SECOND MARCHÉ	.....	.....	.....
AMSTERDAM	AEX	675,32	0,66	0,58
BRUXELLES	BEL 20	3047,02	- 0,11	- 8,78
FRANCFORT	DAX 30	7192,05	0,65	3,36
LONDRES	FTSE 100	6385,60	0,10	- 7,86
MADRID	STOCK EXCHANGE	10579,30	0,29	- 9,12
MILAN	MIBTEL 30	46463,00	0,44	8,08
ZURICH	SPI	8077,90	0,68	6,71

### AMÉRIQUES

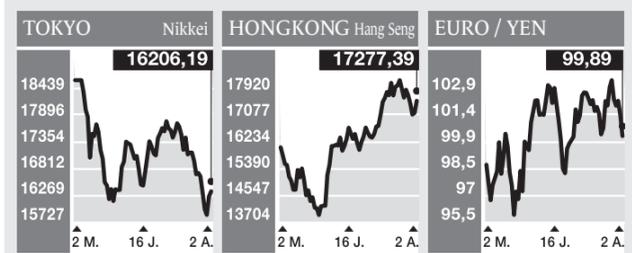


Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 01/08	Var. % 31/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10606,95	0,81	- 7,74
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1438,10	0,51	- 2,12
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3685,52	- 2,16	- 9,43
TORONTO	TSE INDEX	10352,86	- 0,51	23,05
SAO PAULO	BOVESPA	16289,87	- 1	- 4,69
MEXICO	BOLSA	371,32	0,68	- 7,54
BUENOS AIRES	MERVAL	488,84	- 2,62	- 11,20
SANTIAGO	IPSA GENERAL	97,84	2,44	- 31,58
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6718,38	- 1,30	24

### Cours de change croisés

02/08 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. 5.
DOLLAR	.....	0,91958	0,91855	0,14003	1,49425	0,59449
YEN	108,74500	.....	99,89000	15,23000	162,49000	64,70500
EURO	1,08867	1,00110	.....	0,15245	1,82665	0,64775
FRANC	7,14125	6,56700	6,55957	.....	10,67080	4,24910
LIVRE	0,66923	0,61540	0,61475	0,09370	.....	0,39820
FRANC SUISSE	1,68210	1,54685	1,54375	0,23545	2,51130	.....

### ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 02/08	Var. % 01/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16206,19	0,66	- 14,41
HONGKONG	HANG SENG	17277,39	2,25	1,86
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2066,39	- 0,37	- 16,66
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	92,25	0,15	- 29,05
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3232,30	0,45	2,53
BANGKOK	SET	21,23	2,41	- 38,89
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4201,30	- 1,23	- 16,07
WELLINGTON	NZSE-40	2125,50	0,91	- 3,68

### Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	01/08
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4575
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1985
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,4740
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,4210
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5965
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3794
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0356
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	337,2000
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	260,4500
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,0352

### Taux d'intérêt (%)

Taux 01/08	Taux 4-j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,45	4,30	5,30	5,49
ALLEMAGNE	4,26	4,59	5,16	5,36
GDE-BRETAG.	5,69	6,04	5,20	4,57
ITALIE	4,26	4,56	5,53	5,84
JAPON	0,06	0,13	1,67	2,29
ÉTATS-UNIS	6,59	6,23	6	5,75
SUISSE	2,62	3,38	3,96	4,31
PAYS-BAS	4,21	4,56	5,31	5,46

### Matif

Cours 9 h 57	Volume 02/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	11606	87,26	87,35
Septembre 2000	.....	NC	NC
Euribor 3 mois	.....	NC	NC
JUILLET 2000	.....	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

### BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris était en hausse de 0,28 %, à 6 550,70 points, mercredi 2 août, dans les premiers échanges. A Francfort, le DAX gagnait 0,26 %, et le Footsie de Londres prenait 0,12 %. La Bourse de Tokyo a terminé sa séance en hausse de 0,7 %. La veille, les Bourses en Europe avaient clôturé sur une note indécise, affectées par l'irrégularité de Wall Street en matinée. Le CAC 40 avait cédé 0,16 %. Le DAX avait reculé de 0,62 %, tandis que la Bourse de Londres avait gagné 0,22 %. Aux Etats-Unis, l'indice Dow Jones a progressé de 0,81 % alors que l'indice du Nasdaq a perdu 2,16 %.

### CHANGES-TAUX

L'EURO restait faible face au dollar, mercredi 2 août, dans les premiers échanges, après avoir fortement baissé la veille après la publication de statistiques économiques américaines. La monnaie unique s'échangeait à 0,9157 dollar. De son côté, la devise japonaise regagnait un peu de terrain face au billet vert, mercredi, sur le marché des changes. Il se négociait à 108,64 yens pour 1 dollar. Les marchés obligataires en Europe s'inscrivaient en recul en début de séance, faisant, en France, monter mécaniquement à 5,30 % le rendement de l'obligation d'Etat à dix ans.

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action Debitel a terminé la séance, mardi 1er août sur une forte hausse de 12,19 %, à 40,50 euros.

● Le spécialiste des pages jaunes italiennes Seat PG a clôturé mardi en quasi-stabilité, à 3,87 euros, après l'annonce de l'acquisition de l'anglais TDL Infomedia Ltd, pour un montant global de plus de 1,1 milliard d'euros.

● Le cours de Bourse d'Alitalia a chuté de 2,15 %, à 2,05 euros, mardi. La compagnie aérienne a annoncé son intention de réclamer au transporteur néerlandais KLM une indemnisation de 250 millions d'euros à propos d'un différend qui oppose les deux compagnies.

● La banque britannique Royal Bank of Scotland a terminé en hausse de 11,2 %, à 1170 pence, à la suite de la publication de ses résultats semestriels, les premiers intégrant National Westminster (NatWest) dont l'acquisition a été finalisée en mars.

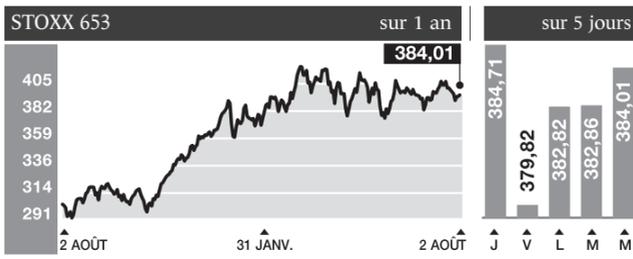


Tableau de données financières pour l'indice STOXX 653, incluant des valeurs de référence et des variations.

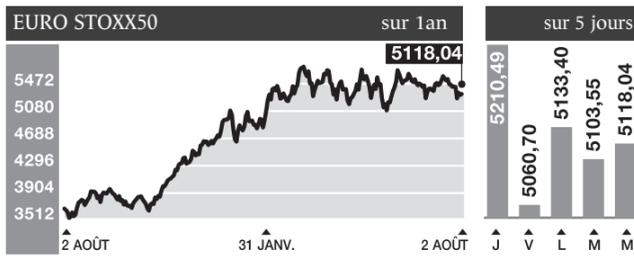


Tableau de données financières pour l'indice EURO STOXX 50, incluant des valeurs de référence et des variations.

CHIMIE

Tableau de données financières pour le secteur de la chimie, incluant des codes pays, cours et variations.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau de données financières pour le secteur de l'alimentation et de la boisson, incluant des codes pays, cours et variations.

CONGLOMÉRATS

Tableau de données financières pour le secteur des conglomérats, incluant des codes pays, cours et variations.

PHARMACIE

Tableau de données financières pour le secteur de la pharmacie, incluant des codes pays, cours et variations.

BANQUES

Tableau de données financières pour le secteur bancaire, incluant des codes pays, cours et variations.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau de données financières pour le secteur des biens d'équipement, incluant des codes pays, cours et variations.

PRODUITS DE BASE

Tableau de données financières pour le secteur des produits de base, incluant des codes pays, cours et variations.

ÉNERGIE

Tableau de données financières pour le secteur de l'énergie, incluant des codes pays, cours et variations.

SERVICES FINANCIERS

Tableau de données financières pour le secteur des services financiers, incluant des codes pays, cours et variations.

ASSURANCES

Tableau de données financières pour le secteur des assurances, incluant des codes pays, cours et variations.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau de données financières pour le secteur des biens de consommation, incluant des codes pays, cours et variations.

MÉDIAS

Tableau de données financières pour le secteur des médias, incluant des codes pays, cours et variations.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau de données financières pour le secteur du commerce de distribution, incluant des codes pays, cours et variations.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau de données financières pour le secteur de la haute technologie, incluant des codes pays, cours et variations.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau de données financières pour le secteur des services collectifs, incluant des codes pays, cours et variations.

AMSTERDAM

Tableau de données financières pour le marché d'Amsterdam, incluant des codes pays, cours et variations.

BRUXELLES

Tableau de données financières pour le marché de Bruxelles, incluant des codes pays, cours et variations.

Publicité pour 'LA COMMUNAUTÉ DU MONDE' avec le logo 'tout.lemonde.fr' et un appel à participer aux forums.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau de données financières pour le nouveau marché Euro, incluant des codes pays, cours et variations.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action Usinor gagnait 0,62 %, à 12,91 euros, dans les premières transactions mercredi 2 août. Le groupe a annoncé une hausse de 21,3 % de son chiffre d'affaires au premier semestre, à 8,11 milliards d'euros, avec une croissance de 22,1 % au deuxième trimestre. Le sidérurgiste, qui signale une situation toujours saine en Europe, a fait état de perspectives encourageantes pour le troisième trimestre.

● Le titre Lagardère reculait de 0,47 %, à 74,5 euros, mercredi matin, alors que débute l'offre publique de retrait du groupe sur les actions de sa filiale Hachette Filipacchi Médias qui ne détient pas encore. L'OPR, dont le prix a été fixé à 85 euros, court jusqu'au 16 août. Lagardère possède actuellement 98,13 % du capital de sa filiale.

● Le titre du groupe français d'assurances AGF, filiale du groupe allemand Allianz, était stable à 54,6 euros, mercredi matin, après l'annonce d'un chiffre d'affaires en hausse de 13,6 % au premier semestre 2000.

● L'action Renault s'inscrivait en hausse de 0,48 %, à 45,82 euros, mercredi en début de séance. Nissan, le partenaire nippon du groupe français, a annoncé mercredi la vente de sa division produisant des réservoirs en plastique au Japon à la filiale asiatique du groupe chimique belge Solvay, Solvay Automotive Asia.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 2 AOÛT

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 août

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists various companies like BNP PARIBAS, RENALTO, SAINT GOBAIN, etc.

Table of international stock market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like THOMSON MULTIMEDIA, TOTAL FINA ELF, TRANSICIEL, etc.

International

Table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBÔLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 1er AOÛT

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMM, etc.

Table of new market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like CEREP, CHEMUNEX, CMT MEDICAL, etc.

Table of new market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like OLITEC, OPTIMA DIREC, OPTIX, etc.

Table of new market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ALTEC, ALTEC, ALTEC, etc.

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 2 AOÛT

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like AB GROUP, ACTIELEC REG, ACTIELEC TEC, etc.

Table of second market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ALTEC, ALTEC, ALTEC, etc.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Une sélection', 'Cours de clôture le 1er août', 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', 'Date cours'. Lists various investment vehicles like AGIPI, BNP PARIBAS, CDC Asset Management, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for 'ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98', '1231,82 01/08', 'EPARCIC', 'EUROCI LEADERS', 'EUROPE RÉGIONS', etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for '515,78', '5351,17 31/07', 'LEGAL & GENERAL BANK', 'STRATÉGIE IND. EUROPE', 'Fonds communs de placements', etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for '1815,16 31/07', 'Sicav Info Poste', 'Fonds communs de placements', 'LA POSTE', etc.

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. \* Part div. par 10 au 5/5/99.

**SCIENCES** Originaire d'Amérique, l'ambrosie est apparue en Europe vers 1860, introduite avec le trèfle rouge d'Argentine et les plants de pomme de terre. ● CETTE PLANTE

**PIONNIÈRE** opportuniste affectionne les terres dénudées, les friches, les chantiers et les bords de route. Son pollen très fin, et particulièrement abondant, est un allergisant redou-

table. ● **DES CAMPAGNES D'ÉRADI-CATION** ont été entreprises, avec une efficacité toute relative, dans les zones où elle prolifère, comme le Québec ou dans la région Rhône-

Alpes, dans laquelle, selon des études épidémiologiques, 8,5 % à 12 % de la population y sont allergiques. ● **LES ASSOCIATIONS** qui réclament son classement dans la catégorie des pol-

luants biologiques dénoncent l'indifférence du gouvernement français, qui, estiment-elles, n'a pas pris conscience du poids de cet envahisseur végétal sur la santé publique.

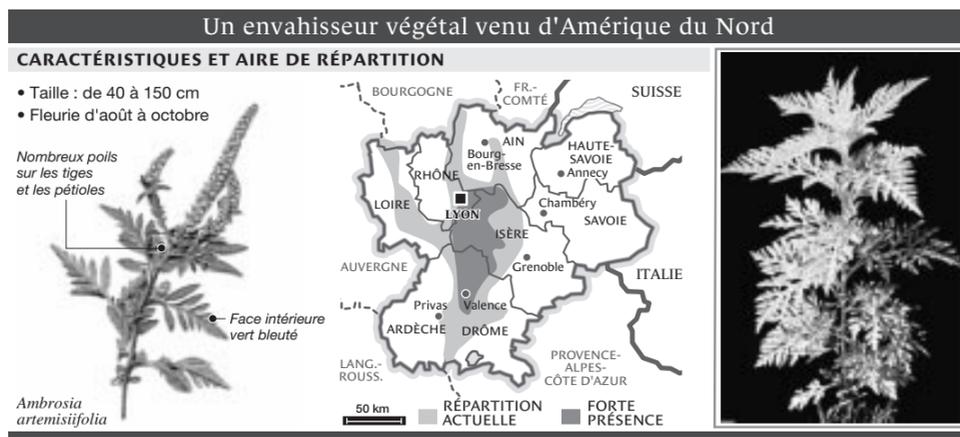
## L'ambrosie, ennemi méconnu des personnes allergiques

Plante envahissante de la famille du tournesol et du chrysanthème, « *Ambrosia artemisiifolia* » diffuse un pollen aux grains microscopiques particulièrement allergisants. L'an dernier, 120 000 personnes en ont été victimes dans la région Rhône-Alpes, qui lui a déclaré une guerre sans merci

IL NE RESTE PLUS que quelques jours pour l'arracher et la tâche semble démesurée : partout dans le Rhône, l'ambrosie a envahi les bords de routes, champs, jardins, lotissements ou terrains vagues. Bientôt parvenue à efflorescence, cette mauvaise herbe allergisante dispersera son pollen dans l'air, jusqu'aux premières pluies de septembre ou d'octobre. Des milliers de personnes – 120 000 l'an passé dans le Rhône – vont être touchées par des allergies brutales, asthme, rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma, avec un pic au moment de la rentrée des classes. Les médecins parlent de fléau, les collectivités s'inquiètent. Pourtant les mesures prises pour endiguer son développement restent encore dérisoires.

Connue sous le nom latin d'*Ambrosia artemisiifolia* cette plante de la famille des tournesols et chrysanthèmes est originaire du continent américain. L'espèce ne serait apparue en Europe (Allemagne, Belgique, Hollande) que vers 1860 et en France vers 1865. Si quelques rares cas d'envahissement ont été mentionnés dans la Manche ou l'Île-de-France, l'ambrosie s'est principalement développée, à partir des années 70, dans la vallée du Rhône, de Lyon à Montélimar. La légende veut que ce soient des avions américains qui, en 1945, transportèrent dans la région cette plante aussi appelée « absinthe du Canada », mais les scientifiques s'accordent pour penser qu'elle fut introduite avec l'importation de trèfle rouge en provenance d'Argentine et de plants de pomme de terre nord-américains.

Il est vrai, cependant, que l'aéroport de Satolas n'est pas étranger à la propagation du phénomène. En effet, l'ambrosie – encore surnommée « mauvaise herbe des chantiers » – est une plante dite « pionnière », une opportuniste qui



affectionne les terres dénudées, et ne supporte pas la concurrence d'une végétation dense. Lorsque fut construit, en 1971, l'aéroport de Lyon-Satolas, rebaptisé récemment Saint-Exupéry, les terrains agricoles furent laissés à l'abandon et l'ambrosie proliféra dans la plaine. Le phénomène s'est encore accentué à partir de 1992, quand la Commission de Bruxelles instaura la nouvelle politique agricole commune (PAC), obligeant les agriculteurs à geler une partie de leurs terres. En quelques années, l'ambrosie s'est étendue aux départements voisins de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardeche, entraînant, selon les termes des allergologues lyonnais, « une épidémie foudroyante ».

Aujourd'hui, l'ambrosie représente à Lyon la deuxième cause de pollinose (allergie aux pollens), d'après une étude réalisée par l'Association française d'étude des ambrosies (Afada). Elle touche en priorité les populations plutôt jeunes et urbaines à partir des premiers jours d'août. Selon une autre enquête, conduite en avril par le

Centre Rhône-Alpes d'épidémiologie et de prévention sanitaire (Ce-reps), à la demande du conseil régional, de la communauté urbaine de Lyon et de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (Drass), 8,5 % de la population étudiée serait allergique à l'ambrosie.

### « BRIGADES VERTES »

Dans le Sud-Est lyonnais, très urbanisé et très fortement infesté, le chiffre atteint 12,1 %. La particularité de cette plante réside dans le fait qu'elle affecte des individus déjà allergiques à d'autres pollens (arbres, graminées, urticacées) mais aussi des personnes non prédisposées génétiquement aux allergies. D'autre part, son pollen de petite taille, extrêmement léger, est transporté très loin par le vent. D'après les botanistes, il peut parcourir près de 100 kilomètres. Un seul pied peut émettre dans une journée 2,5 milliards de grains de pollen.

Depuis 1994, les collectivités territoriales ont réagi. Le Grand Lyon, qui regroupe les 55 communes de

l'agglomération lyonnaise, s'est doté de deux capteurs de pollens et mène une campagne d'information et de prévention active à l'égard des maires, de la population et des écoles. Cent cinquante jeunes ont été mobilisés, en juillet et en août, pour faucher et arracher l'ambrosie sur les terrains communaux. Huit tonnes d'ambrosie ont été ainsi détruites à Bron l'an dernier. Le conseil général du Rhône s'appuie sur ses « brigades vertes » pour intervenir, parallèlement à la direction départementale de l'équipement, qui s'occupe des routes. La direction départementale de l'action sanitaire et sociale (Ddass) diffuse des plaquettes d'information. La SNCF, la Société des autoroutes Rhône-Alpes et Paris-Rhin-Rhône, la Compagnie nationale du Rhône (CNR) assainissent, depuis un an, leurs voies.

Mais le véritable problème reste le traitement des espaces privés. L'ambrosie, en effet, affectionne aussi les terrains agricoles, en particulier dans les champs de tournesols, les chantiers de BTP et les jardins privés. Jusqu'à présent, seul

un arrêté préfectoral, de juin 1995, faisait obligation d'empêcher la pollinisation sur toutes les jachères agricoles. Le préfet du Rhône, Michel Besse, a signé, le 20 juillet, un nouvel arrêté plus contraignant, spécifique à l'ambrosie. Il prévoit qu'en cas de défaillance des occupants des terrains le maire peut procéder à la destruction, aux frais du propriétaire ou du locataire. On est encore loin du dispositif mis en place par d'autres pays atteints par

la région Rhône-Alpes, les collectivités territoriales et les associations ont des difficultés à trouver des financements. L'Afada, pionnière dans l'étude de l'ambrosie, réclame en vain son classement dans la catégorie des polluants biologiques. Pourtant les études montrent que l'incidence de l'ambrosie sur la santé publique a un coût élevé : 25 millions de francs pour l'agglomération lyonnaise. Ses conséquences sur les rendements agricoles ne sont pas

### 90 000 grains de pollen par gramme

L'ambrosie sort de terre après les moissons, au mois de juin. Elle affectionne les terrains meubles et frais : sable, gravier, décombres riches en humus, terres cultivées et sols non encore envahis par d'autres plantes ou faiblement plantés. Elle peut atteindre 1,5 mètre de haut. Ses tiges sont dressées, souvent velues et ramifiées, ses feuilles sont très découpées, minces et vertes des deux côtés, contrairement à sa cousine l'armoise vulgaire, blanc et vert, beaucoup moins allergisante. Un gramme de son pollen peut rassembler quelque 90 000 grains, d'un diamètre d'environ 20 microns (millièmes de millimètre). Un pied de taille moyenne en disperse plus de deux milliards et demi pendant sa floraison, d'août à octobre. Des troubles interviennent chez les personnes sensibles à partir d'un à trois grains de pollen par mètre cube d'air. Or les teneurs, dans la région lyonnaise, atteignent 100 grains par mètre cube au moment des pics de pollinisation. Au Canada, autour de Montréal, on a mesuré jusqu'à 1 000 grains par mètre cube.

le phénomène. Au Canada, les amendes peuvent aller jusqu'à l'équivalent de 500 francs par pied d'ambrosie, en Italie jusqu'à 120 francs.

### POLLUANT BIOLOGIQUE

En France, si les bonnes volontés ne manquent pas, l'Etat ne semble pas avoir pris la mesure du problème. Aucune étude à grande échelle n'a été engagée pour cartographier l'étendue des surfaces et des populations touchées, ou pour définir les moyens à mettre en œuvre pour endiguer le développement de cette plante redoutable. En

non plus négligeables : dans les champs de tournesols, sa présence peut faire baisser jusqu'aux deux tiers la récolte.

Reste que les techniques utilisées jusqu'à présent – fauchage, tonte, arrachage, contrôle chimique, revégétalisation – sont localement efficaces, mais n'ont pas permis de stopper radicalement sa prolifération. Certains pays expérimentent de nouvelles méthodes, mais personne n'a trouvé la solution miracle. La « nourriture des dieux » a encore de beaux jours devant elle.

Sophie Landrin

## Grandes manœuvres scientifico-commerciales autour du génome du riz

### MONTPELLIER correspondance

En annonçant qu'elle « offrait » à la communauté scientifique ses données sur le génome du riz décrypté (Le Monde du 6 avril), la firme américaine Monsanto a jeté le trouble parmi les chercheurs engagés dans le séquençage. Lors des IX<sup>e</sup> Entretiens d'Agropolis, consacrés à l'amélioration des plantes par les biotechnologies, qui se sont tenus récemment à Montpellier, les avis des scientifiques balançaient entre perplexité et critiques. « Sous des dehors philanthropiques, Monsanto pourrait bien faire main basse sur les séquences génétiques du riz, voire sur celles des grandes céréales », redoute Michel Delseny, du laboratoire de physiologie et biologie moléculaire des plantes (CNRS-université de Perpignan), l'un des pilotes du programme de génomique végétale en France. Une réticence parta-

gée par nombre de ses collègues. Pudiquement baptisées « copie de travail » par Monsanto, les séquences décryptées par l'industriel manqueraient, si l'on en croit les chercheurs, de précision, voire de solidité. « Pour obtenir un décodage précis et complet, nous devons répéter une dizaine de fois l'analyse de toutes les séquences. Or les chercheurs de Monsanto n'ont fait que cinq passages. C'est nettement insuffisant et cela exige un énorme travail de finition », résume Pierre Lagoda, du laboratoire Biotrop du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) à Montpellier.

### VÉRIFICATION IMPOSSIBLE

En outre, les banques de clones (petits fragments d'ADN de 1 000 à 3 000 paires de bases nucléotidiques), à partir desquelles on réalise le séquençage proprement dit,

restent confidentielles, rendant impossible toute vérification du travail effectué par Monsanto.

« Ces données assez brutes sont néanmoins utiles » dans les étapes d'assemblage des fragments déjà décryptés, notaient en revanche le 4 avril à Tokyo les représentants du Consortium international sur le séquençage du génome du riz (IRGSP). « Ce matériel représente la possibilité de réduire d'environ 50 % le coût total du projet [de séquençage du génome du riz, évalué à 1,2 milliard de francs] et pourrait nous permettre de finir dans les trois ans », ajoutaient-ils.

Il n'en reste pas moins que, « avec deux ou trois ans d'avance, Monsanto a tout le temps de mettre en évidence les fonctions de certains gènes d'intérêt agronomique, non seulement chez le riz mais aussi chez d'autres grandes céréales comme le blé, le maïs ou l'orge », estime Rick de Rose, de

RhoBio, à Evry, qui regroupe des grandes firmes semencières et biotechnologiques françaises (Rhône-Poulenc-Aventis et Biogemma), « car il existe de solides homologies entre certaines parties de leur génome et celui du riz ». Ainsi, des gènes clés pour lutter contre des virus ou des champignons, pour accroître les rendements, ou encore améliorer la qualité des grains pourraient être découverts par Monsanto et protégés par brevets. Ce qui engagerait l'avenir de l'agriculture mondiale.

Cette méfiance des chercheurs est renforcée par deux clauses imposées par la multinationale pour l'accès à ses données. La première, spécifiée dans un communiqué daté du 4 avril, stipule que « si des chercheurs brevètent des inventions basées sur l'utilisation directe des données de Monsanto, la compagnie se réserve la possibilité de négocier en premier une licence non exclusive pour ces bre-

viets ». En clair, traduit Rick de Rose, « l'exploitation ultérieure de gènes présentant un intérêt agronomique, sur n'importe quelle céréale, serait conditionnée au paiement à Monsanto d'un droit d'utilisation de leurs données. C'est inacceptable ! ». De sérieuses batailles juridiques en perspective...

### DES RÈGLES MISES EN CAUSE

Une deuxième clause a singulièrement agacé les Français engagés dans le décodage du chromosome 12 du riz. Monsanto France avait, en effet, demandé par fax au Génomscope d'Evry que, « jusqu'à la mise dans le domaine public du décodage complet du génome du riz par les membres de l'IRGSP, les données découvertes par Monsanto restent confidentielles ». Cela impliquait que, pour pouvoir utiliser les informations de Monsanto, les chercheurs ne devaient rien publier

avant d'avoir eux-mêmes entièrement achevé leurs travaux. Un moyen pour la firme de maintenir son avance, mais qui remettait en cause les règles adoptées par le consortium. En effet, précise Francis Quetier, vice-président de Génomscope, « chaque équipe publie ses résultats sur Internet au fur et à mesure de ses avancées, afin que n'importe quel scientifique dans le monde puisse s'en saisir librement ». Après discussion, la firme de Saint-Louis a néanmoins accepté que les chercheurs de l'IRGSP publient leurs séquences finalisées, BAC (gros fragments d'ADN) par BAC, admettant que ce travail affiné n'est pas l'équivalent de la « copie de travail » de Monsanto.

Il n'empêche, la suspicion demeure. « Le consortium doit redoubler d'efforts sans attendre d'éventuels accords avec Monsanto. En France, nous devrions poursuivre comme prévu le séquençage proprement dit des fragments d'ADN du chromosome 12, préparés à Montpellier et Perpignan », souligne Michel Delseny. Déjà, une mégabase de chromosomes vient d'être séquencée à Evry. Certains industriels pourraient néanmoins être tentés de passer des accords de licence directs avec la multinationale. « Nous pourrions ainsi nous attaquer sans attendre à l'étude des fonctions de certains gènes du maïs ou du blé, les céréales qui nous intéressent vraiment », admet Michel Baron, directeur de la veille scientifique chez le semencier français Limagrain. D'autres bailleurs de fonds du programme de séquençage du génome du riz, privés comme publics, pourraient aussi souhaiter abandonner tout ou partie du programme initial et négocier avec la firme du Missouri. « L'économie serait virtuelle, pronostique Rick de Rose. Ce que nous gagnerions d'un côté nous le perdriions au centuple par la suite, en travaux de finition et en droits de licences. »

V. T.

Vincent Tardieu

### Une plante modèle

Avec quelque 50 000 gènes (soit 430 millions de bases), le riz possède le plus petit génome des grandes céréales. Celui du blé est 37 fois plus grand et celui du maïs 6 fois. Sa taille ainsi que l'homologie de certaines séquences d'ADN avec celles d'autres céréales en font une plante modèle des généticiens. Onze pays se partagent aujourd'hui le séquençage de ses douze chromosomes, dans le cadre du Consortium international sur le séquençage du génome du riz (IRGSP) : le chromosome 1 a été confié aux Japonais et aux Coréens ; le 2 aux Anglais associés aux Canadiens ; le 4 aux Chinois ; le 5 aux Taïwanais ; le 6 aux Japonais ; le 8 aux Indiens ; le 9 aux Thaïlandais ; le 10 aux Américains ; le 11 aux Singapouriens et le 12 aux Français. L'ensemble devait être achevé initialement en 2003.

## Les miracles des sorciers de la transgénèse végétale

### MONTPELLIER correspondance

« Entre accroître les rendements et sécuriser les récoltes de cultures exposées à la sécheresse ou au froid, il fallait choisir », soulignait François Tardieu, directeur du laboratoire d'écophysiologie des plantes sous stress environnementaux à l'INRA, lors des récents entretiens d'Agropolis. En d'autres termes, pour résister à ce genre de stress, les plantes appliquent souvent les mêmes recettes : certaines réduisent la taille de leurs feuilles pour limiter la transpiration, d'autres l'ouverture de leurs stomates pour mieux conserver l'eau présente dans leur tissu. Et tout cela se fait au détriment de la production de la matière végétale et donc des rendements.

« Ces mécanismes sont tellement essentiels que les agronomes, même en faisant appel à la génétique, ont bien du mal à s'en affranchir », précise le chercheur, se référant à des essais menés dans son laboratoire. Toute intervention dans ce domaine a un coût dans la production de biomasse. La manipulation du génome des plantes pour favoriser de telles adaptations est d'autant plus délicate à réussir que les fonctions méta-

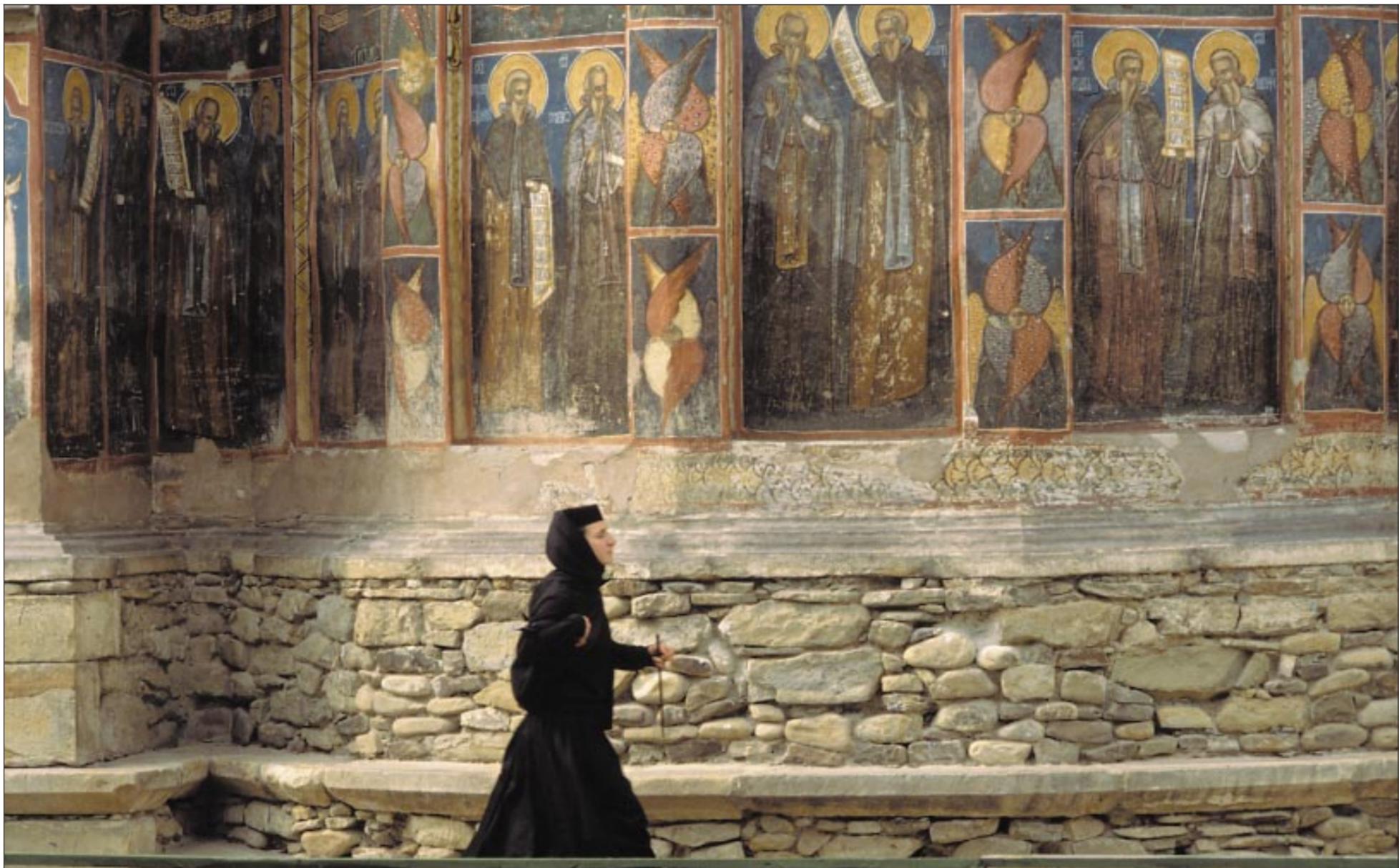
boliques essentielles des végétaux ne sont probablement pas pilotées par un seul gène mais par plusieurs en interaction, selon un mode de fonctionnement qui reste à découvrir.

La transgénèse réussira-t-elle tout de même à s'affranchir de ces lois physico-biologiques apparemment insurmontables ? C'est l'espoir caressé par certains scientifiques après l'exposé, effectué, fin mars, à la Conférence internationale sur la biotechnologie du riz, par Maurice Ku de l'Université américaine de l'Etat de Washington.

### UN RÊVE POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

En « greffant » au génome du riz un gène impliqué dans le processus de la photosynthèse du maïs, le chercheur a amélioré la capacité de ce riz à fixer le gaz carbonique. Résultat : un gain de productivité de 12 %. Mieux : en effectuant la même opération avec un autre gène caractéristique de la photosynthèse du maïs, le rendement du riz à cette fois grimpa de 35 % ! Un rêve pour les pays en développement dont les besoins alimentaires s'accroissent. Mais qui laisse dubitative une bonne partie de la communauté scientifique.

Maurice Ku ne s'est pourtant pas arrêté en si bon chemin. Il vient de « greffer » au riz un troisième gène de maïs dont on attend les résultats. La combinaison de ces trois transgènes pourrait-elle encore accroître ces performances ? A en croire l'annonce faite le 14 janvier par une équipe germano-suisse dans l'hebdomadaire américain Science, il devrait être désormais possible de le vérifier. En effet, ces scientifiques européens ont réussi à insérer trois transgènes (deux de jonquille et un d'une bactérie) dans le génome du riz. Ce dernier a alors produit en grande quantité du bêta-carotène, un précurseur de la vitamine A qui fait gravement défaut dans l'alimentation de quelque 250 millions de personnes dans le monde. Cette carence entraîne la cécité de 500 000 enfants chaque année. Dès sa production, en 2003, Zeneca, qui a acquis les droits de ce « riz doré » (sa couleur est jaune), s'est engagé à aider sa diffusion dans les pays en développement. L'ère du multigénisme, caractère des OGM de nouvelle génération, serait-elle en train de pointer ?



JANET WISHNESKY/COSMOS

## Un été dans les Carpates

**BRASOV (Roumanie)**  
de notre envoyée spéciale

Loin des plages de la mer Noire et des stations balnéaires créées dans les années 60, le massif des Carpates offre le vrai visage de cet Etat montagnard et rural confronté à la difficile transition entre l'économie socialiste et l'économie de marché. Frontière géographique entre l'Ouest et l'Est, la plaine de Bucovine, au nord du pays, a été longtemps âprement disputée avant d'être partagée entre la Roumanie et l'Ukraine. Principale ville de la région, Bistrita est plus proche de la Moldavie indépendante (une des quinze anciennes Républiques soviétiques) que de la capitale, Bucarest, située à quelque 600 kilo-

La Roumanie s'ouvre aux visiteurs étrangers, qui, dans un écrin bucolique, découvrent la Transylvanie de Dracula et les monastères orthodoxes de Bucovine

XVI<sup>e</sup> siècles, ils s'enorgueillissent en effet de fresques intérieures et, surtout, extérieures uniques au monde. A l'époque, il s'agissait de familiariser les habitants, presque tous illettrés, avec l'histoire de la chrétienté, et ce alors même que la région subissait les assauts répétés de l'empire ottoman. Ainsi les moines dessinaient-ils sur les murs une Bible illustrée, avec ses saints, ses apôtres et ses évangélistes, personnages auxquels se mêlaient parfois d'autres penseurs, à l'image du philosophe grec Platon.

Les façades exposées au Sud sont souvent beaucoup mieux conservées que celles qui, tournées vers le Nord, sont régulièrement victimes des vents et des intempéries diverses. A chaque

ment dernier, Moldovita pour celle du siège de Constantinople, Sucevita pour sa vision de l'échelle de la vie, une échelle dont les barreaux symbolisent les différents péchés. Des fresques qui se méritent.

Avant de les admirer, il aura fallu en effet parcourir des routes sinueuses et, parfois, à peine carrossables. De Bucarest, cap au Nord. A la plaine succèdent des collines puis, à l'horizon, des massifs rocheux coiffés de neiges presque éternelles. En Roumanie, les Carpates méridionales recèlent quelques modestes gisements pétroliers, mais ce sont surtout ses forêts magnifiques de hêtres, de pins et de conifères variés qui en constituent la principale richesse. A partir de Brasov (prononcez Brachov), à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Bucarest, les reliefs se font très escarpés, mais ils restent parfois boisés jusqu'à leur sommet. Ça et là, quelques pylônes de remonte-pente rappellent qu'en hiver les Carpates sont un rendez-vous prisé des skieurs.

### « RÉSERVE DE LA BIOSPHERE »

Avec les montagnes apparaissent également les premières carrioles attelées à des chevaux ou à des bœufs ainsi que les premières brouettes poussées par des paysans. Les voitures se font rares, que ce soit les Dacia (version locale des Renault 12, fabriquées, il y a quelques années, avec le constructeur français) ou les Trabant est-allemandes, très prisées des collectionneurs. De nouveaux véhicules (Renault a racheté Dacia en juillet 1999) devraient bientôt faire leur apparition sur les routes, mais ils ne pourront guère rouler plus vite que leurs prédécesseurs. Rarement supérieure à 50 km/h, la vitesse du trafic est encore ralentie au gré des trous qui truffent la chaussée et des virages qui se succèdent en montagne.

De nombreux clochers d'église, de monastère ou de château se dressent dans le paysage. Tel, au-dessus du village de Sinaïa, celui du château de Peles, que le roi Carol I<sup>er</sup> de Hohenzollern-Sigmaringen a fait construire, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le style pompeux à souhait de la « seconde Renaissance allemande ». Les guides touristiques ne se lassent pas de répéter que Carol I<sup>er</sup> fut le premier souverain de la Rouma-



E. GATTONIRAPHO

nie moderne, fusion, en 1859, de la Moldavie, à l'est, et de la Valachie, au sud. Un ensemble auquel viendra s'ajouter, en 1918, la Transylvanie. A l'instar de Carol, Nicolae Ceausescu devait à son tour être séduit par les beautés de Sinaïa, où il décidera d'établir une très officielle résidence de vacances à l'intention des artistes du pays. Sur les tables du charmant hôtel-restaurant Economat, serviettes et nappes amidonnées se réclament toujours du « Protocol de Stat » (protocole d'Etat).

Si les Roumains parlent peu de la dictature subie de 1965 jusqu'à l'exécution sommaire de Ceausescu, en décembre 1989, ses vestiges ne passent pas inaperçus aux yeux des visiteurs. A commencer, dans ce pays encore très pauvre, par ces hôtels en préfabriqué vieillot, aux halls démesurés, aux silhouettes de HLM et aux noms de ville ou de province : le Bucuresti, le Moldova, etc. Des établissements dont le prix suffit généralement à éloigner les touristes.

Passé Brasov et en continuant vers le nord, l'architecture se modifie. Aux maisons de couleurs vives, adossées les unes aux autres, succèdent des villas plus carrées trônant chacune sur leur bout de terrain. On est au cœur de la Transylvanie, avec, notamment, le village médiéval de Sighisoara et, plus au nord, la ville de Bistrita. Ici, le comte Dracula est dans toutes les imaginations.

La thématique du vampire est utilisée aussi largement que possible : spectacle Dracula, hôtel Castel Dracula, site Internet

Les routes menant vers les monastères orthodoxes traversent un paysage montagneux et rural, depuis le massif des Carpates jusqu'à la plaine de Bucovine. L'agriculture, privatisée après la disparition de Nicolae Ceausescu, n'a jamais été modernisée. Des animaux de trait remplacent souvent les véhicules à moteur. Au monastère de Moldovita, comme dans les champs environnants, moniales et paysans ont la tête couverte, par coutume religieuse ou bien pour se protéger du fort soleil d'été.

dracula-land@logitec.ro, etc. Mais ceux qui ont parcouru la longue route depuis Bucarest ne se laissent pas distraire outre mesure par les sanglantes légendes qui hantent les lieux. Ils ont rendez-vous, encore plus au nord, avec les fameux monastères et leurs moines et moniales, tout sourire et tout de noir vêtus, souvent très jeunes et qui se plaisent à expliquer, dans un français un peu mécanique, la longue histoire de leurs lieux de culte.

A présent, le nombre de carrioles tractées par des chevaux excède largement celui des automobiles, et les routes sont fréquemment investies par des troupeaux de moutons et de chèvres insouciantes. Si la plupart des chevaux sont malingres, certaines vaches feraient bonne figure au Salon de la porte de Versailles. Dans les champs, les tracteurs sont pra-



E. GATTONIRAPHO

### Les racines de la foi

La Roumanie compte près de cinq cents monastères et 6 650 moines et moniales. Cette longue tradition contemplative exprime l'enracinement du christianisme dans un pays évangélisé depuis le III<sup>e</sup> siècle, qui a subi les assauts des Arabes, des Mongols et des Turcs puis les persécutions du régime communiste. Sous la dictature de Ceausescu, nombre de ces monastères ont été fermés, transformés en prisons ou en maisons de rééducation. Aucun bilan chiffré n'a encore pu être établi quant au nombre des églises fermées, confisquées ou rasées. Depuis le retour à la liberté religieuse, il y a dix ans, l'Eglise orthodoxe de Roumanie revendique quelque 18 millions de fidèles (87 % de la population). Interdite à l'époque stalinienne, l'Eglise grecque-catholique (liée au Vatican, mais pratiquant le rite oriental) ne compte plus que 200 000 fidèles (contre 2,5 millions avant 1948). De nombreux conflits sur la propriété des lieux de culte affectent encore les rapports entre orthodoxes et catholiques.

mètres de là. La frontière ukrainienne est à 50 kilomètres à peine.

C'est ici, au détour de minuscules chemins de campagne, que se cachent les fameux monastères orthodoxes de Bucovine, inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité par les experts de l'Unesco. Construits aux XV<sup>e</sup> et

monastère est associée une couleur qui domine dans les peintures qui en décorent les murs : bleu pour Voronet, vert pour Sucevita, rouge brique pour Humor, jaune pour Moldovica, vert encore pour Arbore. A chacun, aussi, son œuvre maîtresse. Voronet, par exemple, est célèbre pour sa représentation du Juge-





F. GATTONI/RAPHO

**Carnet de route**

■ **GÉOGRAPHIE.** La superficie de la Roumanie équivaut à environ la moitié de celle de la France (237 500 km<sup>2</sup>). Le pays, avec ses 23 millions d'habitants, est traversé par le massif des Carpates. Contemporain des Alpes, ce dernier s'étend sur 1 500 kilomètres à travers l'Europe centrale jusqu'en Pologne.

■ **REPÈRES.** Le visa, nécessaire, peut s'obtenir à Paris (3, rue de l'Exposition, 75007 Paris, tél. : 01-40-62-22-07), moyennant 240 F (36,6 €). La monnaie nationale, le leu (lei au pluriel), se déprécie à cause de la forte inflation (50 % par an). A l'été 2000, 1 franc = 3 000 lei environ.

■ **ACCÈS.** Les Carpates sont accessibles soit de Bucarest (au sud), la capitale roumaine, soit de Budapest. La capitale de la Hongrie est située au nord de la Bucovine et des monastères, avec pour ville-frontière Oradea. La compagnie aérienne Tarom (tél. : 01-42-65-43-66) propose des vols Paris/Bucarest à partir de 1 850 F (282 €) A/R, avec l'obligation de passer un samedi soir sur place. Le meilleur moyen de visiter les Carpates reste la voiture. Les principaux loueurs se trouvent dans les grandes villes. On peut aussi circuler en train, sur un réseau relativement développé.

■ **VOYAGISTES.** En 1998, 55 691 touristes français se sont rendus en Roumanie. Parmi les spécialistes de la destination, citons Voyages UTA (tél. : 01-48-24-74-74), Hora Voyages (tél. : 01-47-03-64-20) et CVM (tél. : 03-82-89-06-06), qui proposent notamment des séjours et circuits de 8 jours autour de 4 500 F (686 €) par personne en chambre double avec les transports, la visite des monastères et la découverte du delta du Danube. Parmi les généralistes, consulter les brochures de Nouvelles Frontières (tél. : 0825-000-825), Kuoni (tél. : 01-42-85-71-22), Clio/voyages culturels (tél. : 01-48-42-15-15), Transtours (tél. : 01-53-24-34-16) et CGTT Voyages (tél. : 01-40-22-88-57).

■ **HÉBERGEMENT.** Grand choix de logements chez l'habitant et de petites pensions privées, formules nettement moins chères que les classiques hôtels de l'époque communiste, à 100 dollars par nuit en moyenne. La Roumanie est membre de l'Association Eurogites (tél. : 03-88-75-60-19) via l'Association nationale de tourisme rural, écologique et culturel (tél/fax. : 40-1-222-83-22 et sur Internet http://antreci-net.ro), deux organismes qui recensent pensions et habitations chez l'habitant. Il existe aussi des terrains de camping, et le camping sauvage est toléré.

■ **SAVEURS.** Les spécialités culinaires sont nombreuses mais peu diététiques. Citons la mamaliguta (polenta) ou les sarmale (boulettes de chou et de viande hachée). Fruits et légumes frais sont relativement rares.

■ **LIRE.** Les guides Roumanie de La Manufacture, du Petit Futé et Marcus. Le Routard Hongrie, Roumanie, Bulgarie (Hachette). En anglais, le guide Lonely Planet.

■ **RENSEIGNEMENTS.** Auprès de l'Office roumain du tourisme, 12, rue des Pyramides 75001 Paris (tél. : 01-40-20-99-33).

Françoise Lazare



F. GATTONI/RAPHO

tiement inexistant. Des paysans, que l'on croirait sortis d'un tableau de Jean-François Millet, sarclent la terre.

Après la Roumanie des champs, le retour en ville est rude, même si la bourgade voisine, celle de Iasi (prononcez « Iach »), se vante d'être un pôle artistique et universitaire, où étudia le poète Mihai Eminescu. Avec ses immeubles et ses routes à voies multiples, Iasi est avant tout la troisième agglomération de Roumanie, après Bucarest et Timisoara (au sud-ouest du pays).

Avec un peu de temps et le goût de l'aventure, on mettra le cap au sud-est, en direction de l'immense delta du fleuve Danube, un univers de lacs, d'îles, de roseaux, de forêts et de dunes, paradis des pélicans et des cormorans. Un sanctuaire naturel qui, à l'égal des monastères, a lui aussi attiré l'attention de l'Unesco, qui lui a conféré le statut de « réserve de la biosphère ».

**ÉVA SION**

Publicités

**HAUTES-ALPES**

**VOTRE SÉJOUR EN QUEYRAS**

300 jours de soleil par an  
 Piscine, tennis, baigné, jeux d'enfant  
 Hébergement : Hôtels 2 ou 3\*\*\*  
 Résidence hôtel ou studios  
 Plus haute commune 2040 m.  
 Site classé, chalets du XVIIIe  
**Hôtel BEAUREGARD\*\* ☎ 04.92.45.86.86**

**ARVIEUX** Au pied du fameux col de l'Isard 1800 m.  
**Ferme de l'IZOARD\*\*\* ☎ 04.92.46.89.00**  
 1/2 Pension de 255 à 390 F/jour  
 Pension de 317 à 451 F/jour  
 Résidence à partir de 2000 F/semaine  
 Se recommander du "Monde"

**ANYWAY.com**

**VOLS ALLER/RETOUR\***  
 Taxes aéroport comprises

<b>IBIZA</b>	@ 1490F	<b>ATHENES</b>	@ 2290F
<b>TUNIS</b>	@ 1290F	<b>REUNION</b>	@ 4290F
<b>PALMA</b>	@ 1490F	<b>ROME</b>	@ 890F
<b>MARRAKECH</b>	@ 1590F	<b>BARCELONE</b>	@ 1290F
<b>DJERBA</b>	@ 2090F		

**WEEK-ENDS (vol + 2 nuits hôtel 2\* + 2 petits déjeuners)**

<b>MADRID</b>	à partir de 2120F
<b>BARCELONE</b>	à partir de 2140F
<b>COPENHAGUE</b>	à partir de 2320F

**www.anyway.com**  
**0 803 008 008\*\* - 3615 ANYWAY\*\*\***

\* Réservez précieusement le jour de votre départ. Pour la validité, nous consulter. \*\* 0,09F/Min. \*\*\* 2,28F/Min.

Toutes nos offres de dernière minute, toutes nos promotions de la rentrée sur :  
**www.directours.com**  
 ex. : combiné Bali/Borobudur 14j :  
 à partir de **8950 F**  
 départ 23/08.  
 5 catégories hôtels au choix.

Minitel 3615 Directours 2,23 F/min et 01.45.62.62.62  
 AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av des Champs-Élysées Paris 8e. LC 07826003

**Directours**  
 Membre SNAV - Garantie APS

**JURA**

Vacances scolaires  
**HOME D'ENFANTS / JURA**  
 (900 m altitude près frontière suisse)  
 Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confort. 2 ou 3 enfants par chambre sdb et wc. Plaine nature. Accueil volon. Limité à 15 enfants idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale, possibilité accpt compt depuis Paris TGV. Activités : VTT, jeux collect., peint. s/bois, tennis, poney, init. échecs et théâtre, fabrication du pain. Tél. : 03-81-38-12-51

renseig. publicité : ☎ 01.42.17.39.63

**Week-end « insectes » en Aveyron**

« Il rêvait de composer une Cité des insectes qui aurait été la plus troublante des révélations sur la vie », précisait Louis Mathon, en 1923, dans *Mes entretiens avec Jean Henri Fabre sur l'éducation*. La statue du pionnier de l'étude du comportement des insectes domine son village natal de Saint-Léons de Lévezou. Derrière lui, sa maison abrite un petit musée et sur la colline, en face, le rêve du célèbre entomologiste (1823-1915) a pris forme. Il a nom Micropolis, la cité des insectes, une réalisation originale décidée par le conseil général de l'Aveyron et mise en forme par l'architecte Bruno de Caris. Enfoncé sous un tapis de fleurs de cuivre, un corridor invite le visiteur à aller se métamorphoser lui-même en insecte. Des plantes dressées à l'extérieur, il ne voit plus à présent que les tiges tubulaires au pied desquelles, réduit à la dimension de l'infiniment petit, il peut, sous la loupe grossissante des vitrines, tutoyer les fourmis esclavagistes et leurs cousines tisserandes, le scarabée sacré – sacré bousier roulant sa boule de bouse – ou la grande guêpe Pepsis, tueuse de mygales.



Onze salles sont ainsi ouvertes au public, qui proposent une mise en scène du peuple de l'herbe. Une scénographie signée François Confino où l'univers sonore (commentaires, bourdonnements, grésillements, stridulations) rivalise avec l'environnement visuel (sculptures, vitrines, vidéos projetées en boucle) dans un spectacle où alterne le pédagogique, le ludique et l'humour. Un spectacle où l'on perce les secrets d'une chenille travaillant à se changer en papillon avant de se retrouver face à « Micro-police », ce tribunal où les insectes rendent leur justice.

Une balade qui s'achève avec la onzième station, intitulée « Atterrissage » et où on descend de l'immensité céleste en une plongée fulgurante vers la planète, celle des monts et des lacs du Lévezou qui, soudain, cessent d'être le paradis vert des seuls vététistes et autres véliplanchistes. Un atterrissage qui se termine dans l'herbe bruisant du ballet de milliers de petites pattes. Ainsi que l'avait naguère rêvé Jean Henri Fabre, la science, ici, est aimable et le savoir bien gai.

de notre correspondant à Rodez Elian Da Silva

★ Accès à Saint-Léons par l'A 20 jusqu'à Figeac, Rodez et Millau ou par l'A 75 via Sévérac ou Lodève, Millau et les lacs du Lévezou. A voir la maison-musée de Jean Henri Fabre. L'entrée à Micropolis (tél. : 05-65-58-50-50) est de 53 F (8 €) pour les adultes et de 37 F (6 €) pour les jeunes de 5 à 17 ans. Sur place, un restaurant célèbre la cuisine régionale. Parmi les bonnes tables de la région, citons l'hôtel-relais du Bois du Four, à Saint-Léons, et l'Hostellerie du Lévezou, à Salles-Curan. Repas à la ferme chez M<sup>me</sup> Vaysette, à Villefranche-de-Panat (tél. : 05-65-74-26-07) ou chez David et Annie Cluzel, à Prades-Salars avec des chambres d'hôtes (tél. : 05-65-46-34-55). Outre l'hôtel Aux sources du Viaur (tél. : 05-65-61-87-06), à Laclau, citons, à Saint-Beauzély, le Domaine des Landes (tél. : 05-65-62-03-14), un bel ensemble de bâtiments agricoles aveyronnais, joliment meublé et décoré et qui abrite trois chambres d'hôtes de charme (350 F, 53 €, à deux avec les petits déjeuners) et une chambre familiale pour 4 personnes (480 F, 73 €). Séjour de 3 jours/2 nuits à Millau, en chambre double et demi-pension avec visite de Micropolis et des caves de Roquefort, à partir de ( 742 F, 114€) par personne. Renseignements Loisirs Accueil Aveyron au 05-65-75-55-50.

**A tous prix**

■ **50 et 80 F (8 et 12 €) : le tournoi de chevalerie** proposé, tous les dimanches à 16 heures, jusqu'au 27 août, par la cité médiévale de Provins (Seine-et-Marne). Dans le rôle principal, le comte Thibaud de Champagne défendant sa ville convoitée par le comte de Picardie. Avec, une heure durant, combats à cheval (à la lance ou à l'épée) et à pied, au fléau d'arme ou à la hache. A noter également les démonstrations quotidiennes de rapaces en vol libre. Places en vente chez France billets et ticketnet : Fnac, Auchan, Carrefour, Virgin, Mégastore, BHV, etc. Renseignements au 01-64-60-26-26 et sur Internet (www.provins.net).

■ **5 305 F (809 €) : le Grand Prix de FI de Hongrie**, le 12 août, avec degiftour.com, qui programme également les Grands Prix de Belgique, le 26 août (3 480 F, 531 €), d'Italie, le 8 septembre (4 260 F, 649 €) et de Malaisie, le 17 octobre (12 905 F, 1 968 €). Ce prix

comprend le vol régulier Paris-Budapest A/R, 2 nuits en chambre double en hôtel « 3 étoiles » avec petits déjeuners, l'accès au circuit (place debout) et une visite de la capitale hongroise.

■ **Autour de 12 000 F (1 830 €) : Montréal-New York en 7 jours**, à bord du *Rembrandt* (1 100 passagers), en une semaine, via le Saint-Laurent (escale à Québec), la Nouvelle-Ecosse (forteresse de Louisbourg) et la Côte est des Etats-Unis avec arrêts à Bar Harbor et Newport. Le prix (taxes et pourboires inclus), valable jusqu'à la fin août, s'entend par personne, en cabine double extérieure et pension complète avec les vols A/R de Paris. La note est plus légère en septembre. Départs de Montréal jusqu'au 8 octobre et possibilité de faire la croisière en sens inverse. Renseignements auprès de la Compagnie du Canada, 3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris (tél. : 01-55-35-33-50).

# Temps médiocre

**JEUDI.** La dépression anglaise canalise de l'air frais et humide sur l'ensemble du pays, à l'exception de la Corse. Une amélioration se dessine pour la fin de semaine.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Temps agité en matinée avec des averses fréquentes et orageuses. Dans l'après-midi, des trouées se dessinent, mais le risque d'averses persiste. De 18 à 22 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Temps instable. Une ligne de fortes averses s'étend le matin de la Haute-Normandie à la frontière belge, en mi-journée de la région parisienne aux Ardennes, l'après-midi dans le Berry. Le soleil apparaît entre les averses. De 20 à 23 degrés, 18 degrés sur la côte.

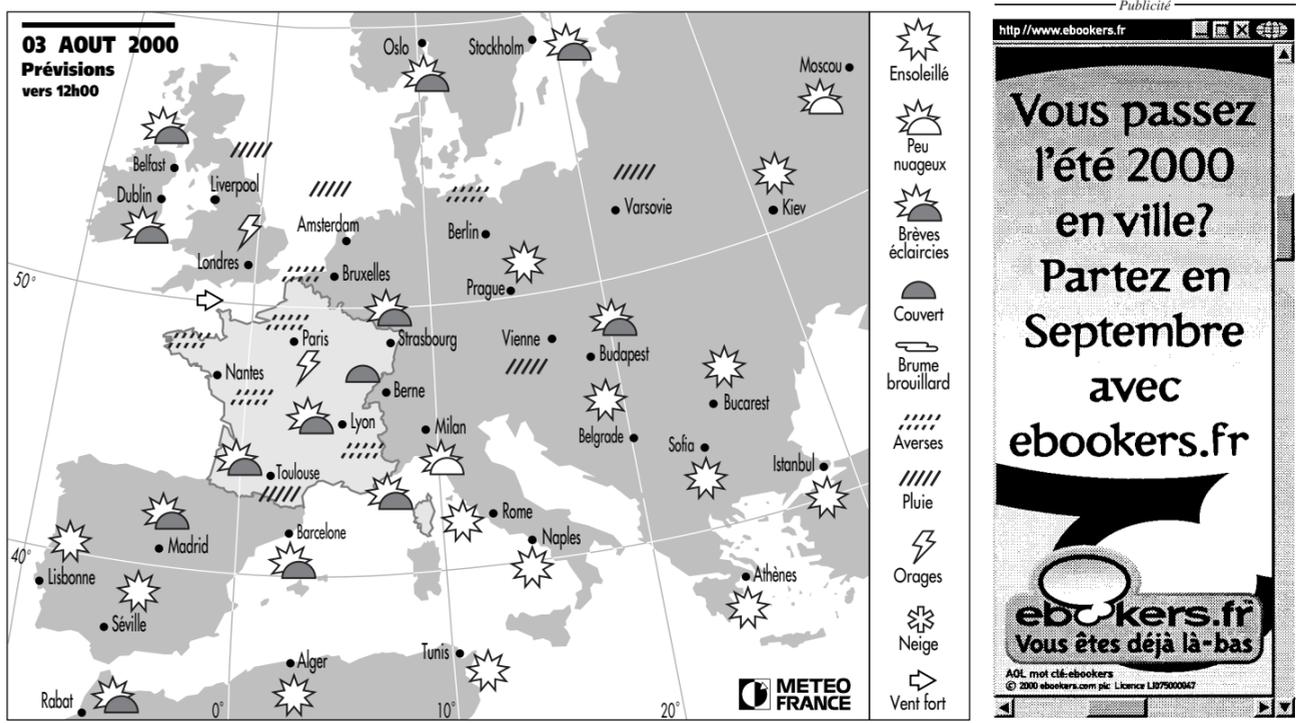
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Les orages finissent de s'évacuer vers la Suisse à l'aube. La matinée permet quelques éclaircies, mais l'après-midi les averses se multiplient sur la Champagne et l'ouest de la

Bourgogne. Plus à l'est, les averses restent isolées. De 23 à 25 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Au sud de la Garonne, le ciel est maussade une grande partie de la journée. Les pluies s'attardent jusqu'en soirée près des Pyrénées. Plus au nord, le soleil perce le matin, mais l'après-midi se déroule sous un régime d'ondées et de courtes éclaircies. De 21 à 23 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Temps maussade dans les Alpes avec des pluies parfois orageuses. Dans le Massif Central, quelques éclaircies, même si les averses prennent le dessus dans le Limousin en soirée. De 20 à 23 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le Languedoc-Roussillon connaît un ciel très chargé, accompagné d'ondées dans l'arrière-pays. Sur la Côte d'Azur, le soleil apparaît timidement. Seule la Corse profite de larges embellies. De 22 à 28 degrés.



## PRÉVISIONS POUR LE 03 AOÛT 2000

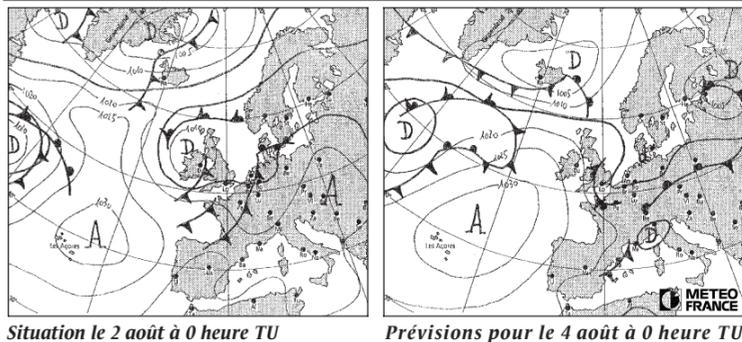
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

<b>FRANCE métropole</b>	
AJACCIO	17/30 N
BIARRITZ	16/19 C
BORDEAUX	16/22 N
BOURGES	15/22 P
BREST	14/19 P
CAEN	15/19 P
CHERBOURG	13/20 P
CLERMONT-F.	14/24 N
DIJON	13/23 N
GRENOBLE	16/24 P
LILLE	15/20 P
LIMOGES	14/19 N
LYON	16/25 N
MARSEILLE	21/26 N
NANCY	15/22 C
NANTES	15/21 P
NICE	21/26 N
PARIS	16/22 P
PAU	13/21 P
PERPIGNAN	18/25 C
RENNES	14/20 P
ST-ETIENNE	13/22 P
STRASBOURG	14/23 N
TOULOUSE	15/23 P
TOURS	15/22 P
<b>FRANCE outre-mer</b>	
CAYENNE	23/29 P
FORT-DE-FR.	25/29 S
NOUMEA	16/21 S

PAPEETE	23/28 S
POINTE-A-PIT.	25/31 P
ST-DENIS-RÉ.	19/25 S
<b>EUROPE</b>	
AMSTERDAM	14/19 P
ATHENES	23/31 S
BARCELONE	18/25 N
BELFAST	12/17 N
BELGRADE	16/34 S
BERLIN	15/23 P
BERNE	14/19 C
BRUXELLES	14/19 P
BUCAREST	13/30 S
BUDAPEST	17/31 N
COPENHAGUE	13/19 P
DUBLIN	12/17 N
FRANCFORT	12/23 S
GENEVE	15/24 C
HELSINKI	13/20 N
ISTANBUL	22/28 S
KIEV	15/26 S
LISBONNE	18/24 S
LIVERPOOL	13/18 P
LONDRES	14/18 P
LUXEMBOURG	12/20 N
MADRID	15/29 N
MILAN	19/29 S
MOSCOW	14/21 S
MUNICH	13/22 C
NAPLES	22/31 C
OSLO	13/16 N
PALMA DE M.	23/30 S
PRAGUE	13/24 S
ROME	19/29 S
SEVILLE	20/33 S
SOFIA	15/29 S
ST-PETERSB.	14/21 N
STOCKHOLM	13/18 N
TENERIFE	21/25 S
VARSOVIE	16/20 P

VENISE	20/27 S
VIENNE	17/27 P
<b>AMÉRIQUES</b>	
BRASILIA	15/29 S
BUENOS AIR.	1/12 S
CARACAS	26/30 P
CHICAGO	14/22 S
LIMA	15/18 C
LOS ANGELES	19/24 S
MEXICO	13/23 S
MONTREAL	21/27 P
NEW YORK	23/24 P
SAN FRANCISCO	15/20 S
SANTIAGO/CHI	1/19 S
TORONTO	17/22 C
WASHINGTON	24/27 P
<b>AFRIQUE</b>	
ALGER	22/33 S
DAKAR	27/30 S
KINSHASA	18/30 S

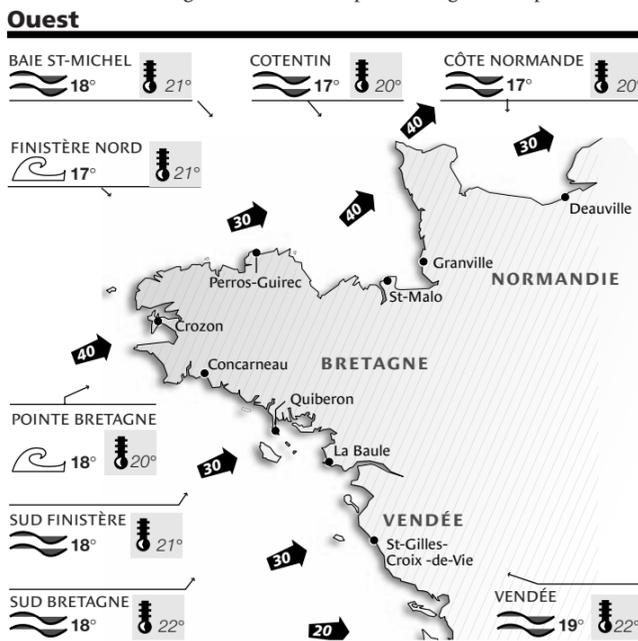
LE CAIRE	23/33 S
NAIROBI	16/26 S
PRETORIA	6/22 S
RABAT	19/26 N
TUNIS	22/34 S
<b>ASIE-Océanie</b>	
BANGKOK	25/33 P
BEYROUTH	26/31 S
BOMBAY	27/30 S
DIJAKARTA	26/29 S
DUBAI	33/43 S
HANOI	27/35 C
HONGKONG	26/29 P
JERUSALEM	26/33 S
NEW DEHLI	27/35 S
PEKIN	25/30 P
SEOUL	24/27 C
SINGAPOUR	26/27 C
SYDNEY	8/17 S
TOKYO	27/32 S



# Sur les plages

Le 2 août 2000 vers 12 heures

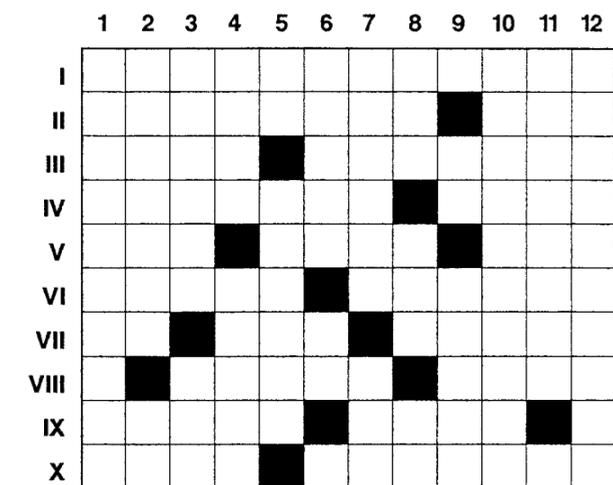
Sur les côtes normandes et bretonnes, les nuages seront nombreux et quelques averses se déclencheront. Des côtes vendéennes aux côtes landaises, l'après-midi sera bien ensoleillé. De la baie de Seine à la frontière belge le soleil s'imposera. Sur les côtes méditerranéennes, le ciel deviendra nuageux et des averses parfois orageuses se produiront.



## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 184

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



### HORIZONTALEMENT

I. Accompagne et modifie les faits. - II. Opération bouche ouverte. Opère aussi par la bouche. - III. Du porc ou du cocon. En Valachie. - IV. Couleur sur l'écu. Anneau. - V. Découpage historique. Héritier du passé. Unité dans les puces. - VI. Transmise par les puces. Excéder. - VII. A Paris et en Suisse. Petit porteur aujourd'hui protégé. Travaillé à la main. - VIII. Protègent en recouvrant. Société d'exploitation agricole. - IX. Se retrouvent tous au pan-

théon. Fixe les teintures. - X. Pauvres d'esprit. Vigoureux.

### VERTICALEMENT

1. Des crampons que l'on retrouve sur tous les terrains. - 2. Interdits pour protéger les gros porteurs. Génisse au cœur tendre. - 3. Fins en affaires. Démonstratif. - 4. Avec ses quarante-huit sœurs, elle ne put remplir le tonneau. En tête et au pied de la lettre. - 5. Support. Belle promotion pour un corbeau. - 6. Saveur et senteur de la Corse. Préposition. - 7. Particuliè-

rement attendu en vacances. Son bois est précieux. - 8. Fait sauter. Fait sauter et danser. Article. - 9. Lettres de réjouissance. Mademoiselle Rostopchine. - 10. Cependant, mais il a vieilli. - 11. Met le lion en beauté. - 12. Plus nombreuses que les hommes à faire des choix.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 00 - 183

#### HORIZONTALEMENT

I. Retraitement. - II. Equipière. Eh. - III. Muent. Salomé. - IV. Pié-ges. Toner. - V. Ll. Néon. Sa. - VI. Aigries. Slip. - VII. CB. Dû. SF. Usé. - VIII. Arbitraire. - IX. Nées. Hile. Ut. - X. Télécommande.

#### VERTICALEMENT

1. Remplaçant. - 2. Équilibrée. - 3. Tuée. Bel. - 4. Ringardisé. - 5. Apte. IUT. - 6. II. Ane. Rhô. - 7. Tes. Essaim. - 8. Erato. Film. - 9. Melons. Réa. - 10. On. Lue. - 11. Némésis. Ud. - 12. Thérapeute.

## BRIDGE

PROBLÈME N° 1904

### UN CHELEM OPTIMISTE

Un de nos lecteurs lyonnais nous a envoyé, l'année dernière, cette bonne jouée en tournoi dans un petit club de la Manche.

♠ A 10 4  
♥ R V  
♦ 7 6 5 4  
♣ A R 7 5

♠ 9 8 3 2  
♥ 9 4 3 2  
♦ 3  
♣ V 10 9 8

N E S  
O

♠ DV 7 6  
♥ 8 7 6  
♦ AD 10 9  
♣ 4 3

♠ R 5  
♥ AD 10 5  
♦ RV 8 2  
♣ D 6 2

Ann : S. don. Tous vuln.

Nord	Est	Sud	Ouest
-	-	1 ♦	
2 ♣	3 ♣	2 SA	3 SA
3 ♣	4 ♣	3 SA	4 ♣
4 SA	5 SA	4 ♣	5 SA
6 SA	6 SA	5 SA	6 SA

Ouest ayant entamé le Valet de Trèfle, comment Sud a-t-il joué pour gagner SIX SANS ATOUT ?

### Réponse

Après avoir pris l'entame au mort, Sud fait deux fois l'impasse à Carreau sur Est. Si, sur une des deux impasses, Est plonge de l'As, Sud, après trois tours à Carreau, tire ses Trèfles puis ses Cœurs ; sur le dernier Cœur, Ouest est squeezez à Trèfle-Pique et Est à Carreau-Pique. Sud fait son contrat quelle que soit la place de la Dame et du Valet de Pique. En fait, Est n'a plongé de l'As de Carreau ni à la première ni à la deuxième impasse ; mais Sud a réussi son contrat car, après ces deux tours à Carreau, sur le défilé des Trèfles et des Cœurs, Est, seul à être gardé à Pique, s'est trouvé squeezez. Voici la position :

Ouest : ♠ 9 8 3 ♥ 9 ♣ V  
Nord : ♠ A 10 4 ♦ 7 ♣ 7  
Est : ♠ DV 7 ♦ AD  
Sud : ♠ R 5 ♥ 10 ♦ 8 2

Sur le 10 de Cœur, Nord défaussa le 7 de Carreau et Est jeta la Dame de Carreau pour ne pas franchir le 10 de Pique. Sud, n'ayant encore rien perdu, joua le 2 de Carreau, et Est, en main avec l'As, fut obligé de rendre la main à Sud qui fit à la fin son 8 de Carreau...

### UN STRATAGÈME ÉTONNANT

Tous les ans, un jury de journalistes internationaux doit choisir la meilleure défense de l'année.

Voici une bonne de flanc qui a reçu l'Oscar. Elle a été jouée par l'Américain Mike Passell. Mettez-vous en Est en cachant les mains d'Ouest et de Sud.

♠ RD 9 4  
♥ R 7 6 3  
♦ D 8 5 2  
♣ R

♠ 10 7 2  
♥ 10 5  
♦ 9 3  
♣ DV 10 9 7 2

N E S  
O

♠ AV 5  
♥ DV 9 4  
♦ V 10 7 6  
♣ 8 3

Ann : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	3 SA	2 ♣	3 SA
2 ♦	3 SA	3 SA	3 SA

Ouest a entamé la Dame de Trèfle. Après avoir fait le Roi de Trèfle sec, le déclarant a pris la main avec le Roi de Carreau pour jouer le 3 de Pique et fournir la Dame du mort. Comment Passell, en Est, a-t-il joué pour faire chuter TROIS SANS ATOUT ?

### Note sur les enchères

Sud ayant ouvert de « 1 SA », il est normal d'utiliser le Stayman et de conclure à « 3 SA » quand l'ouvreur n'a pas de majeure.

Philippe Brugnion

## NOMINATIONS

## MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, le conseil des ministres de mardi 1<sup>er</sup> août a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Jean-François Cordet** est nommé préfet de Meurthe-et-Moselle en remplacement de Jean-François Denis, qui vient d'être placé en position hors cadre (*Le Monde* du 15 juillet), et **Didier Lallement** succède à Jean-François Cordet comme préfet de l'Aisne.

[Né le 4 mai 1950 à Hanoi (Vietnam), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1976-1978), Jean-François Cordet est affecté au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM en 1978. L'année suivante, il devient directeur du cabinet du directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer et, en 1981, conseiller technique, à titre officieux, au cabinet d'Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM (1981-1983), puis directeur adjoint du cabinet de Christian Nucci, ministre de la coopération et du développement (1983-1984). Il est ensuite détaché à Dakar comme chef de la mission de coopération et d'action culturelle (1984-1986), puis devient sous-préfet de Saint-Dizier (Haute-Marne), jusqu'en 1988. Après avoir été brièvement directeur adjoint du cabinet d'Olivier Stirn, ministre délégué aux DOM-TOM, en mai et juin 1988, il est nommé secrétaire général pour les affaires régionales en Midi-Pyrénées, puis devient, en 1991, sous-directeur du corps préfectoral et des administrateurs civils à la direction de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur. Jean-François Cordet a été ensuite préfet de la région et du département de la Guyane (1992-1994), préfet de la région et du département de la Martinique (1994-1998) et il était préfet de l'Aisne depuis juillet 1998.]

[Né le 27 août 1956 à Lyon (Rhône), titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées d'administration et gestion des collectivités locales, diplômé de l'Institut supérieur de gestion, ancien administrateur territorial, Didier Lallement fut notamment secrétaire général adjoint de la ville d'Épinay-sur-Seine (1982-1985), secrétaire général du syndicat intercommunal d'Épinay-sur-Seine (1985-1988), chef du cabinet de Roger Bambeck au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports (1988-1989) et conseiller technique au cabinet de Jean-Michel Baylet au secrétariat d'Etat chargé des collectivités territoriales (1989-1990). Nommé directeur du cabinet du préfet de l'Essonne en mars 1990, il est ensuite chargé de mission, puis directeur du cabinet de Jean-Pierre Sueur au secrétariat d'Etat aux collectivités locales (1991-1993), étant parallèlement conseiller technique au cabinet de Paul Quilès au ministère de l'intérieur et de la sécurité publique (1992-1993). Secrétaire général de la préfecture de la Marne et parallèlement chargé de mission pour la politique de la ville auprès du préfet de la région Champagne-Ardenne (1993-1996), il est ensuite conseiller technique auprès du délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), et parallèlement responsable du département Action régionale et développement rural à la Délégation (1996-1997). Didier Lallement, qui fut conseiller technique pour les collectivités locales au cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, de juin à décembre 1997, était depuis lors directeur général des collectivités locales.]

[Né le 27 août 1956 à Lyon (Rhône), titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées d'administration et gestion des collectivités locales, diplômé de l'Institut supérieur de gestion, ancien administrateur territorial, Didier Lallement fut notamment secrétaire général adjoint de la ville d'Épinay-sur-Seine (1982-1985), secrétaire général du syndicat intercommunal d'Épinay-sur-Seine (1985-1988), chef du cabinet de Roger Bambeck au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports (1988-1989) et conseiller technique au cabinet de Jean-Michel Baylet au secrétariat d'Etat chargé des collectivités territoriales (1989-1990). Nommé directeur du cabinet du préfet de l'Essonne en mars 1990, il est ensuite chargé de mission, puis directeur du cabinet de Jean-Pierre Sueur au secrétariat d'Etat aux collectivités locales (1991-1993), étant parallèlement conseiller technique au cabinet de Paul Quilès au ministère de l'intérieur et de la sécurité publique (1992-1993). Secrétaire général de la préfecture de la Marne et parallèlement chargé de mission pour la politique de la ville auprès du préfet de la région Champagne-Ardenne (1993-1996), il est ensuite conseiller technique auprès du délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), et parallèlement responsable du département Action régionale et développement rural à la Délégation (1996-1997). Didier Lallement, qui fut conseiller technique pour les collectivités locales au cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, de juin à décembre 1997, était depuis lors directeur général des collectivités locales.]

[Né le 27 août 1956 à Lyon (Rhône), titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées d'administration et gestion des collectivités locales, diplômé de l'Institut supérieur de gestion, ancien administrateur territorial, Didier Lallement fut notamment secrétaire général adjoint de la ville d'Épinay-sur-Seine (1982-1985), secrétaire général du syndicat intercommunal d'Épinay-sur-Seine (1985-1988), chef du cabinet de Roger Bambeck au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports (1988-1989) et conseiller technique au cabinet de Jean-Michel Baylet au secrétariat d'Etat chargé des collectivités territoriales (1989-1990). Nommé directeur du cabinet du préfet de l'Essonne en mars 1990, il est ensuite chargé de mission, puis directeur du cabinet de Jean-Pierre Sueur au secrétariat d'Etat aux collectivités locales (1991-1993), étant parallèlement conseiller technique au cabinet de Paul Quilès au ministère de l'intérieur et de la sécurité publique (1992-1993). Secrétaire général de la préfecture de la Marne et parallèlement chargé de mission pour la politique de la ville auprès du préfet de la région Champagne-Ardenne (1993-1996), il est ensuite conseiller technique auprès du délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), et parallèlement responsable du département Action régionale et développement rural à la Délégation (1996-1997). Didier Lallement, qui fut conseiller technique pour les collectivités locales au cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, de juin à décembre 1997, était depuis lors directeur général des collectivités locales.]

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 2 août sont publiés :  
 ● **Audiovisuel** : la loi sur l'audiovisuel, ainsi que la décision du Conseil constitutionnel la concernant (*Le Monde* du 29 juillet).  
 ● **COB** : deux décrets modificatifs relatifs à la Commission des opérations de Bourse.  
 ● **Education** : un décret portant création du comité de l'édition pour l'éducation nationale.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Alice

est née chez elle, face au lac, le 30 juillet 2000, avec le lever du soleil.

Muriel Kübler, Denis Maillefer, Quai Maria-Belgia 2, 1800 Vevey (Suisse).

Ilana BASTIEN

est née le 29 juillet 2000, à Paris-17<sup>e</sup>,

pour le grand bonheur de **Loris**, son frère, d'**Emmanuel** et **Soraya**, ses parents, de **Pam**, **Dada**, **Pouch**, **Manou**, **Mimine...** ses grands-parents et arrière-grands-parents.

48, rue du 19-Janvier, 92380 Garches.

## Anniversaires de naissance

Grand Pierre de Tlemcen,

en ce 3 août 2000,

Ima, Vos enfants et petits-enfants te souhaitent un très bon anniversaire et t'assurent de tout leur amour.

## Anniversaires de mariage

– Abel, Ana, Catherine, Victor, Antoine, Gaspard et Miguel ont bien compté sur tous leurs doigts :

Cuca et Coco

fêtent en ce 3 août 2000 leurs cinquante ans de mariage !

Félicitations ! Felicitationes ! Parabéns ! Et beaucoup de bisous de la part de nous tous, des canchapiños, de las chicas de Pérez Zúñiga et du célèbre Fischer-Discourt !

## Pacs

– Nous avons le plaisir d'annoncer que

**Patricia**  
et  
**Chantal**

se sont pacsés, le 1<sup>er</sup> août 2000.

## Décès

– Henri Morin, président, Christian Sayettat, directeur général, Le conseil d'administration, Le comité technique, Les comités de direction et de production, Et l'ensemble des collaborateurs du Cetim,

ont la tristesse de faire part du décès de **M. Alain DEVELAY**, ingénieur Arts et Métiers, directeur général adjoint du Cetim, survenu accidentellement dans sa cinquante et unième année, le 31 juillet 2000.

## RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

**Parution lundi daté mardi**

**TARIF ABONNÉS :**  
FORFAIT 5 LIGNES  
(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : **510 F TTC / 77,75 €**

4 Parutions : **705 F TTC / 107,48 €**

**103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.**

- **Bouclage vendredi 12 h.** -

**01.42.17.39.80**

**Fax : 01.42.17.21.36**

– Christian et Gislaïne Ducauze, ses enfants, Jean-Christophe et Geneviève Ducauze, ses petits-enfants, Charles, Edouard et Mathilde, ses arrière-petits-enfants, M<sup>me</sup> Latrobe, sa belle-sœur, M. et M<sup>me</sup> Michel Latrobe, Daniel et Evelyne Latrobe, ses neveux, Les familles Cardinal, Gas, Latrobe et Roland, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Gontran DUCAUZE,**  
née **Jeanne Yvonne LATROBE,**

survenu le 31 juillet 2000, à Villeneuve-sur-Lot.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 août, à 15 h 30, en l'église de Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

33, rue Coulebarbe, 75013 Paris.

– L'Association des Amis d'André Gide a la profonde tristesse de faire part du décès brutal de

**M. Daniel DUROSAY,** maître de conférences en littérature française et membre du conseil d'administration de l'Association.

Chercheur passionné et scrupuleux, il s'était fait le spécialiste des relations de l'écrivain avec Marc Allégret et sa famille. Il venait notamment d'achever l'édition du *Voyage au Congo* pour la Bibliothèque de la Pléiade. Organisateur inventif, il dirigea de 1989 à 1991 le Bulletin de l'Association ; il avait créé en 1997 sur Internet l'Atelier André Gide, qu'il faisait vivre avec dévouement. Ami fidèle et discret, il savait l'importance d'autrui ; nous connaissions sa sienne et nous ressentirons douloureusement son absence.

– Gerda Ehrenberg, son épouse, Corinne et Alain Ehrenberg, Evelyne et Alain Ziegler, ses enfants, Michael, Joanna, Antonin et Gary, ses petits-enfants, ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

**LÉO EHRENBURG.**

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 août 2000, à 14 h 45, au cimetière parisien de Bagneux (entrée principale).

– La direction et les collaborateurs du groupe RAND PARIS ont la tristesse de faire part du décès de

**LÉO EHRENBURG,** ancien président-directeur général et président d'honneur,

survenu le 31 juillet 2000.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 août, à 14 h 45, au cimetière parisien de Bagneux (entrée principale).

– Bruno Julhiet, Céline, Pierre, Jules et Fanny Charvet, Nicolas Julhiet et Britta, Monique Chopin de Janvry, ont l'immense douleur de faire part du décès de

**Agathe JULHIET,**

survenu accidentellement dans le Lubéron, le dimanche 30 juillet 2000, dans sa trente et unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 3 août, à 9 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1<sup>er</sup>.

Agathe, nous t'aimons.

Chaque samedi

avec **Le Monde**  
DATÉ DIM./LUNDI

**LE MONDE**  
**TELEVISION**

– Svetlana Kritch, sa fille, Ses petits-enfants Albertini, Ses arrière-petits-enfants Narychkin et Takimoto, Ses arrière-arrière-petits-enfants Lovegrove, ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Vera KRITCH,**  
née **VORONANSKY,**

le 31 juillet 2000, à l'âge de cent ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et M<sup>me</sup> Gilbert Fretigny, leurs enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean-Yves Lauseure, leurs enfants et petits-enfants, Le général de division aérienne et M<sup>me</sup> Hervé Longuet et leurs filles, ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Hervé LONGUET,**  
née **Jeanne DIETMANN,**

survenu le 27 juillet 2000.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

**Le docteur Yvette MARTINET,** ancien interne des hôpitaux de Paris,

après une vie énergique et volontaire a accepté de mourir le 1<sup>er</sup> août 2000.

Ses cendres seront dispersées au Jardin du souvenir du Père-Lachaise, après une incinération qui débutera le vendredi 4 août, à 9 h 30.

M<sup>me</sup> Andrée Pujolle, sa sœur, M. et M<sup>me</sup> Marc Jocottin et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Guy Pujolle et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Didier Coldefy, ses neveux et petits-neveux.

27, boulevard Carnot, 92340 Bourg-La-Reine.

– M<sup>me</sup> Joseph Maurizot, Le docteur et M<sup>me</sup> Jean-Louis Maurizot, Les docteurs Christiane et Jean-Marc Aubert-Maurizot, M. et M<sup>me</sup> Bernard Maurizot, M. Patrick Maurizot, Sébastien, Marie-Emilie, Romain, Carolyne, ses arrière-petits-enfants, M<sup>me</sup> Fernande Aubert, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Joseph MAURIZOT,** ingénieur des Arts et Métiers et Ecole supérieure d'électricité, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques,

survenu le 26 juillet 2000, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 28 juillet, à Draguignan (Var), suivie de l'inhumation dans le caveau familial à Venelles (Bouches-du-Rhône).

Cet avis tient lieu de faire-part.

M<sup>me</sup> Joseph Maurizot, 39, boulevard Leclerc, 83300 Draguignan.

– Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, Les membres du Conseil, Et l'ensemble du personnel, ont la tristesse de faire part du décès brutal de

**Guy MAZAUD,** secrétaire du collège, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 31 juillet 2000, dans sa cinquante-cinquième année.

Guy Mazaud était entré à la Haute Autorité de l'audiovisuel en 1982. Il était devenu secrétaire du collège en 1990.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– M<sup>me</sup> Arlette Cupfer-Reingwitz, son épouse, M<sup>me</sup> Evelyne Reingwitz-Cayeux, sa fille, Alexandra Cayeux-Reingwitz, sa petite-fille, M<sup>me</sup> Lucienne Reingwitz, sa belle-sœur, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Max REINGWITZ,**

survenu le 28 juillet 2000.

Cet avis tient lieu de faire-part.

124, rue Ordener, 75018 Paris.

– Monique Rogez, née Monique de Rauglaudre, son épouse,

Marie-Françoise Rogez, Elisabeth et Jean-Paul Cochet-Rogez, ses enfants,

Isabelle et Xavier Boïan du Chef du Bos, Olivier Krebs, Constance et Benoît Vasse, Laurent, Claire, Alice et Etienne Cochet, ses petits-enfants,

Tristan et Romain, ses arrière-petits-enfants,

Madeleine et Willy Deswaef-Rogez, Agnès et Maurice Capéran-Rogez, Yvonne Rogez, André et Nicole Rogez, Rose-Marie et Philippe Decoster-Rogez, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères, sa belle-sœur,

Hubert et Aline Oudin, Nicole Vigne, son beau-frère et ses belles-sœurs,

Sa famille, ses proches, ont la tristesse de faire part du décès de

**Jean-Pierre ROGEZ,** général (e.r.),

commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre, médaille de la Résistance, ancien maire de Malaucène (Vaucluse),

entré dans la paix du Seigneur, le 1<sup>er</sup> août 2000, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 3 août, à 9 heures, en l'église de Malaucène (Vaucluse).

Quartier des Plantiers, 84340 Malaucène.

– Sa famille a la tristesse de faire part du décès de

**Camille TOULLIER,**

survenu le 26 juillet 2000, à Aix-en-Provence, dans sa soixante-seizième année, entouré de ses enfants et petits-enfants.

Arcueil, Beaumont-sur-Oise, Les Blagis, Loguivy-Plougras, furent quelques lieux de sa vie.

## Remerciements

– L'ambassade de la République fédérale d'Allemagne en France remercie tous ceux et toutes celles, officiels, secouristes, ou anonymes en tous lieux de France, qui, de près ou de loin, ont apporté leur concours ou ont témoigné leur sympathie à l'égard des victimes de la catastrophe du Concorde et de leurs familles.

Peter Hartmann, Ambassadeur d'Allemagne.

– Antoine Pecquet, Et la famille Bathellier remercient tous ceux qui se sont manifestés à eux lors du décès de

**Colette PECQUET,**

survenu le 19 juillet 2000.

– Graziella Sautet et ses enfants adressent leurs remerciements à tous ceux qui ont pris part à leur peine lors du décès de

**Claude SAUTET,**

par leur envoi de fleurs, leur message, leur présence.

## Anniversaires de décès

– Le 6 août 1999,

**Claude**

nous quittait.

Un an après, ceux qui l'ont aimée se souviennent.

Ils pourront aussi témoigner en l'église Sainte-Thérèse, 15, boulevard du Maréchal-Juin, à Béziers, le dimanche 6 août 2000, à 10 heures.

Marc et Alexandre Garnier.

– Le 3 août 1990,

**François**

s'en allait.

– Il y a deux ans aujourd'hui, s'endormait pour toujours

**Gisèle MHUN.**

Merci de penser à elle en ce jour.

« L'essentiel est invisible pour les yeux, on ne voit bien qu'avec le cœur. » Saint Exupéry.

**François PERRIER,** psychanalyste,

nous a quittés il y a dix ans, le 2 août 1990.

## CARNET DU MONDE TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 TTC - 21,34 € TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES**

**Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €**

**THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €**

**COLLOQUES - CONFÉRENCES :**

**Nous consulter**

**☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96**

**Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr.**

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

OFFRE SPÉCIALE VACANCES

1 mois d'abonnement **173F\***

Pour vos vacances, abonnez-vous au *Monde* de l'été.

Pendant tout l'été, *Le Monde* vous invite à la découverte et au voyage à travers le monde entier. De la Californie à la Normandie, en passant par le Mexique... Laissez-vous transporter vers autant de destinations différentes avec de grands reportages thématiques à suivre pendant toute une semaine, notamment :

- Visitez 6 jardins extraordinaires, œuvres de toute une vie.
- Découvrez les 12 personnalités qui ont marqué l'An Mil.
- Suivez l'itinéraire étonnant des animaux migrants hors du commun.
- Et chaque vendredi daté samedi : une série noire avec Gallimard.

Pour ne manquer aucun voyage du *Monde* de l'été, abonnez-vous !

## BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT

001 MQ VA2

Votre adresse de vacances :

du : ..... au .....

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Votre adresse habituelle :

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Votre règlement :

Chèque joint à l'ordre du *Monde*

Carte bancaire N° :

Expire le :

Date et signature obligatoires :

\* Au lieu de 195\* prix au numéro

\*\* Offre valable jusqu'au 15/09/2000, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : 01 42 17 32 90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

Le quotidien QUI SORT du quotidien.

## L'ÉTÉ FESTIVAL

Quoi de neuf ? Van Gogh... En réunissant quatre-vingt-dix toiles d'un peintre plus que célèbre, la Fondation Giannada à Martigny, en Suisse, ne prend pas le risque d'échouer, mais l'entreprise est loin d'être aisée. L'art ne connaît pas de frontières. Les œuvres voyagent, dans le temps et dans l'espace. Donnée dans la cathédrale Saint-Bertrand-de-Comminges, dans le Tarn-et-Garonne, un *Te Deum* de Joaquín Nin-Culmell, un « ange » aux yeux de sa sœur Anaïs Nin... Un autre style de communion par la musique s'annonce à Lorient, où l'Interceltique fête ses trente ans de succès. La Bretagne accueille l'Irlande, l'Écosse et le Pays de Galles, mais aussi la Galice et les Asturies, et Lorient est devenu le rendez-vous des binioux de tous les far-west... Même si la concurrence existe aujourd'hui, notamment avec les Vieilles Charrues, à Carhaix, ou que d'autres pays répondent à l'appel des bardes. Transfrontière, c'est le regard très différent que l'on peut porter, en Lorraine ou en Sarre, sur l'univers industriel, qui intrigue le visiteur. Reçu à Forbach par des images et des idées, il entrera à Völklingen au royaume de Vulcain, avec tout le respect que l'on doit aux outils, aux machines, et à ceux qui les servent.

## Le credo musical de Joaquín Nin-Culmell, frère d'Anaïs

JOAQUÍN NIN-CULMELL a dédié son *Te Deum* à la mémoire de deux êtres chers récemment disparus : Eric Cantieri, qui est mort en pleine jeunesse, et Elsa Barren, qui

## PORTRAIT

La cathédrale de Saint-Bertrand s'apprête à résonner de son « *Te Deum* »

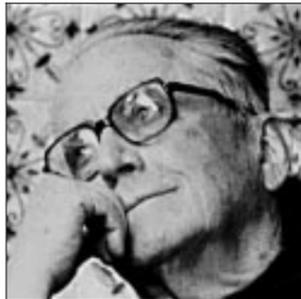
avait été il y a près de soixante-dix ans sa condisciple dans la classe de composition de Paul Dukas. Cette passerelle lancée au-delà du temps par la foi qui l'inspire est à l'image d'une longue vie créative où les références fameuses sont baignées de lumière intime. C'est sur la recommandation de Manuel de Falla, dont il recevait les conseils à Grenade, que Joaquín Nin-Culmell est devenu, en 1932, élève de Dukas au Conservatoire de Paris. A la même époque, il approfondit sa pratique du piano avec Paul Braud, Alfred Cortot et Ricardo Viñes. Son éducation musicale avait débuté en 1913, à Barcelone, avec Conchita Badia, bientôt renommée dans un nouveau répertoire lyrique espagnol. Il est né en 1908, à Berlin. Ses parents se sont rencontrés et mariés à La

Havane, leur ville natale. Sa mère, Rosa Culmell, était une fine musicienne et une chanteuse de talent. Son père, Joaquín Nin, était brillant pianiste, habile compositeur, savant musicologue et... dandy.

## UN « ANGE »

Joaquín Nin-Culmell avait une sœur, de cinq ans son aînée, qui se prénommait Anaïs. Dans son célèbre *Journal*, Anaïs Nin a mythifié leur famille, et surtout son propre rapport avec leur père. Le mythe commence en 1914 quand, à la suite de l'abandon de son mari, Rosa part pour New York avec ses enfants. Le mariage d'Anaïs les ramène en France, en 1924, et tous se regroupent sous le toit du jeune ménage, à Louveciennes. Un fréquent visiteur, Henry Miller, s'y comporte comme chez lui. Onze ans plus tard, Joaquín s'installe aux États-Unis en compagnie de sa mère, dont il sera le soutien jusqu'à la fin. Souvent, lorsqu'elle évoque son frère, Anaïs emploie le mot « ange ». Merveilleuse fabulatrice, elle avait parfois le souci du terme exact.

A partir de 1940, Nin-Culmell enseigne la musique, pendant dix ans au Williams College, dans le Massachusetts, puis, jusqu'en 1974, à Berkeley, dans cette Californie où il réside encore. Il fait simultanément



une carrière de pianiste, et il compose. « *L'Espagne me hante* », dit-il. Mais il ne s'agit pas d'une revendication ethnique. Le fonds traditionnel, sur lequel il s'est penché en musicologue, lui offre seulement « une magnifique collection de papillons épinglés, qu'il faut ramener à la vie ». Ce cosmopolitisme lui est naturel et lui permet de sonder avec vitalité les caractères locaux pour y trouver une clé de l'universel. C'est quintessence de folklore se distille en particulier dans ses quarante-huit *Tonadas*, courtes pièces pour piano composées entre 1956 et 1961 - elles ont depuis attiré de nombreux interprètes, dont son amie Alicia de Larrocha, qui les a enregistrées.

L'orgue admirable de Saint-Ber-

trand va donc faire sonner les échos d'une universalité moins terrestre, mais également évidente pour le profond catholicisme de Nin-Culmell, dont l'œuvre sacrée comprend notamment une *Messe dédicatoire* pour chœur mixte et orgue, composée en 1965 pour la cathédrale de San Francisco, et une *Symphonie des mystères* pour orgue et chant grégorien, créée par le Festival du Comminges il y a trois ans. Son *Te Deum*, autre commande du Festival, ajoute maintenant au chœur et à l'orgue les caresses et les éclats de deux cymbales, en référence à la prescription du psaume 150 : « *Louez le Seigneur avec des cymbales sonores, louez-le avec des cymbales retentissantes !* » Les ordres radieux de l'ange de l'harmonie et de la réconciliation parlent le plus clairement à Joaquín Nin-Culmell.

Jean Pavans

★ *Te Deum*, de Joaquín Nin-Culmell. Michel Chapuis (orgue), José Fillatreau (percussions). Groupe vocal de Toulouse, Alix Bourbon (direction). Cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne), mercredi 2 août, à 21 h 30. De 70 F à 180 F (10,67 € à 27,44 €). Tél. : 05-61-88-32-00.

## HORS CHAMP

■ **PAYSAGE : la Méridienne verte passe au rouge.** Dans les départements traversés par la Méridienne verte, la Mission 2000 en France a demandé au paysagiste Jacques Lecerclerq de fleurir une quinzaine de sites avec des fleurs rouges. Au parc Montsours, à Paris, mais aussi à Pitgam (Nord) avec six hectares de lin rouge, à Clairmarais (Pas-de-Calais), à Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret), à Saint-Sauvier (Allier), à Belcastel (Aveyron) ou à Carcassonne (Aude) avec des verveines rouges, sans compter la rivière de coquelicots à Thury-sous-Clermont (Oise), patrie des Cassini. La liste des sites peut être obtenue auprès de la Mission 2000 en France (tél. : 01-55-04-20-39) et dans les mairies concernées.

■ **MUSÉES : un tableau a été volé à La Rochelle.** Le *Vaisseau hollandais*, huile sur bois de Hans Godefris datant de 1626, d'une valeur estimée à 150 000 F, a été dérobé au Musée du Nouveau Monde à La Rochelle (Charente-Maritime). Commis le 17 juillet, durant les heures d'ouverture, le vol n'a été annoncé que le 1<sup>er</sup> août. L'enquête préliminaire ouverte par le parquet de La Rochelle a été transférée à la police judiciaire de Poitiers, qui a lancé un appel à toutes les personnes ayant visité le musée le jour du vol.

## L'Interceltique de Lorient fête en fanfare son trentième anniversaire

Lorient/Musique. Le succès ne se dément pas pour cette manifestation qui réunit chaque année le meilleur de la production celte mondiale

EN TRENTE ANNÉES d'existence, le Festival interceltique a gonflé, tel la grenouille de la fable, mais il n'a pas encore atteint la taille d'un bœuf et rien n'annonce son éclatement. Il est toujours porté par un succès dont il n'est pour l'instant pas la victime : il dispose d'un budget de 30 millions de francs (4,57 millions d'euros), réunit huit cents bénévoles, salaire deux cent cinquante intermittents du spectacle. Il a séduit quatre cent cinquante mille spectateurs en 1999, selon la préfecture de police. L'Interceltique n'en est pas moins concurrencé, dans sa composante populaire et sa notoriété médiatique, par un nouveau venu : le festival des Vieilles Charrues de Carhaix (Finistère). Créé en 1992 par des militants de l'identité bretonne, les Vieilles Charrues avaient pour mission de revaloriser la Bretagne paysanne et sinistrée face à la Bretagne maritime, qui fêtait alors les vieux grémiers à Douarnenez et à Brest. Lorient est une ville dont l'opiniâtreté a consisté à se reconstruire entièrement après-guerre.

Si la ville de Carhaix fait aujourd'hui figure de fief de la défense des valeurs bretonnes, les Vieilles Charrues n'ont pas forgé leur succès sur la musique du pays, s'en tenant plutôt à des affiches familiales et prestigieuses - William Sheller, Gomez, Emir Kusturica pour l'édition 2000, qui a totalisé plus de cent cinquante mille entrées (*Le Monde* du 24 juillet). Christian Troadec, trente-quatre ans, un ancien du *Télégramme de Brest*, futur candidat aux élections municipales dans sa ville, est la figure de proue des Vieilles Charrues, comme l'est à Lorient le cha-

rismatique Jean-Pierre Pichard, le directeur de l'Interceltique, qui a embrassé quant à lui la cause celte.

Bien sûr, ni le fest-noz, expression régionale s'il en est, ni le couple biniou-bombarde n'ont été rayés de la carte de Carhaix, petite ville de haute Cornouaille, région dont est originaire la famille du héros de la musique bretonne moderne, Alan Stivell. Et puisque, selon les responsables festivaliers bretons, l'unité et la diversité apportent succès et fortune, le chanteur-harpiste est de toutes les parties : Carhaix, Lorient, mais aussi Quimper, qui développe dans une relative discrétion mais avec succès le Festival de Cornouaille, ou Rennes, qui tente d'organiser, avec les Tombées de la nuit, la résistance au vide saisonnier (début juillet, les étudiants repartent dans leurs familles). A ce rythme, la Bretagne est devenue la deuxième région festivalière après la Provence. Dans tous les cas de figure, le temps du repli a pris fin. Mais pas celui des revendications régionales.

## UNE FÊTE DE RUE

En octobre 1999, quelque temps après avoir reçu en grande pompe l'un des symboles de la chanson française, Pierre Perret, aux Vieilles Charrues, Christian Troadec a lancé avec quelques compagnons un « appel de Carhaix », qui prône le renforcement de la culture et de la langue bretonnes ainsi que l'unité politique des organisations régionalistes, des plus virulentes aux plus pacifistes - une ligne défendue par ceux que l'attentat contre le McDonald's de Quévert, qui a fait un mort le 19 avril, avaient heurté.



Une internationale qui passe par les binioux, les bombardes, la harpe, le chant, le « thinwhistle »...

En 1999, l'Interceltique avait essayé une manifestation du mouvement indépendantiste breton Emgann, soutenu par Stourm Ar Brezhoneg, qui avait profité de cette vitrine pour demander la reconnaissance du breton comme langue officielle de la Bretagne, jettant des œufs et du goudron à bateaux contre le local de la fédération du Parti socialiste du Morbihan. Trois jours auparavant, l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB) avait incendié le stand de l'Union démocratique bretonne (UDB), installé à l'occasion du festival. Ces actes ne faisaient pas justice à l'Interceltique, fête de rue,

conviviale et dopante, mondiale-ment reconnue, et qui, plutôt que de faire ses choux gras de l'identité bretonne, a inclus la Bretagne dans un horizon plus vaste.

« *Le folklore est mort en habits de fête* », écrit Jean-Pierre Pichard dans le livre très complet qu'il vient de consacrer aux *Musiques des mondes celtes* (éd. du Chêne, illustré par Philip Plisson, 168 p., 260 F, 39,64 €). Tout est ici écrit au pluriel, car l'Interceltique s'est développé autour d'un concept jusqu'alors inusité : l'inclusion dans la « celtitude » des Asturies, de la Galice et de tous les émigrants irlandais, écossais ou gallois qui,

chassés par les guerres et la famine, ont essaimé dans le monde entier. Depuis vingt ans, l'Interceltique et son directeur traquent jusqu'au Japon ou dans les Emirats arabes les traces de la fraternité celte, une notion qui resterait floue si n'étaient les cornemuses et pipe bands, dont l'usage et la pratique sont restés partout intacts. A sa création à Lorient en 1970, le festival, d'abord implanté à Brest, visait, selon Jean-Pierre Pichard, « à tisser une chaîne de survie avec toutes les minorités de ce Far West atlantique qui se voulait celtique mais qui n'avait jamais eu l'idée de se fédérer culturellement ».

## Programme

● **Les grands rendez-vous.** Près de quatre mille cinq cents artistes sont programmés à l'Interceltique du 4 au 13 août. Aux traditionnels championnats de bagadou, défilés et concours de cornemuses, la 30<sup>e</sup> édition du festival permettra d'entendre notamment les Trompettes du Mozambique, The Chieftains, Soldat Louis, Gaelic Storm, le Black Mountains Male Chorus, The Silencers, Roger Hodgson, Deborah Henson-Conant, Helvia, Red Cardell, Erik Marchand et le Taraf de Caransebes ou Dan ar Braz.

● **Renseignements.** Le bureau du festival est situé 2, rue Paul-Bert à Lorient. La plupart des journées débutent à 10 heures avec des master classes au Palais des congrès. Tél. : 02-97-21-24-29. Internet : www.festival-interceltique.com. De 15 F (2,29 €) à 150 F (22,87 €), selon les manifestations.

## Henri Texier, contrebassiste et premier propagateur du festival

BRETON de Paris, Henri Texier, né le 27 janvier 1945, a découvert sa « bretonnitude petit à petit ». Si celui qui allait devenir l'un des contrebassistes de jazz les plus respectés en Europe se souvient avec plaisir des visites familiales à sa grand-mère près de Rennes, dont on ramenait, comme dans les contes et légendes, pots de beurre salé, œufs frais et galettes, il n'oublie pas les clichés et les insultes qui ont accompagné sa vie d'adolescent. « *Quand on voyait un Breton, on se pinçait le nez. On se faisait traiter de plouc, qui est un mot breton d'ailleurs, pour dire paysan. La musique, elle, était complètement occultée.* »

En même temps que les premiers pas de l'Interceltique de Lorient, au début des années 70, Texier suit de loin l'émergence du chanteur et harpiste Alan Stivell, celui qui a révélé au grand public qu'on pouvait faire de la musique

bretonne « moderne ». « *De mon côté, j'étais en plein dans la vague pop avec le groupe rock Total Issue. On était déjà dans une période de métissage avec des apports de musiques ethniques ; dans le jazz, le pianiste François Tusques avait essayé assez tôt ces mélanges.* » Mais c'est avec l'expérience du solo, en 1976, que Texier se décide à ne rien s'interdire : l'improvisation, le jazz, les résonances celtes, l'Orient, l'Afrique, qui ont en commun des correspondances avec la musique modale, l'art du chant, les mélanges rythmiques...

## « ON SE LAISSE PORTER »

Pour l'affirmer, il devient directeur artistique du Festival Jazz e Breiz au château de La Roche Jagu, au début des années 80. Là, les musiciens de jazz européens et les musiciens issus des traditions celtes ont mené de nombreuses expériences durant trois ans. Juste

après, Henri Texier collabore avec Pierrick Tanguy, directeur du bagad de Quimperlé puis du bagad Men Ha Tan. On l'affuble alors systématiquement du costume du jazzman breton, alors que ses axes, affirme-t-il, « sont la Bretagne, Paris et la Méditerranée ». Une vision réductrice que ne lui a pas renvoyée l'Interceltique à chacun de ses passages. « *Pierrick Tanguy est quelqu'un de très décidé, comme moi il se méfie de l'exotisme, qui est le pire danger de ce type de rencontres. La musique bretonne est un domaine qui reste très sévère, codé, avec des chapelles, des gardiens du temple mais aussi de nombreuses pistes ouvertes, comme le jazz finalement. A Lorient, le sujet du festival c'est la celtitude dans toute sa réalité. Ici on sent bien qu'il y a cette relation à la tradition, et en même temps j'ai toujours eu le sentiment que l'on pouvait y présenter des avancées vers le futur.* »

Ce qui marque le plus Henri Texier est cette présence de la musique au quotidien en terres bretonnes, comme elle l'est en Afrique, qu'il a souvent visitée. On y touche de près la pertinence des pratiques amateurs. Le gigantisme de Lorient, parfois décrié, paraît même être, pour Texier, l'un des atouts du festival. « *On ne peut pas tout appréhender mais, tout d'un coup, on est embarqué dans une histoire, un rêve, on suit un sonneur, un défilé et on se laisse porter.* » Et puis il y a les festou-noz, où personne n'est exclu, les gros, les moches, les vieux. « *Sur un parquet, tu as quatre cents personnes qui dansent au son d'une quinzaine de clarinettes. Ça a un aspect archaïque, âpre, au plus proche des racines. Personne ne peut y être insensible.* »

Sylvain Siclier

Véronique Mortaigne



## UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC BRUNO GANZ

PAR RUTH WALZ

**Bruno Ganz comme Faust dans la scène dite « Promenade de Pâques » (« Osterspaziergang ») en répétition à l'Exposition de Hanovre en juin 2000.**

Bruno Ganz est le plus grand comédien de langue allemande. Sa grâce de clandestin et sa voix au seuil de l'éternité lui ont valu de jouer au cinéma avec Wim Wenders ou Theo Angelopoulos, et au théâtre avec Klaus Michael Grüber notamment. En septembre 1999, il a commencé à répéter *Faust*, à Hanovre, sous la direction de Peter Stein, qui est le premier à mettre en scène l'intégrale du grand œuvre de Goethe – soit vingt-trois heures de représentation. Mi-juin, Bruno Ganz est tombé d'un décor. Il a dû renoncer à jouer lors de la création de la pièce à Hanovre, qui a eu lieu le 22 juillet. Il sera sur pied pour les représentations de Berlin, en novembre.

# Bras de fer franco-allemand sur le travail

Forbach/Völklingen/Expositions. Deux visions antinomiques de l'histoire industrielle sur les lieux du drame, un carreau de mine en friche en Lorraine et une ancienne usine sidérurgique en Sarre

**L'AVENTURE DU TRAVAIL. Musée du bassin houillier lorrain, carreau Wendel, 57540 Petite-Rosselle. Tél. : 03-87-84-64-30. Tous les jours, de 9 h 30 à 19 heures, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre. De 35 F (5,34 €) à 45 F (6,86 €). Catalogue, 216 pages, 150 F (22,87 €).**

**FER. Usine sidérurgique de Völklingen, 66302 Völklingen/Saar. Tél. : 00-49-689-89-10-00. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures, jusqu'au 31 octobre. Le vendredi, visite des hauts-fourneaux illuminés jusqu'à 22 heures. De 7 DM (3,58 €) à 9 DM (4,60 €).**

**FORBACH et VÖLKLINGEN**  
*de notre envoyé spécial*

De part et d'autre de la frontière franco-allemande, deux expositions sont consacrées au travail. L'une se tient à Forbach, en Lorraine ; l'autre à Völklingen, dans la Sarre. La première a élu domicile dans un ancien lavoir à charbon, sur le carreau Wendel ; la seconde est logée dans les entrailles d'une usine sidérurgique qui a fermé ses portes il y a quatorze ans. Si les friches industrielles sont aussi importantes dans les deux pays, l'usage que l'on en fait est bien différent, et les deux manifestations reflètent assez bien les visions du monde antinomiques de l'Europe du Nord, majoritairement protestante, et de l'Europe du Sud, catholique.

« L'aventure du travail », présentée à Forbach, vient de Barcelone, où Josep Ramoneda, responsable du Centre culturel contemporain, a été à sa création ; elle sera accueillie, en 2001, par la Grande Halle de La Villette, à Paris. En Lorraine, elle se déploie sur un plateau de 1 400 mètres carrés, haut de plafond, dans un décor brut. Le circuit est labyrinthique, avec une sonorisation qui entrecroise les bruits émis dans chaque alvéole du parcours. Les Latins aiment, dit-on, les idées abstraites : on ne verra donc pratiquement pas d'objets en trois dimensions. Hormis une courte galerie où sont présentés, de la pierre taillée à l'ordinateur, quelques outils, en un rapide raccourci de l'activité humaine. Le support essentiel de l'exposition reste l'image, la photo, le film, la vidéo, le tout ponctué de citations, de Karl Marx à Michel Foucault, de Saint-Simon à Bertrand Russell.

La première, tirée de la Genèse,

donne le ton : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front », injonction divine reçue par Adam et Eve chassés du Paradis terrestre. Pour Josep Ramoneda, le travail est donc une malédiction doublée d'une souffrance. Ce qu'il développe brillamment en quelques séquences. La première, peut-être la plus spectaculaire, donne à voir une succession de mains fripées, ridées, cabossées, gercées par le travail, mais habiles, agiles, inventives, toujours en mouvement. Plus loin, des vues télescopées de casernes, prisons, hôpitaux et usines – il manque les lycées – illustrent le célèbre aphorisme de Michel Foucault sur la similitude de ces lieux. Sur le même registre allusif suivent des évocations : luttes ouvrières, immigration, bureaucratie ou travail à la chaîne.

Les utopies sociales (le familistère

est concrète : matériaux, outils, vêtements, et les blouses protectrices des ouvriers derrière des vitrines comme les tuniques précieuses des chevaliers du Graal. Des films diffusent les principales étapes de la métamorphose du fer : nous sommes plongés dans les forges de Vulcain. Le travail est-il bénéfique ou non ? La question ne se pose même pas. Il est. La dignité de l'homme passe ici par la tâche accomplie, chacun pour soi et Dieu pour tous. Ce dernier distinguera les meilleurs pour leur assurer succès et réussite. Inutile de préciser que, dans ce contexte, les luttes sociales ne sont pas vraiment à l'ordre du jour.

Ce n'est donc pas un hasard si, en Allemagne, le patrimoine industriel est considéré comme une valeur à protéger, à promouvoir, mais qui

Il faut traverser l'énorme soufflerie avec ses roues et ses passerelles piranésiennes, un univers métallique encore imprégné d'odeurs ferrugineuses où se mêle celle de la graisse

de Godin est oublié) sont traitées de la même manière elliptique, simplificatrice et nerveuse. Pour évoquer l'avenir, le Catalan entraîne le visiteur dans un dédale confus et incertain. La dernière citation est du philosophe britannique Bertrand Russell : « Je crois que dans le monde on travaille trop. »

Rien d'allusif à Völklingen. Ici, le travail n'est pas une abstraction. D'ailleurs, le thème retenu est celui du fer ; il répond à une question simple : comment arrive-t-on à produire ce métal ? Le cadre est omniprésent : l'usine sidérurgique déploie ses tubulures sur près de 60 hectares soigneusement préservés. L'ensemble est inscrit par l'Unesco sur la liste du Patrimoine mondial. Pour atteindre l'exposition proprement dite, il faut traverser l'énorme soufflerie avec ses roues et ses passerelles piranésiennes, cheminer à travers cet univers métallique encore imprégné d'odeurs ferrugineuses où se mêle celle de la graisse. Un paysage industriel d'une étrange et tragique beauté.

L'exposition elle-même ne développe pas de brillants concepts. Elle

permet aussi de rebondir. Dans la Ruhr, 5 milliards de marks (environ 15 milliards de francs ou 2,29 milliards d'euros) ont été investis en quinze ans pour faciliter la mutation du vieux tissu industriel. Les usines, les gazomètres, les bâtiments des carreaux de mine sont devenus, à Essen, à Duisbourg ou à Oberhausen, des bureaux, des centres culturels ou de loisirs, des salles de spectacles ou d'expositions, ou des lieux où sont venus se greffer tout naturellement de nouvelles activités économiques. En France, on a privilégié le principe de la *tabula rasa*, la politique dite du « verdissement » chère à la direction de l'aménagement du territoire (Datar) et qui consiste à raser les vieilles infrastructures périmées pour semer du gazon. La Lorraine est aujourd'hui une région verdoyante. Le projet du district de Forbach, qui consiste à préserver les 12 hectares de l'ancien carreau Wendel pour y adosser un projet culturel, peut sembler incongru. C'est une réalité à Völklingen, 8 kilomètres plus loin.

Emmanuel de Roux

## Un nouveau Van Gogh extrait des collections privées

Martigny/Arts. La Fondation Gianadda présente jusqu'au 26 novembre quatre-vingt-dix tableaux, dessins et lithographies du peintre rarement exposés

**VINCENT VAN GOGH. Fondation Pierre Gianadda, rue du Forum, CH-1920 Martigny. Tél. : (00) 41-27-722-39-78. Tous les jours, de 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 novembre. Catalogue : Fondation Gianadda, 328 p., 42 francs suisses (26,50 €).**

**MARTIGNY (Suisse)**

*de notre envoyé spécial*

Lorsque Van Gogh presse la détente de son revolver, au soir du dimanche 27 juillet 1890, il a trente-sept ans et peint depuis une dizaine d'années seulement. Auparavant, il a travaillé comme marchand de tableaux, à La Haye puis à Londres et enfin à Paris ; il a été précepteur (arithmétique, français et allemand) dans un collège de Ramsgate (Angleterre), puis libraire à Dordrecht (Pays-Bas) avant d'entamer des études de théologie pour devenir pasteur. Evangéliste dans une des régions les plus dures de Belgique, le Borinage, il est licencié en juillet 1879 pour excès de zèle et « négligence dans son habillement et son apparence ». L'année suivante, il décide de devenir peintre. En dix ans, il fera près de 1 100 dessins, et environ 900 tableaux. La Fondation Pierre-Gianadda en expose à Martigny, en Suisse, quatre-vingt-dix.

Le travail est acharné, mais les progrès sont lents. Durant toute sa période dite « hollandaise » (1881-1885), il s'entête. « J'ai fait douze poses différentes du bœuf, et j'en cherche encore de meilleures »,

écrit-il en novembre 1882 à son ami, le peintre Anton van Rappard. Il fait une cinquantaine de dessins d'après un pensionnaire d'une maison de retraite de La Haye. Il reste aussi, souvenir de son récent passé de « pasteur ouvrier », attaché aux aspects sociaux de son art : « Je sens que mon œuvre s'enracine dans le cœur du peuple et que je dois me perdre dans les classes les plus humbles pour saisir la vie sur le vif et faire des progrès... », écrit-il à son frère Théo. Il me semble qu'il est du devoir d'un peintre d'essayer d'exprimer une idée dans son œuvre (...). C'est tout simplement un fait – qui ne concerne point la théologie – que le plus pauvre bûcheron, cultivateur de bruyère ou mineur, connaît parfois des moments d'émotion et d'attendrissement qui lui font sentir l'existence d'un chez-soi éternel où il est attendu. »

Ces mots accompagnent la description d'une lithographie intitulée *Au seuil de l'éternité* qui représente un vieillard recroquevillé sur une chaise, le visage enfoui dans ses poings serrés. En 1884, il poursuit son obsession en commençant une série d'une cinquantaine de têtes de paysans : « Visages rudes, plats, fronts bas, lèvres épaisses, pas de traits anguleux mais pleins, genre Millet. » Jean-François Millet, son héros d'alors, mort dix ans plus tôt, qui disait vouloir faire « servir le trivial à l'expression du sublime ». Millet, dont l'œuvre lui inspire sans doute le projet de la série « Les Paysans chez eux », qui débute, et se termine, avec le célèbre *Les*

*Mangeurs de pomme de terre*. La toile étant actuellement accrochée à Boston, Martigny expose la lithographie. Ce qui, du point de vue biographique, est plus juste, puisqu'elle est la cause de la rupture avec Van Rappard, pas averse de critique, à qui il l'avait envoyée : « Pourquoi n'avez-vous pas étudié tous les mouvements ? Tels quels, vos personnages posent. Cette petite main mignonne de la femme à l'arrière-plan : comme elle manque de vérité ! » Ce n'est effectivement pas la grosse pogne d'une travailleuse, et les exigences de la composition rendent le geste affecté. Pour Van Rappard, c'est intolérable, et, sans ambages, il renvoie Vincent à ses études.

**FASCINATION POUR LES ESTAMPES**

Il y court. En passant, en octobre 1885, par le Rijksmuseum, qui vient d'ouvrir, pour prendre la leçon des Hals, des Rembrandt, des Ruysdael. En janvier 1886, il est admis à l'académie des Beaux-Arts d'Amsterdam, sous la houlette du directeur lui-même, Charles Verlat, admirateur de Courbet, amateur de scènes de chasse et spécialiste de scène bibliques. Il le quitte au bout de quelques mois pour aller à Paris s'inscrire dans l'atelier de Cormon. Cormon, auteur d'un *Caïn*, antédiluvien avant même d'être peint, et d'un *Retour d'une chasse à l'ours à l'âge de pierre*, assez éloigné des préoccupations sociales de Van Gogh... Toquade incompréhensible, même pour lui : « J'ai fréquenté pendant trois ou quatre mois

*l'atelier de Cormon, mais je n'ai pas trouvé ça aussi utile que je m'y étais attendu. Il se peut toutefois que ce soit de ma faute... »* Mais Cormon a une caractéristique rare pour un pompier, il peint épais, une pâte rêche et des coloris terreux. Tout ce qu'aime alors Vincent, et qu'il retrouve, magnifié, chez Adolphe Monticelli. Il s'identifie au peintre provençal, mort en 1886, au point de vouloir « reprendre la même cause, continuer la même œuvre... »

Cet amour de la belle matière se double d'une fascination pour les estampes japonaises. Il en vend, pour le compte du marchand Samuel Bing, il en expose, dans le cabaret de son amie Agostina Segatori, mais surtout, il en étudie de près la perspective. Autant que l'impressionnisme, elles contribuent à éclaircir sa palette. Il suffit de comparer le *Vase aux glaieuls rouge*, de l'été 1886, au *Moulin de la Galette*, peint à l'automne de la même année, pour constater la métamorphose. En février 1888, il part pour Arles, peut-être pour se rapprocher de la Provence de Monticelli, mais surtout parce qu'il y voit un succédané du Japon. « J'envisage aux Japonais, confie-t-il à Théo, l'extrême netteté qu'ont toutes choses chez eux (...). Leur travail est aussi simple que de respirer et ils font une figure en quelques traits sûrs avec la même aisance, comme si c'était aussi simple que de boutonner son gilet. » Un idéal qu'il poursuivra avec acharnement, jusqu'au désespoir.

Harry Bellet

## Le rêve ancien de Léonard Gianadda

**MARTIGNY**

*de notre envoyé spécial*

Il faut saluer la performance : organiser aujourd'hui, lorsque l'on est une institution privée, une exposition consacrée à Van Gogh n'est pas une mince affaire. Spécialement quand, dans la même période, le Musée des Beaux-Arts de Boston montre une exposition consacrée aux portraits du même artiste (jusqu'au 24 septembre). Rude concurrence qui a conduit Ronald Pickvance, le commissaire de l'exposition suisse, à centrer son propos sur les paysages.

Le catalogue, aux notices remarquablement précises, compte quatre-vingt-dix numéros, mêlant des dessins exceptionnels, des lithographies, des huiles. L'ensemble forme, du *Marais aux nénuphars*, croqué en juin 1881, aux *Femmes longeant des champs*, de juillet 1890, un parcours fulgurant qui évoque successivement les étapes décisives de la carrière de Vincent. Avec des œuvres rarement vues : une nature morte, par exemple, peinte en octobre 1885, et qui représente des choux, des pommes de terres et des agrumes, est la propriété d'un heureux collectionneur suisse. Elle n'avait pas été exposée en public depuis 1953. Le reste est à l'avenant : près d'un tiers de l'exposition provient de collections particulières.

Le reste est venu d'un peu partout, des musées d'Argentine ou du Brésil, d'Europe et des Etats-Unis, sans oublier le Japon, où Van Gogh est un demi-dieu. Les

Nippons avaient poussé la vénération vers des sommets en acquérant, en 1987, une version – contestée depuis – des *Tourne-sols*, pour environ 240 millions de francs (36,6 millions d'euros) ; puis en établissant un nouveau record, en 1990, avec un *Portrait du Docteur Gachet*, à environ 412 millions de francs (62,8 millions d'euros), faisant de Van Gogh le peintre le plus cher du monde. Sans aller jusqu'à de telles sommes, réunir les quatre-vingt-dix œuvres montrées à Martigny suppose des primes d'assurance au montant non communiqué mais conséquentes.

Cependant, Léonard Gianadda, le créateur de la Fondation dédiée à la mémoire de son frère Pierre, réalise ainsi un vieux rêve. Il voulait cette exposition depuis 1985. Durant près de quinze ans, il a tenté de rallier à son projet Ronald Pickvance. Lequel s'est habitué à l'idée, progressivement : il a commencé modestement, si on ose dire, par organiser une exposition Degas, en 1993. Puis Manet, en 1996, et Gauguin, deux ans plus tard. Des succès pousse, selon Léonard Gianadda, elles « ont drainé à Martigny, ville de 14 000 habitants, plus d'un million de visiteurs ». Van Gogh devrait faire exploser ce score : en 1990, une double rétrospective au Musée Van Gogh d'Amsterdam et au Musée Kröller-Müller d'Otterlo avait été visitée par près de 1,3 million de personnes.

Ha. B.

# Le Festival du film de Moscou entre chaos et nostalgie

Moscou/Cinéma. La 22<sup>e</sup> édition présidée par Nikita Mikhalkov a rendu hommage à la fois à la période soviétique et aux tsars

MOSCOU  
correspondance

Le 22<sup>e</sup> Festival du film de Moscou, qui a eu lieu du 19 au 29 juillet, aura parfaitement illustré l'expression célèbre de l'ancien premier ministre Viktor Tchernomyrdine : « On a voulu faire au mieux, mais le résultat était comme d'habitude. » En réalité, ce fut même pire. Si la bureaucratie post-soviétique, alliée au chaos résultant de la disparition de la dictature, ne favorise en rien la tenue d'un événement cinématographique ambitieux, la désorganisation générale de la manifestation ne peut trouver toutes ses causes dans la structure du pays. Outre les difficultés pour obtenir un visa et les problèmes d'acheminement des copies de films, retenues en douane plus que de raison, les quelques dizaines d'Occidentaux présents ont dû affronter un parcours du combattant exceptionnellement ardu pour trouver les films annoncés dans les lieux indiqués aux horaires affichés.

Hormis les dix-huit films de la compétition, les 224 autres projections ont bien souvent eu lieu devant des salles quasi vides, malgré le chiffre officiel de 155 000 spectateurs. Les programmes, diffusés trois jours après le début, se révélant immédiatement obsolètes, les festivaliers en étaient réduits à s'échanger les dernières rumeurs concernant les modifications de planning. Théo Angelopoulos, par ailleurs président du jury, demanda même que les films de sa rétrospective soient retirés du festival, avant de donner son accord pour qu'ils soient présentés, non doublés, au Musée du cinéma.

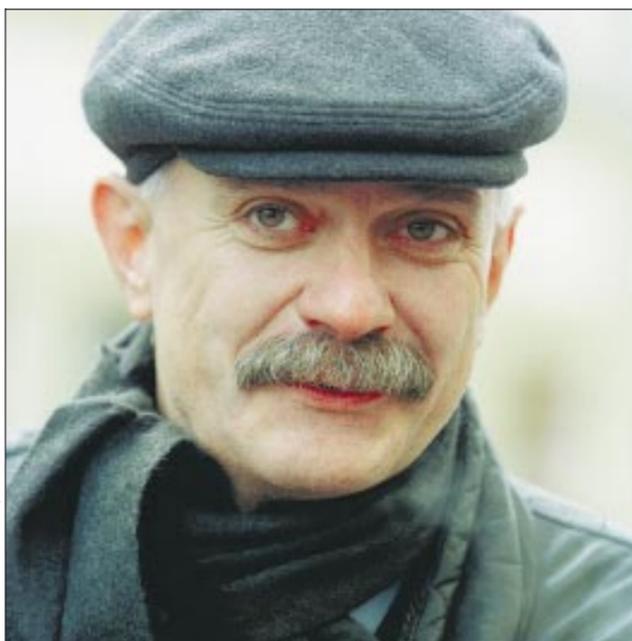
Annoncées à grand renfort médiatique, les stars qui devaient honorer la manifestation de leur présence – Nicole Kidman, Arnold Schwarzenegger, Quentin Tarentino, Warren Beatty – ne sont pas venues. Dès lors, la présence d'Irène Jacob, très populaire depuis *La Prédiction*, d'Eldar Riazanov – venue présenter, aux côtés de Jean-Pierre Léaud, *L'Affaire Marcorelle*, de Serge Le Péron –, celles de Tinto Brass, dont les sulfureuses cassettes (piratées) s'arachent sur les étals, de William Friedkin, de Billy Zane (« l'autre » acteur de *Titanic*) et de Philip Noyce – vieil ami du président du festival, Nikita Mikhalkov – ont été surmédiatisées, ces artistes étant décrétés « amis de la Russie ».

nostalgie de l'ancien temps – qu'il soit soviétique ou pré-soviétique –, le Festival de Moscou avait été ouvert le 19 juillet sur les images d'archives du premier festival de 1959, projetées sur grand écran sans commentaire autre que celui de l'époque, et dont le caractère propagandiste semble ne plus émouvoir personne. Bien vite, l'unique maître de cérémonie, Nikita Mikhalkov, écharpe blanche autour du cou, monta sur scène pour esquisser quelques pas de danse avec une ballerine sous l'œil médusé du premier ministre, Mikhaïl Kassianov, avant de lire un message de félicitations de Vladimir Poutine, qui honora de sa présence la soirée de clôture. La guerre déclenchée entre le maître de la Russie et le maître du cinéma russe par la suppression du Goskino (*Le Monde* du 14 juin) semble terminée.

## M. POUTINE EN CLÔTURE

A l'inverse, Pavel Lounguine, s'étant plaint de l'organisation désastreuse, a eu maille à partir avec le directeur du festival. Coincé entre le festival tchèque de Karlovy Vary et celui de Locarno, le Festival de Moscou a bien du mal à attirer en compétition des films inédits dont même les cinéastes russes préfèrent garder la primeur pour une manifestation concurrente. Il aura donc fallu tout le pouvoir de persuasion de Nikita Mikhalkov pour convaincre son ami polonais Krzysztof Zanussi de céder à Moscou son dernier opus, *La Vie comme maladie mortelle sexuellement transmissible*, qui repart auréolé du Grand Prix. *L'Envol*, du Français Steve Suissa, a reçu le Prix de la mise en scène et celui d'interprétation masculine pour Clément Sibony, le Prix d'interprétation féminine allant à Maria Simon pour son rôle dans *Baisers furieux*, de la Suisse Judith Kennel.

Ostensiblement tourné vers la



SERGEI KARPUKHIN/REUTERS

Nikita Mikhalkov, unique maître de cérémonie du festival.

Le festival fut immédiatement placé sous le signe du tsar avec, en ouverture, *Les Romanov*, film très attendu de Gleb Panfilov. La cérémonie, liée à la présentation de *Guerre et paix*, de Sergueï Bondartchouk, attirera davantage l'attention : Mikhalkov a fait déposer par des soldats sur la scène du cinéma, devant un grand portrait du met-

teur en scène décédé, un peu de terre de Borodino, lieu d'une sanglante bataille avec les armées napoléoniennes en septembre 1812... Le seul intérêt du festival aura été l'opportunité de découvrir la production russe et celle des autres Républiques de l'ex-URSS. Mieux organisés que la partie internationale, les programmes ont souvent fait salle comble, les Russes étant eux-mêmes privés de la possibilité de voir ces films : il faut notamment retenir *Le Frère-2*, d'Alexei Balabanov, *L'Ermitte*, d'Egor Kontchalovski, et *Une colline fleurie au milieu d'un champ désert*, d'Andreï Echipaï, tentative de « Dogme » russe interprété par une immense actrice de théâtre, Evguenia Simonova.

Dans l'éditorial du catalogue, Nikita Mikhalkov posait les questions que tous ont sur les lèvres : à quoi peut bien servir un festival aussi important ? A quoi bon dépenser 57,75 millions de roubles (2,15 millions d'euros) ? Au lieu de se poser ces questions tous les deux ans, on pourra désormais le faire tous les ans : le Festival de Moscou est désormais annuel.

Joël Chapron

## La fiction dans l'ombre de Viollet-le-Duc

Pierrefonds/Théâtre. Deux spectacles inégaux embrassés dans les hauts murs du château

CHÂTEAU DE PIERREFONDS (Oise). Tél. : 03-44-42-80-00. De 65 F à 130 F (de 9,91 € à 19,82 €). Prochains spectacles : Gilles Apap et Eric Ferrand-N'Kaoua (Ravel, Enesco, Stravinsky, le 4 août, à 21 heures) ; *Lysistrata*, d'Aristophane, mise en scène : Sylvie Mongin-Algan (le 5 août, à 21 h 45) ; *Monnaie de singes*, de et avec Didier Galas (les 11 et 12 août, à 21 h 45).

### PIERREFONDS

de notre envoyé spécial

Les touristes du jour, suivis d'enfants alourdis de songes chevaleresques, repassent le pont-levis du château de Pierrefonds et dégringolent le promontoire vers leur siècle, tandis que monte la relève du soir, portée par le programme théâtral. En ce dernier week-end de juillet, le XI<sup>e</sup> Festival de Pierrefonds ajoute au double ou triple niveau préaménagé par Viollet-le-Duc (Moyen Age, romantisme, époque

contemporaine) ses propres dispositifs d'accompagnement vers l'imaginaire dans les faux-semblants d'un spectacle déambulatoire (*Travaux et publics*, de Roland Shön), et dans une conférence guillemetée de toutes les précautions possibles (*Nous avons fait un bon voyage, mais...*, de Corine Miret et Stéphane Olry).

Porte du donjon. Appels de deux personnages à les suivre. Conciliabules rigolards, gestes et tenues d'employés mal dégrossis : ces gardiens ne sont visiblement pas de la maison. Un colimaçon avalé à la course débouche dans une salle d'apparat coupée de voiles blancs. Discours. En raisonneurs implacables, ils s'interrogent sur leur fonction, sur celle de l'œuvre d'art. Ils cherchent un sens à la visite, à la présence de visiteurs et à leur propre présence avant de couper court vers le pays D'Jbo, contrée fantastique où l'auteur de *Travaux et publics* a ses habitudes.

A chaque salle son discours. Les

gardiens sont relayés par deux joyales présentatrices en simili-Chanel. Vocalises. Découverte des sculptures de Roland Shön, frustes assemblages de bois de marée qui suscitent des échos inattendus avec les boiseries fantastiques dessinées par Viollet-le-Duc, avec les papiers peints, avec la pierre. Sur les voiles, l'imaginaire barbare se traduit en ombres mouvantes. Mais les différents éléments du dispositif racordent mal. Ni l'inventivité du texte ni l'élan des acteurs ne parviennent à réchauffer des lieux glacés.

### DU CÔTÉ DE CHEZ PEREC

Salle des gardes. Estrade. Rétro-projecteur, tableaux explicatifs et classeurs. Le sujet est clairement annoncé dans *Nous avons fait un bon voyage, mais...*, sous-titré : « Conférence sur une collection de cartes postales ». A la différence des collectionneurs braqués sur le côté face (l'image) et ses thèmes, les « conférenciers » se concentrent sur le côté pile (l'écrit) et son intimité. Avec le culot de la première Sophie Calle, ils plongent dans les vies trouvées, cherchent les liens qui pourraient les unir ou les inventent, et se retrouvent du côté de chez Perec, entre passage du bac de la petite dernière et pèlerinage à Lourdes de l'aïeule.

Pour mieux honorer la fiction,

Jean-Louis Perrier

## Mick Jagger séduit par les débuts de Jerry Hall au théâtre

MICK JAGGER, le chanteur des Rolling Stones, a assisté le 31 juillet, au Théâtre Gielgud de Londres, à la prise de rôle de son ex-épouse, le top-modèle texan Jerry Hall, dans *Le Lauréat*, où elle interprète le personnage de Mrs Robinson. Jerry Hall, quarante-trois ans, après de sérieux cours de comédie et de diction, a pris la relève de l'actrice américaine Kathleen Turner dans ce spectacle qui affiche complet depuis la première de la pièce, en avril.

Ce succès doit beaucoup à une scène particulière qui avait déjà assuré le succès du film de Mike Nichols en 1967, celle où le jeune Dustin Hoffman transpirait à grosses gouttes en regardant Anne Bancroft retirer un bas. Pour le théâtre, la scène est devenue beaucoup plus explicite : Mrs Robinson sort de sa douche face à Benjamin Braddock, laisse tomber sa serviette et néglige de la ramasser. « Elle a été bonne », a déclaré Mick Jagger à l'issue de la représentation. – (AFP)

## SORTIR

### ASSIER (Lot)

#### Jardin dans tous ses états

Organisé par l'Association pour la renaissance du château d'Assier, le festival Jardin dans tous ses états arrive vaillamment à sa quinzième édition avec toujours la volonté de mettre la musique en scène et en décor dans les lieux de la commune et de favoriser les échanges entre artistes et public. On pourra entendre et voir notamment : les formations d'Eric Watson, Louis Slavis, Christophe Marguet, Emmanuel Bex, Yves Robert ou Jean-Marc Padovani, Jan-Maria Carlotti et Michel Marre, Alain Jean-Marie et Patrick Karl autour de textes de Samuel Beckett, le Micromégas Brass Band, le Wonder Groove Factory, quelques fiers Mongols...

Jardin dans tous ses états, La Gloriette, Assier (46). Du 4 au 6 août. Tél. : 05-65-40-42-42.

Internet : assier@free.fr.

De 50 F à 100 F.

### TARENTEISE (Savoie)

#### Festival de musique et d'art baroque

Quatorze petites églises baroques de la région savoyarde ouvrent leurs portes pour accueillir le 9<sup>e</sup> Festival de musique et d'art baroque. Chacun des sept

concerts est programmé deux fois en des lieux différents. A l'affiche, une belle palette de noms et de formations musicales, tous spécialisés dans le répertoire baroque : l'Espagnol Jordi Savall avec sa viole de gambe (le 2 août à Saint-Bon) ; le Concerto Soave, dirigé par Jean-Marc Aymes, avec la soprano Maria-Cristina Kiehr (le 3 août à Villard-sur-Doron) ; la claveciniste Brigitte Haudebourg, à l'origine de cette manifestation, au piano, pour un concert de Musiques de la Révolution française (le 9 août à Hauteluce et le 10 août à Saint-Martin de Belleville) ; l'Ensemble Almais, dirigé par Iakovos Pappas (le 11 août à Seez et le 12 août à Bozel) ; la Maîtrise et l'Orchestre du Palais Royal, sous la direction de Jean-Philippe Sarcos (le 5 août à Albertville et le 6 août à Moûtiers)... La liste n'est pas exhaustive. Cinq journées de découverte Musique et Patrimoine complètent cette belle programmation.

Festival place Saint-Pierre, 73600 Moûtiers. Tél. : 04-79-24-47-02.

Jusqu'au 14 août. De 60 F à 120 F.

Billetterie dans les offices de

tourisme ou syndicats d'initiative

des sites accueillant un concert.

Pour les journées Musique et

Patrimoine uniquement : FACIM,

tél. : 04-79-96-74-37.

## GUIDE

### REPRISES CINÉMA

#### Blood Simple (Sang pour sang)

de Joel Coen. Amér., 1983, v.o. (nouvelle version).

L'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris-6<sup>e</sup> ; tél. : 01-45-44-28-80.

Le Balzac, 1, rue Balzac, Paris-8<sup>e</sup> ; tél. : 01-45-61-10-60.

Majestic Bastille, 4, boulevard Richard-Lenoir, Paris-11<sup>e</sup> ; tél. : 01-47-00-02-48.

Escorial, 11, boulevard de Port-Royal, Paris-13<sup>e</sup> ; tél. : 01-47-07-28-04.

MK2 Quai-de-Seine, 14, quai de la Seine, Paris-19<sup>e</sup> ; tél. : 01-40-30-30-31.

House of Games (Engrenages)

de David Mamet. Amér., 1987, v.o.

Reflet Médicis, 3, rue Champollion, Paris-5<sup>e</sup> ; tél. : 01-43-54-42-34.

### FESTIVALS CINÉMA

#### Cinéma en plein air : les grands espaces

Le Trésor de la Sierra Madre, de John Huston (Amér., 1947), 2 heures.

Parc de la Villette, prairie du Triangle, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Tél. : 08-03-30-63-06.

Charlie Chan à Paris, de Lewis Seiler (Amér., 1935, v.o.), 19 heures ; Charlie Chan in City of Darkness, de Herbert I. Leeds (Amér., 1939, v.o.), 21 heures.

Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16<sup>e</sup>. Tél. : 01-56-26-01-01.

Falstaff, d'Orson Welles (Amér., 1965, v.o.), 19 heures ; Dieu seul le sait, de John Huston (Amér., 1957, v.o.), 21 h 30.

Cinémathèque française, salle des Grands Boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris-1<sup>er</sup>. Tél. : 01-56-26-01-01.

Cinéma Dix films cultes en août.

Cinéféz, 145, quai de Stalingrad, Issy-les-Moulineaux (92). Tél. : 01-41-33-88-00.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### VERNISSAGES

#### L'Envers des villes : fragments à Tokyo

Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris-6<sup>e</sup>. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé le lundi et le 15 août. Du 3 août au 17 septembre. Conversation autour de l'exposition jeudi 14 septembre à 18 h 30.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Igacu

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. Le 3 août, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Lou Saintagne

Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris-4<sup>e</sup>. Les 3, 4, 5 et 8 août, 21 h 30, jusqu'au 19 août. Tél. : 01-48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Meta

Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris-11<sup>e</sup>. Le 3 août, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32.

Rhapsodija Trio

Jardin du Luxembourg (kiosque), Paris-6<sup>e</sup>. Les 3, 4 et 5 août, 18 heures. Tél. : 01-44-94-98-00.

Ganoub

Parc de Choisy, avenue de Choisy, Paris-13<sup>e</sup>. Le 3 août, 19 h 30. Tél. : 01-44-94-98-00.

**Télérama**  
fr

“LE CHANT DES ÉTOILES”

ÉCOUTEZ EN AVANT-PREMIÈRE ET EN EXCLUSIVITÉ  
LES MÉLODIES DES ASTRES SUR WWW.TELERAMA.FR

## GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

- 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Roch Voisine. **TV 5**
- 22.00 Sport et télévision, les enjeux. **Forum**
- 23.00 Juventus-Turin, vieille, jeune et riche. **Forum**

### MAGAZINES

- 18.40 Les Rencontres de l'été. Les enfants et la chaleur. Invitée : Béatrice DiMascio. **LCI**
- 19.00 Best of NPA. **Canal +**
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Queen Mum : La reine mère a 100 ans. **Arte**
- 21.00 Paris modes. Louis Féraud. **Paris Première**
- 21.05 Pulsations. Vivre avec une maladie orpheline. **TV 5**
- 22.10 Musiques. Pierre Boulez. **LCI**
- 22.35 Paris dernière. **Paris Première**
- 22.45 La Route. Best of. **Canal Jimmy**
- 22.55 On en rit encore ! Invité : Gustave Parking. **France 3**

### DOCUMENTAIRES

- 20.00 Israël, à l'est d'Eden. **Odyssée**
- 20.15 Reportage. Koweït, dix ans après. **Arte**
- 20.30 Palestine, histoire d'une terre. [1/2]. 1880-1950. **Planète**

## fr Monde TELEVISION

### PLANÈTE

**20.30 Palestine : histoire d'une terre**  
Premier volet d'un documentaire en deux parties réalisé en 1993 par Simone Bitton, réalisatrice et journaliste israélienne installée en France. Un film de référence, nourri d'archives précieuses, qui allie rigueur et justesse de ton. Le conflit est pris dans sa dimension géopolitique internationale. Un document toujours d'actualité. Second volet la semaine prochaine.

- 21.00 Le XX<sup>e</sup> siècle. Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale. **Histoire**
- 21.45 Musica. Le Long Voyage de Tsogt. Pow wow. **Arte**
- 23.20 Sexe, censure... et cinéma. [6/6]. Hollywood et ses fantasmes. **TSR**
- 23.30 Profil. Frank Lloyd Wright. [1/2]. **Arte**
- 23.30 Paris mois par mois. Août 1999, à la mi-août. **TV 5**

### SPORTS EN DIRECT

- 21.00 Football. Ligue des champions (2<sup>e</sup> tour préliminaire). Match retour. **Eurosport**
- 0.15 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Toronto (Canada) (3<sup>e</sup> jour). **Pathé Sport**

### DANSE

- 20.00 Balanchine Celebration : Apollon. Ballet. Chorégraphie de George Balanchine. Musique de Stravinski. Par le New York City ballet. Avec Nilas Martin (Apollon), et l'Orchestre du New York City ballet, dir. Hugo Fiorato. **Mezzo**

### MUSIQUE

- 20.30 « Sonate pour piano ». Œuvre de Ctchédrine. Avec Nicolas Ecomou, piano. **Mezzo**
- 21.00 Les 24 heures de Bach. *Swinging Bach*. Avec le Trio Jacques Loussier ; Par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig. 23.15 *La Passion selon saint Jean*. Par le Bach Collegium Japan, dir. M. Suzuki. **Mezzo**

- 22.45 Jazz 625. Avec Erroll Garner, piano. **Muzik**
- 0.25 Cuba's Night. Aux Francofolies de la Rochelle, en 1999. **Paris Première**

### THÉÂTRE

- 22.40 Merlurus. Pièce de Marcel Pagnol. Mise en scène de Daniel Meslin. **TMC**

### TÉLÉFILMS

- 20.50 Une grosse bouchée d'amour. Michaëla Watteaux. **O. France 2**
- 20.50 Antoine. Jérôme Foulon. **O. M 6**
- 20.55 La Forêt de tous les dangers. John Frankenheimer. **O. France 3**

### COURTS MÉTRAGES

- 21.40 Flash Bach. *Bach décontracté*. **Arte**

### SÉRIES

- 21.05 Star Trek Classic. L'imposteur. **O. Canal Jimmy**
- 21.35 Leaving L.A. Intermission (v.o.). **O. Série Club**
- 21.55 Star Trek, Deep Space Nine. Pour la cause. **O. Canal Jimmy**
- 22.25 Schimanski. Frères de sang. **France 2**
- 22.30 Ally McBeal. Montrez-moi vos dents. **O. Sans les mains ! O. M 6**
- 22.50 Profiler. [1/2]. Shadow of Angels (v.o.). **O. Série Club**
- 0.00 Friends. Celui qui apprenait à danser (v.o.). Celui qui avait une nouvelle copine (v.o.). Celui qui fréquentait une souillon (v.o.). **Canal Jimmy**

## FILMS

- 13.45 **La Planète sauvage** ■■  
René Laloux (Fr. - Tché., 1973, 70 min) **O.** **Canal + Vert**
- 15.05 **Une vie moins ordinaire** ■■  
Danny Boyle (GB - EU, 1997, 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 17.20 **Un été inoubliable** ■■  
Lucian Pintilie (Fr. - Roum., 1994, 80 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 18.15 **Ludwig ou le Crépuscule des dieux** ■■■■  
Luchino Visconti [1/2] (France - Italie - Allemagne, 1972, 110 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 18.15 **La Main du diable** ■■  
Maurice Tourneur (France, 1942, N., 75 min) **O.** **Cinétoile**
- 18.55 **Les Géants** ■■  
Sam Miller (Grande-Bretagne, 1997, 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 19.15 **Le Rite** ■■  
Ingmar Bergman (Suède, 1968, N., v.o., 75 min) **O.** **Ciné Classics**
- 19.30 **Guerre et paix** ■■  
King Vidor et Mario Soldati (It. - EU, 1956, 185 min) **O.** **Cinétoile**
- 21.10 **Le Mystère Silkwood** ■■  
Mike Nichols (Etats-Unis, 1983, 130 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 22.30 **Allonsanfàn** ■■■  
Vittorio Taviani et Paolo Taviani (Italie, 1975, v.o., 110 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**



- 23.15 **Cléo de 5 à 7** ■■  
Agnes Varda. Avec Corinne Marchand, Antoine Bourseiller (France, 1961, N., 85 min) **O.** **Canal + Vert**
- 0.40 **Le Seigneur de l'aventure** ■■  
Henry Koster (Etats-Unis, 1955, v.o., 90 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 1.15 **L'Apiculteur** ■■  
Theo Angelopoulos (Fr. - Gré., 1987, 120 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 2.00 **Love** ■■  
Ken Russell (Grande-Bretagne, 1969, 125 min) **O.** **Cinétoile**

## GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

- 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Zebda. **TV 5**
- 21.00 Chine, Tibet, l'impossible dialogue ? **Forum**
- 22.00 Après Hongkong et Macao, quel avenir pour Taïwan ? **Forum**
- 23.00 Vivre la Chine... en France. **Forum**

### MAGAZINES

- 13.40 Les Rencontres de l'été. Les enfants et la chaleur. Invitée : Béatrice DiMascio. 14.10 et 17.10, 21.10 Les expositions de l'été. Invité : Dominique Blanc. 16.10 Cinéma. Marin Karmitz. **LCI**
- 13.50 **La Cinquième rencontre...** L'Homme et son univers. La Terre : Le désert. **La Cinquième**
- 14.35 **Dunia**. Les réfugiés. Les Oubliés des Grands Lacs. L'impasse. Le bateau qui venait du désert. **RTBF 1**
- 14.35 **C'est mon choix**. Je fais tout pour me faire remarquer. **TSR**
- 15.10 **Science été**. Invités : Jean-Pierre Haignère, Claudie André-Deshays. **LCI**
- 16.40 **C'est l'été**. Invités : Omar Chakil ; Arno Adam ; Charly Hell. **France 3**
- 16.40 **Modé**. Invitée : Aude Dunoyer. **LCI**
- 17.00 **Les Lumières du music-hall**. Les Frères Jacques. Salvatore Adamo. **Paris Première**
- 18.10 et 0.10 **Musiques**. Invitée : Hélène Grimaud. **LCI**
- 19.00 **Best of NPA**. **Canal +**
- 19.30 et 1.00 **Rive droite**, rive gauche. **Paris Première**
- 20.05 **Temps présent**. Les villes de Temps présent : Qu'avez-vous vu de Sarajevo ? **TSR**
- 20.50 **L'Été d'Envoyé spécial**. Spéciale luxe. Diamant : voyage en solitaire. Des châteaux de rêve. Mannequins : Les dessous du rêve. **France 2**
- 21.05 **Les Aventuriers de la science**. La météo dans tous ses états. Tempêtes : radiographie d'un cataclysme. Avalanches sous haute surveillance. Inondations : mieux vaut prévenir. **TV 5**
- 22.10 **Science été**. Invités : Jean-Pierre Haignère, spatonautes ; Claudie André-Deshays, spatonautes. **LCI**
- 23.00 **Ça va faire mâle**. Invités : Alex Métayer ; Charly et Lulu ; Jean-Marie Mariond. **France 2**
- 23.40 **Paris dernière**. **Paris Première**

### DOCUMENTAIRES

- 18.00 **L'Actors Studio**. Dennis Hopper. **Paris Première**

## fr Monde TELEVISION

### ARTE

**19.00 Voyages, voyages : Marrakech**  
A nouveau roi, nouveau pays et, d'abord, une parole un peu plus libre. c'est du moins ce qu'espérait Evelynne Ragot quand, l'hiver 1999, elle est allée au Maroc. Malheureusement, ceux avec qui elle souhaitait entamer le dialogue résistent farouchement. Cette déception inscrit son film dans une couleur particulière, presque douloureuse, profondément émouvante.

### CINÉTOILE

**21.05 Stardust Memories** ■■  
Dans ce film de Woody Allen, un réalisateur (Woody Allen lui-même), célèbre pour son œuvre cinématographique, est invité à une rétrospective-débat, dans une station balnéaire. Il erre à travers ses souvenirs, ses rêves, ses névroses. Indépendamment des références à Fellini et à Bergman, le génie de Woody Allen se manifeste dans l'autocritique et une admirable flexion sur le cinéma.

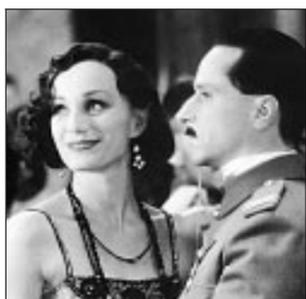
### FRANCE-CULTURE

**22.30 Carnets de voyage**  
L'historienne d'origine chilienne Carmen Castillo s'est intéressée aux peuples indiens d'Amérique latine. Plus de cinq cents ans après la conquête du Nouveau Monde, leurs croyances et leurs cultures sont toujours vivantes. Du lundi au vendredi jusqu'au 11 août, elle raconte la lutte de ces peuples pour leur survie à travers une série d'émissions illustrées de musiques et de poèmes traditionnels.

## FILMS



- 13.15 **Le Signe du lion** ■■  
Eric Rohmer. Avec Jess Hahn, Michèle Girardon, Van Doude (France, 1959, N., 100 min) **O.** **Ciné Classics**
- 15.10 **Le Seigneur de l'aventure** ■■  
Henry Koster (Etats-Unis, 1955, v.o., 90 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 15.20 **War Games** ■■  
John Badham (Etats-Unis, 1983, 115 min) **O.** **Cinéfaz**
- 18.55 **L'Apiculteur** ■■  
Theo Angelopoulos (Fr. - Gré., 1987, 125 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 20.30 **Le Rite** ■■  
Ingmar Bergman (Suède, 1968, N., v.o., 80 min) **O.** **Ciné Classics**
- 20.30 **Le Matelot 512** ■■  
René Allio (France, 1984, 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 20.30 **Trois places pour le 26** ■■  
Jacques Demy (France, 1988, 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 20.50 **La Belle Noiseuse** ■■■  
Jacques Rivette (France, version courte, 1991, 125 min). **Téva**
- 21.00 **Monnaie de singe** ■■  
Norman Z. McLeod (EU, 1931, N., v.o., 75 min). **Paris Première**
- 21.00 **Les Géants** ■■  
Sam Miller (GB, 1997, v.o., 90 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 21.05 **Stardust Memories** ■■  
Woody Allen (EU, N, 1980, 90 min) **O.** **Cinétoile**
- 21.05 **Le Beau Serge** ■■  
Claude Chabrol (France, 1958, N., 95 min) **O.** **Canal Jimmy**



- 22.20 **Un été inoubliable** ■■  
Lucian Pintilie. Avec Kristin Scott-Thomas, Claudio Bléont (Fr. - Roum., 1994, 80 min) **O.** **Cinéstar 1**
- 22.30 **Matewan** ■■  
John Sayles (Etats-Unis, 1987, 135 min) **O.** **Cinéfaz**
- 23.45 **Ludwig ou le Crépuscule des dieux** ■■■■  
Luchino Visconti [1/2] (Fr. - It. - All., 1972, 110 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 0.10 **Une vie moins ordinaire** ■■  
Danny Boyle (GB - EU, 1997, 105 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 2.50 **Même les cow-girls ont du vague à l'âme** ■■  
Gus Van Sant (Etats-Unis, 1995, v.o., 90 min) **O.** **Cinéfaz**

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

#### TF 1

- 17.35 **Sunset Beach**.  
18.05 **Sous le soleil**.  
19.05 **Walker, Texas Ranger**.  
20.00 **Journal, Météo**.  
20.55 **Sagas**. Spéciale Angleterre.  
22.50 **Ça vaut le détour**. Les folles poursuites.  
0.00 **Affaires non classées**. [1 et 2/2] **O.**

#### FRANCE 2

- 17.30 **Brigade des mers**.  
18.15 **JAG**.  
19.15 **Qui est qui ?**  
19.50 **Un gars, une fille**.  
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto**.  
20.00 **Journal, Météo**.  
20.50 **Une grosse bouchée d'amour**. Téléfilm. Michaëla Watteaux **O.**  
22.25 **Schimanski**. Frères de sang.  
23.55 **Journal de la nuit**.  
0.10 **Météo**.

#### FRANCE 3

- 16.40 **C'est l'été**.  
18.20 **Questions pour un champion**.  
18.48 **La Météo des plages**.  
18.50 **Le 19-20 de l'Info, Météo**.  
20.05 **Tout le sport**.  
20.20 **C'est mon choix pour l'été**.  
20.55 **Navarro**. Coupable, je présume ? **O.**  
22.50 **On en rit encore !**  
23.55 **Météo, Soir 3**.  
0.25 **C'est la vie**. Au secours, Janine.

#### CANAL +

- 16.55 **Maldonne à Manhattan**. Téléfilm. John Hamilton **O.**  
► **En clair jusqu'à 21.00**  
18.24 **Entre chien et chat** **O.**  
18.25 **Cruelle adolescence**.  
19.00 **Best of Nulle part ailleurs**.  
19.50 **Flash infos**.  
20.00 **Le Zapping**.  
20.03 **Lascars** **O.**  
20.05 **Les Simpson**.  
20.30 **Le Journal des sorties**.  
21.00 **Tout baigne !** Film. Eric Civanyan **O.**  
22.30 **Le Barbier de Sibirie** Film. Nikita Mikhalkov (v.o.) **O.**  
1.20 **La fille d'un soldat ne pleure jamais** Film. James Ivory **O.**

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

#### TF 1

- 13.55 **J'ai deux métiers**.  
14.00 **Les Feux de l'amour**.  
14.50 **Côte Ouest**.  
15.45 **Les Dessous de Palm Beach**.  
16.45 **Dawson**.  
17.35 **Sunset Beach**.  
18.05 **Sous le soleil**.  
19.05 **Walker, Texas Ranger**.  
19.55 **J'ai deux métiers**.  
20.00 **Journal, Tierscé, Météo**.  
20.55 **Navarro**. Coupable, je présume ? **O.**  
22.40 **Made in America. L'Experte**. Téléfilm. Ian Barry **O.**  
0.25 **Très pêche**.

#### FRANCE 2

- 13.50 **Section K3**. Téléfilm. Sigi Rothemund.  
15.20 **Tierscé**.  
15.40 **Chiquinha Gonzaga**.  
16.35 **Conan**.  
17.30 **Brigade des mers**.  
18.20 **JAG**.  
19.10 **Un livre, des livres**.  
19.15 **Qui est qui ?**  
19.50 **Un gars, une fille**.  
20.00 **Journal, Tierscé, Point route**.  
20.50 **L'Été d'Envoyé spécial**. Spéciale Luxe.  
23.00 **Ça va faire mâle**.  
0.30 **Journal, Météo**.

#### FRANCE 3

- 13.35 **La Loi de Los Angeles**.  
14.25 **La croisière s'amuse**.  
16.05 **Va savoir**.  
16.40 **C'est l'été**.  
18.20 **Questions pour un champion**.  
18.48 **La Météo des plages**.  
18.50 **Le 19-20 de l'information, Météo**.  
20.07 **Consumag**.  
20.10 **Tout le sport**.  
20.20 **C'est mon choix pour l'été**.  
20.55 **Laisse aller, c'est une valse** ■ Film. Georges Lautner.  
22.40 **Météo, Soir 3**.  
23.10 **Le Roi des cons** Film. Claude Confortes **O.**  
0.45 **Une maison de fous**.

#### CANAL +

- 13.50 **Anacondas, les géants du Venezuela**.  
14.45 **Les Mariés de l'an II** ■ Film. Jean-Paul Rappeneau **O.**  
16.20 **Le Secret des clichés**. Téléfilm. Stephen Poliakoff **O.**  
► **En clair jusqu'à 20.30**  
18.25 **Drôles de vies**.  
19.00 **Best of Nulle part ailleurs**.  
19.50 **Flash infos**. **Le Zapping**.  
20.05 **Les Simpson**.  
20.29 **Nuit indienne**.  
20.30 **Raja Hindustani** ■ Film. Dharmesh Darshan **O.**  
22.30 **Bollywood**. Made in India.  
23.25 **Indian remix**.  
23.55 **Sari et trainers**. Court métrage.  
0.10 **Surprises**.  
0.25 **Les Tragédies minuscules**.

### SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**
- Tous publics
  - Accord parental souhaitable
  - ⊙ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
  - ⊙ Public adulte
  - ⊙ Interdit aux moins de 16 ans
  - ⊙ Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films**
- On peut voir
  - A ne pas manquer
  - Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +**
- DD Dernière diffusion
  - ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

### ARTE

- 19.00 **Connaissance**.  
19.45 **Météo, Arte info**.  
20.15 **Reportage**. Koweït, dix ans après.  
20.45 **Les Mercredis de l'Histoire**.  
21.40 **Flash Bach**. Bach décontracté.  
21.45 **Musica**. Le Long Voyage de Tsogt. 22.45 Pow wow.  
23.30 **Profil**. Frank Lloyd Wright. [1/2]. « Je suis un architecte de génie ».  
0.30 **La Lucarne**. La Ballade du panier et du narguilé.

### M 6

- 19.15 **Tintin**. [2/2].  
19.50 **1-minute**.  
20.05 **Notre belle famille** **O.**  
20.39 **Météo des plages**.  
20.40 **Dérouche info, Jour J**.  
20.50 **Antoine**. Téléfilm. Jérôme Foulon **O.**  
22.30 **Ally McBeal**. Montrez-moi vos dents **O.** Sans les mains ! **O.**  
0.20 **Wolff, police criminelle**. [1 et 2/2] **O.**

### RADIO

#### FRANCE-CULTURE

- 21.00 **Fragments d'un apogée**.  
22.10 **Pages arrachées au journal de**.  
22.30 **Carnets de voyage**. [3/5].  
23.30 **Mythologies du monde entier**.  
23.45 **Coda** (rediff.) [3/5]. La Russie.  
0.00 **Du jour au lendemain**.

#### FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 **Festival sacré de Fribourg**. Par le Petit Chœur de la RIAS de Berlin, dir. Marcus Creed : œuvres de Brahms, Martin, Pärt, Schoenberg.  
21.30 **XX<sup>e</sup> Festival international de piano de La Roque d'Anthéron**. Kun Woo Paik, piano : Œuvres de Bach et Busoni.  
23.00 **Soirée privée**.
- RADIO CLASSIQUE**
- 20.15 **Les Soirées**. *Sonate* n° 1 op. 12 n° 1, de Beethoven, I. Stern, violon, E. Istomin, piano. 20.40 *The Fairy Queen*. Opéra d'Henry Purcell. Par Les Arts Florissants, dir. William Christie, Nancy Argenta, soprano, Lynne Dawson, soprano.  
22.54 **Les Soirées... (suite)**. Murillo et la chapelle musicale de Séville. Œuvres de Correa de Arauxo, Morales, Aguilera de Heredia, Lobo, Marin.

### LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.50 **La Cinquième rencontre...** La Terre : Le désert.  
15.20 **Motivées, motivés**.  
15.45 **Cafés philo**. Moderne / archaïque.  
15.50 **Tempête et marée noire**, six mois après.  
16.25 **Jeunesse**.  
17.10 **Alfred Hitchcock présente**.  
17.40 **100 % question**.  
18.10 **Australie, les Trésors de la mer**.  
19.00 **Voyages, voyages**. Marrakech.  
19.45 **Météo, Arte info**.  
20.15 **Reportage**. Allemagne : objectif or.  
20.40 **Thema. La ville arabe**. 20.45 La Ville arabe. Une architecture d'ombres et de lumières. 22.00 **Fez**, les anciennes routes des caravanes. 23.00 **Sousse**, la citadelle des Aglabides. 23.15 **Les Rêves de Hind et Camilla** Film. Mohamed Khan (v.o.)  
1.00 **A deux, actuellement**. Téléfilm. Anno Saul.

### M 6

- 13.35 **L'homme aux trois femmes**. Téléfilm. Peter Levin **O.**
- 15.15 **Code Quantum**.  
16.10 **M comme musique**.  
17.25 **Mission casse-cou**.  
18.25 **Lois et Clark**.  
19.15 **Tintin**. [1/2].  
19.50 **1-minute, Le Six Minutes, Météo**.  
20.05 **Notre belle famille**.  
20.39 **Météo des plages**.  
20.40 **Paradis d'été**. Suède.  
20.50 **L'Été d'Envoyé spécial** Film. Jean Boyer **O.**  
22.40 **Poltergeist**. La lumière. **O.** ; Comme des furies. **O.**  
0.25 **Chapeau melon et bottes de cuir**. La poussière qui tue **O.**

### RADIO

#### FRANCE-CULTURE

- 20.00 **Concordance des temps**. Les intellectuels : désir de gloire et stratégies de carrière.  
21.00 **Fragments d'un apogée : le Ballet royal du Cambodge**.  
22.10 **Pages arrachées au journal de**. Michel Leiris.  
22.30 **Carnets de voyage**. [4/5]. L'éveil des peuples indiens d'Amérique latine.

#### FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 **Festival de Radio France et Montpellier**. Donné par l'Orchestre national de Lyon,

# Le dépistage du dopage par EPO serait mis en œuvre lors des Jeux olympiques de Sydney

Deux techniques, une française et une australienne, seraient utilisées

UNE ÉTAPE, sans doute décisive, a été franchie mardi 1<sup>er</sup> août dans le processus qui devrait mener au dépistage du dopage à l'érythropoïétine (EPO) lors des prochains Jeux Olympiques de Sydney : au terme d'une rencontre de deux jours, les experts scientifiques mandatés par le Comité international olympique (CIO) réunis à Lausanne (Suisse), ont validé les tests de dépistage australien et français. Ces tests devraient être utilisés de manière conjointe lors des Jeux organisés en Australie du 15 septembre au 1<sup>er</sup> octobre prochain. La décision définitive sera prise le 29 août par la commission exécutive du CIO. Avant cette date, la commission juridique du CIO devra avoir donné son accord.

A Lausanne, les treize experts mandatés – six pour la commission « biochimie et dopage » du CIO et sept spécialistes extérieurs au mouvement sportif – ont estimé que le maximum de précautions devait être pris pour fournir toutes les garanties quant à la valeur des résultats des contrôles antidopage. Se refusant à trancher entre des deux méthodes (l'une australienne, l'autre française) qui leur étaient proposées, ils ont décidé, au vu des résultats disponibles, qu'il fallait les associer. La méthode développée par les chercheurs de l'Institut australien des

sports (AIS) et du Laboratoire du dopage de Sydney est un test permettant, à partir d'une prise de sang et de manière indirecte, de dire s'il y a eu prise d'EPO, cette hormone qui augmente la puissance musculaire en stimulant la production des globules rouges. Les chercheurs australiens ont mis au point un modèle qui, à partir de la mise en équation de cinq paramètres cellulaires et biochimiques sanguins, détermine si le sportif a eu recours à des injections d'EPO. Un procédé d'automatisation des analyses permet de connaître le résultat en quelques heures.

## PROCHE DE LA PERFECTION

Protégée par un brevet détenu par les Hospices civils de Lyon, la technique française a été mise au point au Laboratoire national de dépistage du dopage par Jacques de Ceaurriz et Françoise Lasne. Elle ne nécessite que des échantillons urinaires. Il s'agit d'un test direct qui consiste à identifier la présence, dans les urines, de structures d'EPO différentes de l'EPO naturellement synthétisée par l'organisme. Elle assure la détection de l'hormone d'origine exogène dans les trois jours qui suivent son administration, le résultat pouvant être fourni en quarante huit heures.

Pour M. de Ceaurriz ces deux

techniques combinées « rendent le processus de contrôle fiable à 100 % ». Cette combinaison aboutit à « un test proche de la perfection », a pour sa part déclaré Rimantas Kazlauskas, directeur de l'AIS. « Le test australien seul pourrait ne pas résister devant un tribunal », a précisé le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO. La méthode française est extrêmement prometteuse seule, mais elle présente encore quelques petits problèmes. La combinaison des deux méthodes donne des garanties et les assurances dont nous avons besoin. Désormais je pense que l'obstacle juridique peut-être passé aisément ». Quelle conclusion pourra-t-on tirer s'il apparaît des résultats divergeants chez un même athlète ? « Si un résultat est négatif et l'autre positif, le résultat final sera négatif » a expliqué Alexandre de Mérode. Pendant les Jeux de Sydney, les contrôles seront effectués de manière inopinée, lors d'entraînements par exemple. Le chiffre de 300 contrôles a été retenu, ce qui signifie que seulement 3 % des athlètes présents aux Jeux seront concernés. Le docteur Patrick Schamasch, directeur médical du CIO, a toutefois indiqué que ce nombre pourrait être doublé. Environ 2 400 contrôles antidopage « classiques » seront également

effectués lors des compétitions sportives.

Par ailleurs, la décision par le CIO de valider conjointement les deux méthodes pourrait compromettre la détection a posteriori de l'EPO chez les cyclistes ayant participé au dernier Tour de France telle qu'elle avait été prévue par l'Union cycliste internationale (UCI) qui avait décidé de faire congeler des échantillons d'urine des coureurs. L'UCI avait demandé quelques jours avant le départ du Tour que des recherches complémentaires soient effectuées par le Laboratoire national de dépistage du dopage.

Cette décision qui avait été prise dans l'attente de la validation de la méthode française de dépistage par le CIO, n'avait pas prévu que ce dernier pourrait demander la réalisation conjointe d'une méthode fondée sur des prélèvements sanguins. Il reste enfin à savoir si le dépistage du dopage à l'EPO est effectivement mis en œuvre lors des Jeux de Sydney, quelles parades pourraient trouver des athlètes pour, en invoquant des raisons sportives, médicales ou philosophiques, refuser qu'on effectue chez eux un prélèvement de sang.

Jean-Yves Nau et Gilles van Kote

# Massacres au Cachemire : plus de soixante-dix morts

New Delhi accuse les radicaux islamiques

NEW DELHI  
de notre correspondante  
en Asie du Sud

Une course de vitesse semble engagée au Cachemire indien entre les partisans d'une solution négociée et les radicaux islamiques, que la police accuse d'une série de massacres qui ont fait plus de 70 morts en douze heures. Les quatre plus importants ont eu lieu au sud de Srinagar, capitale d'été du Cachemire indien. Dix-huit ouvriers d'une briqueterie ont été assassinés vers 1 heure du matin, mercredi 2 août, à Mir Bazaar, près d'Anantnag. Quelques heures plus tard, huit autres travailleurs ont été tués à 15 kilomètres d'Anantnag. Onze personnes ont ensuite trouvé la mort dans le village à majorité hindoue de Pogal, au sud de Jammu. En fin d'après-midi mardi, 30 personnes avaient déjà été massacrées lorsqu'un groupe de militants armés avait ouvert le feu sur une cantine de pèlerins hindous à Pahalgam, à moins de 100 kilomètres au sud de Srinagar. Pahalgam est la ville de départ pour les pèlerins qui, chaque année à l'été, se rendent à la grotte d'Amarnath (4 000 mètres d'altitude), dédiée au dieu Shiva. Près de 20 000 personnes stationnent en ce moment à Pahalgam et les forces de sécurité ont pris, comme d'habitude, des mesures exceptionnelles pour protéger ce pèlerinage.

Un grand nombre de victimes auraient été prises dans le feu croisé opposant les militants aux forces de sécurité. Immédiatement après le drame, les hindous ont violemment manifesté dans la ville, scandant des slogans antimusulmans et antigouvernementaux et endommageant des bâtiments officiels. La police a imposé un couvre-feu. Ces massacres soulignent la difficulté à sortir du cycle de violence qui règne au Cachemire depuis dix ans.

Les radicaux islamistes, pour la plupart étrangers, qui mènent au Cachemire, seul Etat indien à majorité musulmane, la guerre sainte au nom de l'islam paraissent vouloir faire capoter les espoirs nés du cessez-le-feu décrété le 24 juillet

par un de leur ancien allié cachemir, le Hisbul Mujahideen. Pour l'instant, le gouvernement indien a affirmé sa détermination à poursuivre ses contacts pour l'ouverture de négociations. Intervenant, mercredi, devant le Parlement, le premier ministre indien, M. Atal Bihari Vajpayee a affirmé : « Je tiens à vous dire à vous, aussi bien qu'aux groupes terroristes, que le chemin que nous avons pris pour ramener la paix au Jammu Cachemire continuera. Nous n'abandonnerons pas, même si nous devons faire face à de nouvelles obstacles ». Dans un geste de nature à conforter le gouvernement, le Hisbul Mujahideen a lui aussi condamné le massacre de Pahalgam. « C'est un acte inhumain et hautement condamnable », a affirmé Abdul Majeed Dar, son commandant opérationnel qui avait annoncé le cessez-le-feu lors d'une conférence de presse improvisée à Srinagar.

## PRESSIONS DES ÉTATS-UNIS

Ce regain de violence place le Pakistan dans une position délicate, les groupes de lutte armée au Cachemire y ayant leurs bases. Les tentatives de paix négociée au Cachemire sont en effet le résultat de longues négociations secrètes engagées sous l'égide et la pression des États-Unis, qui veulent voir baisser la tension entre deux pays désormais nucléaires. Homme fort du Pakistan, le général Pervez Musharraf, qui a dans un premier temps réussi à faire cesser les tirs d'artillerie le long de la ligne de contrôle qui sépare, au Cachemire, l'Inde et le Pakistan et qui dans un geste supplémentaire a donné son aval au cessez-le-feu du Hisbul Mujahideen, est désormais confronté aux radicaux islamistes, qui trouvent de larges soutiens au sein même de son armée.

L'ouverture de négociations entre le gouvernement indien et les militants indépendantistes pourrait prendre beaucoup de temps. La méfiance est grande et la volonté d'aboutir à un accord ne fait pas l'unanimité au sein même du gouvernement indien.

Françoise Chipaux

# Les dirigeants d'une fausse association d'insertion mis en examen

L'ACTIVITÉ OFFICIELLE de Raymond, cinquante-cinq ans, partait d'une bonne intention : aider des jeunes en déshérence à trouver un logement. Pour ce faire, l'animateur de l'association Coup de main 75, créée en avril 1999 à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), envoyait ses protégés faire du porte-à-porte pour récolter l'argent, par chèques ou en liquide, qui devait leur permettre de trouver un toit. Vendredi 28 juillet, les hommes de la 2<sup>e</sup> division de police judiciaire de Paris ont mis fin aux activités de Raymond et de ses deux complices, Christophe, trente-sept ans, secrétaire de l'association, et Ali, trente-trois ans, chef d'équipe des démarcheurs. Les trois hommes avaient une fâcheuse tendance à utiliser l'argent récolté pour mener grand train.

Au total, en un peu plus d'un an, le système mis en place aurait, selon les propres dires des responsables de l'association bidon, permis d'atteindre un « chiffre d'affaires » de près de 7,5 millions de francs. « Ce qui n'est pas le moindre des paradoxes pour une association », dit-on de source policière. Futé, Raymond avait pris soin de choisir un nom très proche de l'association Coup de main, installée dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, qui, elle, mène un véritable travail d'insertion auprès des jeunes. Cette dernière a d'ailleurs porté plainte pour le préjudice subi. Les démarcheurs de Coup de

main 75 étaient recrutés, pour l'essentiel, parmi les petits délinquants qui avaient le talent de convaincre leurs interlocuteurs de la nécessité d'être aidés à sortir de la galère. « Ils savaient se montrer pressants et insistants », indique-t-on.

L'affaire débute, jeudi 27 juillet, avec l'interpellation, dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de la capitale, d'un démarcheur de vingt-deux ans, connu des services de police. Placé en garde à vue, il explique qu'il reversait chaque jour aux responsables de l'association l'intégralité des fonds récoltés et que d'autres démarcheurs, à Paris mais aussi en province, faisaient de même. Lui-même était rétribué de quelques centaines de francs par jour pour son travail de démarchage.

## VOITURES HAUT DE GAMME

Intrigués, les enquêteurs perquisitionnent, dès le lendemain, le siège de Coup de main 75. Des cartes de crédit, des relevés bancaires montrant que beaucoup de remises de chèques avaient été rapidement décaissées en espèces sur plusieurs comptes, de multiples factures, correspondant à des voyages à la mer, au paiement de loyers personnels ou à des locations de voitures haut de gamme, sont découverts sur place. En revanche, aucun document témoignant des actions d'insertion ou de prévention n'est retrouvé.

A l'arrivée des policiers, Raymond, qui a derrière lui un long passé d'escroc, s'appretait, avec ses complices, à prendre la fuite avec 135 000 francs en liquide et plusieurs centaines de chèques, pour un montant global de 400 000 francs. L'enquête a permis d'établir que Christophe, le secrétaire de l'association, également connu pour escroquerie, percevait un salaire mensuel de 42 000 francs. Ali, le chef d'équipe, était moins gourmand, se contentant du remboursement de ses frais et du paiement du loyer de son appartement par l'association. Les policiers recherchent toujours la concubine de Raymond, qui, selon eux, jouait un rôle important au sein de l'association.

Déférés au parquet de Paris, les trois hommes ont été mis en examen pour « escroquerie », mais seul Raymond a été placé sous mandat de dépôt à Fleury-Mérogis. Une information judiciaire a été ouverte et confiée au juge d'instruction parisien Renaud Van Ruymbeke. L'enquête s'oriente désormais dans deux directions : tenter de connaître l'ampleur de l'escroquerie et tracer précisément le circuit de l'argent détourné pour établir les responsabilités des uns et des autres.

Acacio Pereira

# Détournements de fonds à Paris : « Le Canard enchaîné » met en cause M. Chirac

REVENANT sur l'affaire de la Sempap, une société d'économie mixte chargée des travaux d'imprimerie de la mairie de Paris et soupçonnée d'avoir pris part à des détournements de fonds, *Le Canard enchaîné* du mercredi 2 août, met directement en cause le président de la République, Jacques Chirac. Selon l'hebdomadaire, M. Chirac, qui était alors le maire de la capitale, aurait été destinataire en 1989 et 1992, de deux rapports de l'inspection générale de la ville l'alertant de graves dysfonctionnements au sein de la Sempap. Malgré ces avertissements, réitérés par des proches collaborateurs du maire,

la société d'économie mixte a continué à fonctionner jusqu'en 1996, date à laquelle, elle a été dissoute par Jean Tiberi (*Le Monde* du 14 juillet). En 1997, une information judiciaire visant la Sempap a été ouverte par le parquet de Paris pour « favoritisme, détournement de fonds publics, abus de biens sociaux, prise et conservation illégale d'intérêt, complicité et recel ».

*Le Canard enchaîné* affirme que M. Chirac ne peut pas ne pas avoir été informé du contenu des deux rapports alarmants sur le fonctionnement de la sempap. Pour preuve, il publie un document daté du 1<sup>er</sup> février 1991, et

portant la signature de M. Chirac, où l'édile écrit notamment que les résultats du travail de l'inspection générale de la Ville lui sont « personnellement adressés ». « Sur la base des propositions du directeur de l'inspection générale, j'apprécie l'opportunité et l'étendue de leur diffusion », ajoute-t-il. L'hebdomadaire s'étonne aussi de la mansuétude dont aurait bénéficié, Jacques Brats, directeur général de la Sempap, présenté comme le principal artisan du détournement de fonds. Celui-ci aurait échappé en 1992 à son licenciement, pourtant proposé par le cabinet du maire. Interrogé par le *Canard enchaîné*,

M. Brats indique : « Je n'étais pas le personnage principal de cette histoire : j'étais là aux ordres ».

Par ailleurs, Alain Riou, conseiller de Paris (Verts), élu du 20<sup>e</sup> arrondissement, vient de déposer auprès du tribunal de grande instance de Paris une plainte avec constitution de partie civile pour « destruction, détournement, dissimulation de documents publics ou d'archives publiques, délit d'entrave par destruction, détournement, dissimulation de preuves ». Par cette action, M. Riou entend viser toutes les instructions judiciaires en cours sur l'Hôtel de Ville, notamment celle de la Sempap.

# RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal 55 chefs-d'œuvre de la musique classique.



## verdi. La Traviata.

Belle dévoyée. Cette *Belle dévoyée*, inspirée de la *Dame aux Camélias* d'Alexandre Dumas fils est une éblouissante pécheresse repentie. Autour d'Ileana Cotrubas, admirable de fièvre et de dramatisme, Placido Domingo et Sherril Milnes imposent leur personnalité, d'une éclatante noblesse. Mais le point d'orgue de cette version, c'est la direction de Carlos Kleiber. La violence avec laquelle il anime le drame, l'idée obsessionnelle de la mort qu'il arrive à imposer, se perçoivent à chaque mesure. Tout ce que touche ce chef de génie se transforme en or.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "Musique Maestro !".

Le Monde

